



MARDI 6 FÉVRIER 1996

No 36182 - 116e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6.00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Charniers en Bosnie

L'enquête avance

Les Etats-Unis sont décidés à ne rien laisser passer. Du coup, sous leur pression, l'enquête sur les charniers en Bosnie se poursuit. Les résultats ne se font pas attendre. Les Serbes de Bosnie doivent désormais collaborer avec les enquêteurs du Tribunal pénal international (TPI). L'émissaire de l'ONU pour les droits de l'homme a ainsi pu accéder à un site prouvant la «tragédie» de Srebrenica.

Page 2

Séisme en Chine

Fortes répliques



La ville chinoise de Lijiang (photo Keystone-AP), dans la province du Yunnan, déjà touchée samedi par un violent séisme, a subi hier matin une réplique d'une magnitude de 6 sur l'échelle de Richter, mais on ignore si cette nouvelle forte secousse a fait des morts ou des blessés.

Page 6

Gorges du Seyon

Le dernier goulet

Le Haut et le Bas sont dorénavant reliés par une voie rapide. Pour les automobilistes, il reste à résoudre le problème des gorges du Seyon. Le feu vert des autorités fédérales a été donné au début de l'été dernier. Ce dernier goulet devrait passer à quatre voies. Les travaux débiteront au printemps et dureront quatre à cinq ans.

Page 17

Un diplomate suisse à Belgrade importait du savon

Embargo de l'ONU violé!

Affaire rocambolesque que celle offerte hier à la presse par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE): l'ancien chargé d'affaires de Suisse à Belgrade, Benoît Junod, est accusé de violation de l'embargo international décrété par l'ONU contre la Serbie, pour avoir importé sans autorisation du savon et du matériel d'imprimerie. Il a été rappelé début novembre. Atteint à son domicile genevois, Benoît Junod se défend de toute infraction.

Berne
François NUSSBAUM

En attendant les «révélations» sur le fond de l'affaire Nyffenegger qui secoue actuellement le Département militaire, c'est le DFAE qui a pris le relais: il a donné hier une avalanche de détails concernant les irrégularités dont est accusé l'ancien chargé d'affaires suisse Benoît Junod, Neuchâtelois d'origine (Lignéres) et en poste à Belgrade depuis 1993.

VENTE DE CHARITÉ

On lui reproche d'avoir importé 2,8 tonnes de savon liquide concentré (valeur 3.000 francs), destiné - selon lui - à une vente de charité et à un hôpital de Bel-

grade. Soumise à un embargo international, la capitale serbe manquait de nombreux produits de première nécessité. C'est précisément pour violation de cet embargo que Benoît Junod est aujourd'hui mis en accusation.

Par ailleurs, le diplomate a un hobby: la bibliophilie et la collection des ex-libris. C'est pour monter une exposition consacrée à ce domaine particulier, et pour en éditer le catalogue, qu'il a fait venir - selon ses dires - du matériel d'imprimerie (110.000 francs), un ordinateur (13.000 francs) et une somme de 8000 francs.

VIEILLE HISTOIRE

«Ce projet a été développé par l'Ambassade de Suisse après la levée de l'embargo culturel», expliquait hier Benoît Junod, joint à son domicile: aucune autorisation n'était nécessaire, puisque ce matériel ne devait servir qu'à l'exposition et être rapatrié ensuite. Le Ministère public de la Confédération, qui a mené une enquête pénale, a transmis les résultats à l'Office fédéral des affaires économiques extérieures.

Mais le Ministère public a également enquêté sur une affaire qui remonte à 1988: le diplomate (alors en poste en Colombie) avait utilisé le sceau de l'ambassade pour le certificat de travail d'une employée. «J'ai commis une erreur», avoue Benoît Junod. Mais, ajoute-t-il, il faut que le dossier du Ministère

Qu'est-ce qu'on fait avec cette histoire de diplomate accusé du viol de l'embargo?



public soit bien mince pour qu'il ressorte cette vieille histoire.

ON COMPREND MAL

Le Ministère public et le DFAE admettent d'ailleurs que l'affaire est de peu de gravité et qu'aucun indice ne permet de soupçonner l'intention d'un enrichissement

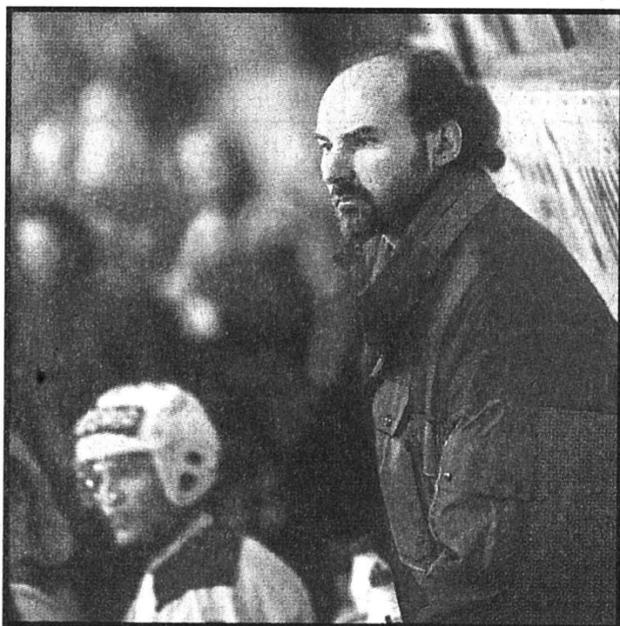
personnel. Sur l'erreur commise à Bogota», ce sera à la justice genevoise de trancher.

Ceux qui comprennent mal les accusations portées contre Benoît Junod, ce sont les journalistes sportifs qu'il avait accueillis en août dernier, lorsque Xamax était allé rencontrer

Etoile Rouge Belgrade (préliminaires de la Coupe UEFA). Tous avaient pu mesurer son hospitalité, sa disponibilité et son efficacité dans un pays aussi désorganisé. «Si tous les diplomates suisses étaient comme lui...», commentent-ils aujourd'hui. F.N. (avec ats)

Hockey sur glace - Fuhrer rempile au HCC

Un nouveau challenge



Riccardo Fuhrer

Il espère bien vivre une nouvelle promotion aux Mélézes cette saison ou la prochaine. (Impar-Galley)

Page 9

OPINION

Réforme à l'italienne

La peur du gendarme a des vertus salutaires sous certains cieus. En adaptant l'adage à nos voisins méridionaux, on pourrait dire que l'épouvantail des élections a été le début de la sagesse pour la Péninsule. Alors qu'il y a peu, la plupart des formations, Silvio Berlusconi en tête, réclamaient la sanction du peuple, l'évolution rapide de la politique italienne a conduit plus d'un chef de parti à une révision «déchirante» de ses positions.

A défaut d'avoir pu imposer un gouvernement Dini bis, le président de la République italienne Oscar Luigi Scalfaro a toutefois réussi à éviter une nouvelle consultation populaire, tant il est vrai que les fronts n'auraient pas subi de modification propre à constituer une coalition viable. Il paraissait en outre inconvenant au président de plonger l'Italie dans une crise ministérielle au moment où son pays préside l'Union européenne.

C'est pourquoi le président Scalfaro fut bien heureux de trouver un homme issu du sérail politique de l'après-guerre, ayant d'ailleurs passablement bourlingué à travers l'éventail politique. Agé de 71 ans, Antonio Maccanico tentera donc de mettre un peu d'ordre dans les affaires politiques italiennes.

Au terme d'une journée de consultations, le président du Conseil désigné a exprimé son intention de choisir des personnalités qui ne soient pas inféodées aux partis. Sans doute est-il plus nécessaire que jamais de trouver des hommes politiques d'un format suffisant pour sortir définitivement l'Italie de ses ornières. Car cette

fois-ci, personne ne se le cache, il s'agit de réformer en profondeur les institutions républicaines afin de mettre fin à un régime d'une instabilité chronique: pas moins de 55 gouvernements en un demi-siècle. Il n'y avait que la France de la IVe République à rivaliser avec l'Italie. Ce n'est sans doute pas par hasard que les Italiens lorgnent sérieusement au-delà des Alpes pour préfigurer un système de type gaulliste. Ainsi, les deux chefs Silvio Berlusconi (Forza Italia) et Massimo D'Alema (démocrate de gauche) sont rapidement tombés d'accord pour l'élection du président de la République au suffrage direct. Quant au Parlement, il serait élu selon le scrutin majoritaire à deux tours comme en France.

Pourtant, il ne faut pas croire que cette réforme passera comme une lettre à la poste. Bien que les néo-fascistes d'Alliance nationale rêvent toujours du retour d'un homme providentiel, ils mettent quelques nuances à l'adaptation du modèle français. En outre, le futur gouvernement devra aussi prendre en compte les revendications de la Ligue demandant une large part de fédéralisme.

Il ne sera pas facile de tenir compte de toutes ces exigences divergentes. Le fait est toutefois que la plupart des acteurs de la politique italienne sont convaincus de la nécessité de réformer radicalement les institutions et de doter l'Italie d'une stabilité digne de l'un des pays les plus industrialisés du monde.

Blaise NUSSBAUM

Les Amis de la Scène
Compagnie théâtrale, Boudry

jouent
VACANCES DE RÊVE
Une comédie drôle, drôle,
en 2 actes de Francis Joffo

Théâtre de La Chaux-de-Fonds
Samedi 10 février 1996,
20 heures
Location: Ticket Corner, SBS
Tél. 039/275 357

Le bénéfice de la soirée
sera versé à l'Association
Romande des Familles
d'Enfants Cancéreux



Avec le soutien
de L'Impartial



L'enquête sur les charniers en Bosnie avance inéluctablement

Pression américaine payante

6.2.1577 - Henri de Navarre est reconnu comme chef du Parti huguenot français.

6.2.1626 - Signature de la paix de La Rochelle entre les huguenots et la couronne de France.

6.2.1701 - Début de la guerre de Succession d'Espagne: Philippe d'Anjou entre à Madrid, devenant Philippe V d'Espagne, alors que l'armée française occupe le sud des Pays-Bas espagnols.

BRÈVES

Tadjikistan

Retour en caserne

Une partie des militaires mutinés au Tadjikistan ont commencé hier à retourner dans leurs casernes. La veille, leurs revendications avaient été satisfaites avec le retrait de plusieurs responsables gouvernementaux. En outre, le Parlement tadjik a voté une amnistie générale pour les soldats rebelles.

Présidentielle russe

Nouveau candidat

Un social-démocrate partisan d'une troisième voie pour la Russie a annoncé hier sa candidature à l'élection présidentielle de juin. Chirurgien des yeux célèbre et riche, qui se présente comme un moyen d'échapper à l'alternative Eltsine - communistes, Sviatoslav Fiodorov, 68 ans, est une personnalité politique respectée.

Mineurs en Ukraine

Menace de durcissement

Les représentants des syndicats de mineurs ukrainiens ont décidé hier de poursuivre la grève. Ils ont également menacé de durcir leur mouvement si le gouvernement continue à ignorer leurs revendications. Le mouvement de protestation, d'une durée illimitée, a été lancé jeudi dernier pour protester contre le retard de plusieurs mois dans le versement des salaires dans l'industrie charbonnière.

Bernard Tapie

Immunité maintenue?

La Commission des règlements et immunités du Parlement européen a décidé hier de recommander le maintien de l'immunité de parlementaire européen de Bernard Tapie. La décision de la Commission a été prise à une large majorité des 18 membres présents. Elle doit encore être confirmée par les députés européens réunis en session plénière, éventuellement la semaine prochaine.

Grundig

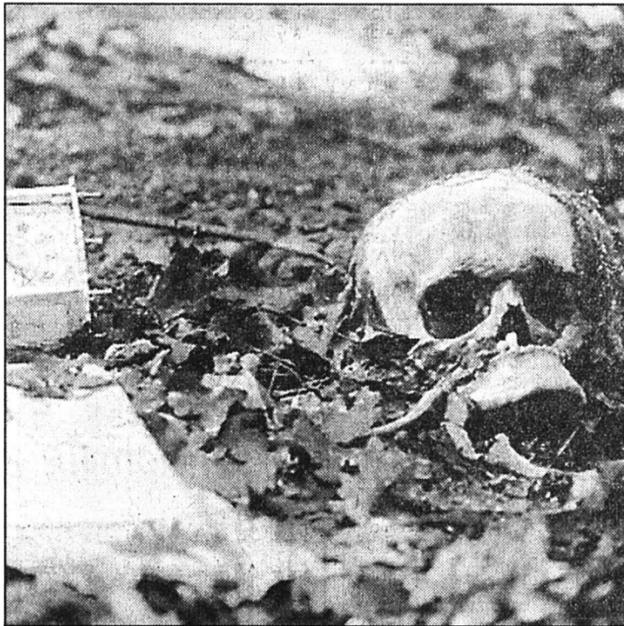
Mesures drastiques

Grundig va supprimer près d'un quart de ses effectifs, soit 3000 emplois, dont 800 à l'étranger. Cette restructuration a été annoncée hier à l'issue d'une réunion extraordinaire du conseil de surveillance. La firme, légende de l'industrie allemande d'après-guerre, s'est en effet enfoncée en 1995 dans des pertes abyssales.

L'enquête sur les charniers en Bosnie avance inéluctablement sous la pression américaine. Les autorités de Pale acceptent désormais de collaborer avec les enquêteurs du Tribunal pénal international (TPI). L'émissaire de l'ONU pour les droits de l'homme a ainsi pu accéder à un site prouvant la «tragédie» de Srebrenica.

Un pas important a été franchi dimanche lors de la visite dans l'enclave musulmane de Srebrenica de Mme Elizabeth Rehn, rapporteur spécial de l'ONU pour les droits de l'homme en ex-Yougoslavie. Les autorités locales serbes ont admis que les milliers de Musulmans portés disparus dans la région avaient été «tués dans des combats» et «enterrés dans les alentours» de l'enclave.

Plusieurs charniers de réfugiés de Srebrenica se trouvent dans la région de Kasaba (ouest de l'enclave), selon des témoignages concordants d'habitants et de soldats serbes. Le général Ratko Mladic et ses troupes se sont emparés de l'enclave en



Charniers en Bosnie

Les premières preuves ont été mises à jour et la presse a pu accéder au site. L'horreur y règne en maître. (Keystone-AP)

juillet 1995. Environ 8000 Musulmans de Srebrenica sont actuellement disparus, selon le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Sarajevo.

Les autorités bosniaques veulent à tout prix obtenir une reconnaissance internationale «du génocide serbe». Elles affirment que plus de 24.000 de leurs res-

sortissants sont aujourd'hui portés disparus, dont de nombreux dans la région de Banja Luka (nord).

SYMBOLIQUE

Le geste symbolique le plus déterminant a néanmoins été la visite du secrétaire d'Etat adjoint américain pour les droits de l'homme. John Shattuck s'est rendu fin janvier sur le site de Glogova (est de Srebrenica), où, selon lui 2000 personnes pourraient avoir été enterrées.

M. Shattuck avait affirmé lors de ce voyage que des pressions américaines avaient été exercées sur les signataires de Dayton, notamment sur le président Slobodan Milosevic. Washington avait alors usé de son influence afin d'avoir accès aux sites des charniers présumés que les Serbes de Bosnie interdisaient.

REDÉPLOIEMENT

La force multinationale de paix de l'OTAN (IFOR) a pour sa part annoncé hier un redéploiement ainsi qu'un renforcement de ses forces européennes dans la région de Sarajevo. Quelque 2500 soldats italiens sont en effet arrivés dans la partie est de la capitale bosniaque.

Cette mesure intervient alors que l'IFOR s'est engagée à jouer

un rôle plus actif pour maintenir la sécurité dans les quartiers et banlieues sous contrôle serbe de Sarajevo. Ces zones sont passées depuis dimanche sous la souveraineté théorique de la Fédération croato-musulmane. La police serbe a toutefois été autorisée par les médiateurs internationaux à y rester jusqu'au 20 mars. (ats, afp, reuter)

Economie primordiale

L'ex-Yougoslavie a été hier au centre des discussions au Forum économique de Davos. Tous les participants, parmi lesquels Sadako Ogata, Carl Bildt et les premiers ministres yougoslave et bosniaque, ont relevé l'importance de la reconstruction et du redémarrage économique pour le succès du processus de paix en Bosnie. Il faut notamment rétablir d'urgence une banque centrale, un ministère des finances, un système d'imposition et de douanes, a estimé Christine Wallich, directrice de la Banque mondiale (BM) pour l'Europe de l'Est. (ats)

Bateaux de pêche grecs aux prises avec la marine turque

Nouvel incident en mer Egée

La Grèce a protesté auprès de la Turquie à la suite d'un incident, samedi soir, au nord-est de la mer Egée. Cette nouvelle friction entre les deux pays n'a été révélée que hier. L'incident a opposé un patrouilleur turc et deux bateaux de pêche grecs.

Selon les autorités grecques, le patrouilleur turc a procédé à des tirs de sommation puis ten-

té d'éperonner deux bateaux de pêche grecs qui croisaient dans les eaux internationales, au large des côtes orientales de l'île de Samothrace.

Le bâtiment turc a cessé sa poursuite quand les deux bateaux hellènes ont rejoint une flottille de 17 chalutiers avec lesquels ils étaient sortis pêcher, toujours selon la Grèce.

Le gouvernement grec a en

outre, annoncé hier qu'il ne recevrait pas l'émissaire américain Richard Holbrooke, actuellement en tournée en Europe. «Le programme proposé par M. Holbrooke ne correspond pas à celui du gouvernement. La visite n'est donc pas possible», a déclaré le nouveau premier ministre socialiste Costas Simitis.

(ats, reuter, afp)

Tournée au Proche-Orient de Christopher

Assurances israéliennes

Israël a assuré hier le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher que des élections anticipées n'affecteraient pas les pourparlers de paix avec la Syrie.

Le gouvernement israélien reconnaît le principe d'un retrait du Golan en échange de la paix. Cependant, Jérusalem s'est jusqu'à présent refusé d'en préciser l'étendue. La Syrie exige pour sa part un repli total jusqu'aux frontières du 4 juin 1967.

Mais des responsables du parti travailliste au pouvoir ont exclu que le gouvernement accepte cette exigence. Et certainement pas en pleine campagne électorale, vu l'impopularité de cette question cruciale. Les Israéliens restent en effet profondément méfiants à propos des intentions de la Syrie. Ils sont fermement opposés à tout retrait militaire sans la garantie que la paix sera respectée. (ats, afp)

Nouvelles manifestations antirusses en Tchétchénie

Des blindés russes prêts à tout

Pour le deuxième jour consécutif, plusieurs milliers de manifestants se sont rassemblés hier dans le centre de Grozny, la capitale tchétchène. Ils réclamaient le départ immédiat des troupes russes. Des blindés ont été placés aux abords du palais présidentiel pour parer à toute

«provocation». Selon le président du Conseil de sécurité de Tchétchénie, Rouslan Tsakaïev, des véhicules blindés en nombre non précisé ont été appelés en renfort.

A Moscou, le président Boris Eltsine devait s'entretenir de la situation en Tchétchénie avec

Oleg Lobov, son représentant personnel dans la région. Le chef de l'Etat devait également discuter avec le président de la République autonome d'Ingouchie, limitrophe de la Tchétchénie pour examiner les moyens de trouver une issue au conflit.

(ats, afp, reuter)

Reprise de l'avionneur néerlandais

Fokker négocie

L'avionneur néerlandais Fokker négocie sa reprise «totale ou partielle» avec cinq candidats. Il s'agit de l'Aérospatiale, British Aerospace, Taiwan Aerospace, Samsung et Bombardier. La priorité du constructeur d'avions de transport régional est d'abord de trouver un acqué-

reur pour l'ensemble du groupe. A Paris, un porte-parole de l'Aérospatiale a indiqué que les partenaires industriels du consortium européen d'avions de transport régional Aero International Régional étudiaient le dossier.

(ats, afp, reuter)

Au Sri Lanka, les séparatistes se sont spécialisés dans les missions-suicide

L'arme suprême des Tigres tamouls

L'attentat qui a fait 77 morts et quelque 1400 blessés la semaine dernière à Colombo a une nouvelle fois démontré l'efficacité des Tigres séparatistes tamouls. Il a mis en avant leur unité d'élite, les «Tigres noirs», spécialisés dans les missions-suicide.

Par

Amal JAYASINGHE/AFP

Les autorités ont intensifié leurs recherches pour débusquer d'éventuels membres de commandos des Tigres de Libération de l'Eelam Tamoul (LTTE) qui se seraient infiltrés dans la capitale pour mener d'autres actions.

Les services de renseignement sri-lankais estiment qu'il pourrait y avoir jusqu'à 30 membres des «Tigres noirs» à Colombo, attendant des ordres de la direction du LTTE qui a pris le ma-

quis après la chute de son bastion de Jaffna dans le nord du pays en décembre dernier.

UNITÉ D'ÉLITE

Les «Tigres noirs» sont une unité d'élite du LTTE. Ils ont à leur actif un bon nombre de missions-suicide. D'après les autorités, le conducteur du camion bourré d'explosifs qui a explosé mercredi contre le bâtiment de la banque centrale en plein cœur du quartier financier de la capitale en faisait partie.

Selon les informations données par la police, les membres du commando sont partis de la ville de Kilinochchi dans le nord du pays, en territoire encore contrôlé par le LTTE. Se faisant passer pour des réfugiés, ils auraient passé le point de contrôle de Vavuniya - ville située à environ 200 kilomètres au nord de Colombo, qui marque la limite entre les zones contrôlées par les

Tigres au nord et celles tenues par le gouvernement au sud. Ils seraient arrivés dans la capitale le 30 janvier.

L'attentat a eu lieu le 31 janvier. Selon une version, deux hommes ont sauté du camion et ont commencé à tirer sur la banque pendant que le conducteur précipitait son véhicule contre l'immeuble. Selon une autre version, ils auraient suivi à bord d'un triporteur.

Les deux hommes se sont enfuis et sont entrés dans une boulangerie pour y changer de vêtements. Mais ils avaient été suivis par des témoins qui ont appelé la police et les deux hommes ont été arrêtés. Ils ont avoué, selon les autorités, appartenir au LTTE.

ATTENDU!

L'attentat, le plus dévastateur commis par le LTTE à Colombo, n'a pas complètement pris le

gouvernement sri-lankais par surprise. Celui-ci s'attendait à une action d'éclat du LTTE pour venger sa défaite de Jaffna. Le 5 décembre, après une bataille de 50 jours, l'armée avait hissé le drapeau sri-lankais à Jaffna qui avait été pendant cinq ans la capitale du LTTE et du séparatisme tamoul.

Mais, face à la détermination des «Tigres noirs» prêts à se sacrifier, aucune mesure de sécurité n'est fiable à 100%. «Il est très difficile de combattre les Tigres car ils n'ont aucun respect pour la vie humaine, pas même la leur», fait valoir le général Sarath Munasinghe, porte-parole de l'armée.

La première attaque suicide des Tigres a eu lieu en 1987 contre un camp des forces sri-lankaises dans la péninsule de Jaffna. Un «Tigre noir» connu sous le nom de capitaine Miller avait pénétré dans le camp au

volant d'un camion chargé d'explosifs, tuant une quarantaine de soldats.

Depuis, les attaques-suicide se sont multipliées. Le LTTE est accusé d'avoir tué l'ancien premier ministre indien Rajiv Gandhi en utilisant une bombe humaine en mai 1991. Deux ans plus tard, le président sri-lankais Ranasinghe Premadasa était tué dans les mêmes conditions. Une attaque-suicide a également coûté la vie au chef de l'armée sri-lankaise en 1992.

En 1991, le LTTE avait fait exploser un véhicule piégé dans le quartier général de l'armée à Colombo, faisant 25 morts. En novembre dernier un «Tigre noir» n'a pas réussi à pénétrer dans le quartier général, mais il a fait exploser la bombe qu'il portait sur lui, tuant 21 personnes qui attendaient à un arrêt de bus. (ats, afp)

La mini

Prenez-la au mot!

immobilier

Aux Ponts-de-Martel, **GRAND 2 PIÈCES**, cuisine agencée, terrasse et jardin. Fr. 700.-, garage, Fr. 110.-. ϕ 038/47 2060. 28-40911

LE LOCLE. A louer tout de suite, **MAGNIFIQUE DUPLEX 3 PIÈCES** avec cheminée. ϕ 077/37 28 31. 28-41269

LE LOCLE, à louer tout de suite, **GRAND STUDIO** avec cuisine agencée. ϕ 077/37 28 31. 28-41270

A louer à Cernier, **LOCAUX COMMERCIAUX** 110 m², sanitaire, accès facile. Libre tout de suite. ϕ 038/30 13 36 ou 53 19 05. 28-41271

SAINT-IMIER, Agassiz 22, à louer bel **APPARTEMENT DE 2 PIÈCES** avec murs en pierre de taille, cuisine agencée et grand salon. Loyer: 650.-. Libre à partir du 15 février. ϕ 038/55 33 39. 28-41272

BEAU LOFT DE 200 m², 1er mars, à louer. Fr. 1 217.- charges comprises. ϕ 038/33 53 63. 28-41275

Cherchons à louer **VILLA 5-6 PIÈCES** min. au Locle. ϕ 038/31 19 77. 28-41279

A louer La Chaux-de-Fonds/Bois Noir, **APPARTEMENT 4 PIÈCES**, 3e étage, balcon, chauffage, eau chaude, télésexeau. Prix Fr. 641.- charges comprises. Libre à partir de mai 96. Parking extérieur, Fr. 35.- par mois. ϕ 039/26 76 53, le soir. 28-41283

A louer **AU LOCLE**, sur les Monts, **APPARTEMENT 2 PIÈCES**, plein sud, à partir de fin avril, chauffage, télésexeau, galetas, cave. Prix Fr. 330.-/mois charges comprises. ϕ 027/41 89 27. 28-41284

Particulier **CHERCHE À ACHETER** au plus vite **VILLA FAMILIALE** à La Chaux-de-Fonds. Ecrire sous chiffres P 132-781157 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-781157

A louer rue du Progrès au Locle, **APPARTEMENTS 3 PIÈCES RÉNOVÉS**, dégagement et jardin. ϕ 039/23 26 55. 132-781349

A louer à La Chaux-de-Fonds, **AGRÉABLES APPARTEMENTS DE 1 PIÈCE**, loyers avantageux, lumineux, libres au 1er avril 1996. ϕ 039/23 26 55. 132-781408

A louer quartier Hôpital à La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENTS 2 ET 4 PIÈCES** avec balcon. ϕ 039/23 26 55. 132-781490

A louer Billodes au Locle, **GRANDS APPARTEMENTS 3 PIÈCES**. ϕ 039/23 26 55. 132-781492

A louer à La Chaux-de-Fonds, quartier du Bois-du-Petit-Château, **APPARTEMENT DE 1 1/2 PIÈCE**, rénové, loyer avantageux, libre au 1.2.96. ϕ 039/23 26 55. 132-781499

A louer, rue Hôtel-de-Ville, **APPARTEMENT 6 PIÈCES RÉNOVÉ**. Fr. 1416.- charges comprises. ϕ 039/23 23 15. 132-781851

A louer La Chaux-de-Fonds, rue du Nord, **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**. Loyer Fr. 881.-, libre tout de suite. ϕ 039/23 23 15. 132-781852

A vendre **IMMEUBLE DE 3 APPARTEMENTS + MAGASIN**, à Sonvilier. ϕ 077/62 15 31. 132-782184

Couple cherche **MAGASIN TABAC-JOURNAUX** ou alimentation. Canton Neuchâtel ou Jura. Ecrire sous chiffre S 132-782251 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-782251

A louer, centre La Chaux-de-Fonds, **CHAMBRES MEUBLÉES**, indépendantes. ϕ 077/37 10 44. 132-782259

A louer dans divers quartiers de La Chaux-de-Fonds, **PLUSIEURS APPARTEMENTS DE 5 PIÈCES, 1 APPARTEMENT DE 6 PIÈCES AINSI QUE 1 APPARTEMENT DE 6 1/2 PIÈCES**, libres tout de suite ou à convenir. ϕ 039/233 377. 132-782314

A louer à La Chaux-de-Fonds, **PLUSIEURS LOCAUX DANS DIVERS QUARTIERS DE LA VILLE**, libres tout de suite ou à convenir. ϕ 039/233 377. 132-782315

A louer, **MAGASIN**, Serre 3, La Chaux-de-Fonds, centre ville, environ 60 m² + dépendance. ϕ 039/28 34 35 ou 039/24 11 30. 132-782340

Vends à La Chaux-de-Fonds, **IMMEUBLE DE 8 APPARTEMENTS**, rendement intéressant. ϕ 039/26 13 26 ou 089/240 24 60. 132-782441

A louer tout de suite, **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée, balcon, ensoleillé, belle vue, 6e étage, rue du Locle 1a. Fr. 900.- charges comprises. ϕ 039/26 10 87. 132-782485

Cherche à acheter **PETITE MAISON**, éventuellement à rénover. Environ Fr. 300 000.-. La Chaux-de-Fonds ou environs immédiats. ϕ 039/24 15 23. 132-782530

A louer **APPARTEMENT 3 PIÈCES**. Fr. 632.- charges comprises. Libre dès le 1.3.1996. ϕ 039/21 74 28 prof. ou 039/28 98 60 privé. 132-782541

A vendre au Locle, **APPARTEMENT 115 m²**, terrain, dépendances, 2 min. des écoles. ϕ 039/31 47 27. 132-782489

A louer **3 1/2 PIÈCES**, rénové, poêle suédois, cuisine agencée. Libre dès 1er avril. ϕ 039/28 54 39. 132-782529

Quartier hôpital, à louer, **3 1/2 PIÈCES**, prix modéré, pour le 1.3.96. ϕ 039/28 76 16. 132-782567

Veuve, retraitée, **CHERCHE À LOUER 3-3 1/2 PIÈCES** à La Chaux-de-Fonds ou environs, dernier étage pour le 30.10.96. ϕ 039/31 77 23. 132-782572

A louer, Girardet 19, Le Locle, **3 1/2 PIÈCES**. Fr. 627.- charges comprises. Libre tout de suite. ϕ 039/31 85 32. 132-782643

Cherchons **APPARTEMENT 4-5 PIÈCES**, sud-ouest de La Chaux-de-Fonds, éventuellement au Locle. Fr. 1200.- maximum charges comprises. ϕ 038/24 08 79. 132-782657

A louer, Le Locle (Daniel-JeanRichard 32), **BEL APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée, salle de bains, lessivier, **LIBRE TOUT DE SUITE**. Loyer mensuel Fr. 780.- + charges. ϕ 039/31 84 36. 132-782659

Val-de-Ruz, à louer **MAGNIFIQUE APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée, cheminée de salon, cave, garage, place de parc. Libre tout de suite ou à convenir. Fr. 1900.- + charges. ϕ 039/28 84 54. 132-782667

A louer, **VILLA**, Montlebon (France), 2 km de Morveau, grand confort, construction récente et spacieuse, Fr. 1200.-/mois. ϕ 0033/81 67 15 02 heures repas. 132-782691

ZONNIN
AGENCEMENT

Conception et personnalisation de votre cuisine selon votre budget

Cuisines
Salles de bains
Armoires

Dépositaire ALNO

Village des artisans
Bd des Eplatures 46f
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 63 53
132-774369

Grenier 5-7, La Chaux-de-Fonds, **STUDIO MEUBLÉ**, confortable. Fr. 580.-. ϕ 077/37 10 19 ou 039/28 86 86. 132-782693

Grenier 5-7, La Chaux-de-Fonds, **BUREAU CONFORTABLE DE 55 m²**. Fr. 600.-. ϕ 077/37 10 19. 132-782694

A louer **PLACE 80 m²**, hauteur: 3,50 m, dans garage collectif. ϕ 039/28 07 33 ou 039/26 44 46. 132-782697

Saint-Imier, à louer tout de suite, **3 PIÈCES**, cuisine agencée. ϕ 039/41 40 25. 132-782706

A louer, rue Numa-Droz 171, **APPARTEMENT DE 4 PIÈCES**, à proximité des transports publics. Libre dès le 1.5.96. ϕ 039/23 26 55. 132-782725

A louer, rue de l'Hôtel-de-Ville 42, **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**, cuisine ouverte agencée, balcon, à proximité du centre ville. Libre tout de suite. ϕ 039/23 26 55. 132-782727

A vendre au Locle, **MAISON FAMILIALE** partiellement rénovée, 3 appartements, très grand jardin, belle situation, prix avantageux. ϕ 039/24 27 31. 132-782760

Famille **CHERCHE À ACHETER MAISON**, quartier nord-ouest, évt. à rénover. Ecrire sous chiffre U 132-782801 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-782801

Pour l'ouverture d'un cabinet de musicothérapie à La Chaux-de-Fonds, **JE CHERCHE À PARTAGER APPARTEMENT OU LOCAUX**. Contact: tél/fax 039/51 14 57. 132-782803

A louer, **APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES**, Charrière 5, cuisine agencée, chauffage électrique. Fr. 720.- charges comprises. Libre tout de suite. ϕ 039/28 6 287. 132-782812

demandes d'emploi

DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR AUTOCAD, expérience contrôle-qualité (dans l'horlogerie) **CHERCHE EMPLOI**. ϕ 039/31 32 83. 132-782392

RESPONSABLE D'UN ATELIER DE TOURNAGE CNC, boîte de montre, cherche poste dans entreprise dynamique, voulant relever des défis. Frontalier avec permis. J'attends vos propositions. Ecrire sous chiffre Q 132-782700 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-782700

MÉCANICIEN DE MACHINES avec CFC, programmation et réglage CNC de tours et fraiseuses 3 à 5 axes, cherche changement de situation. Ecrire sous chiffre T 132-782768 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-782768

amitiés-rencontres

NE RESTEZ PAS SEUL(E) pour la St-Valentin. Venez vous joindre à nous, samedi 10 février dès 19 h. Hôtel de la Balance, La Chaux-de-Fonds. Soirée souper (30 à 70 ans). Renseignements ϕ 039/28 26 21, 038/33 36 75. 028-041273

J.H. 24 ans cherche **AMIE**. ϕ 077/88 90 55. 028-041285

informatique

COURS D'INFORMATIQUE PERSONNALISÉ pour tous les niveaux. Classe de seulement 6 élèves, obtention d'un certificat IFREC. Av. Léopold-Robert 6, 2300 La Chaux-de-Fonds. ϕ 039/28 60 28, Fax 039/28 62 38. 132-782682

vente

UNE POUSSETTE CHICCO, de première main, état neuf, transformable en pousse-pousse: Fr. 450.- y compris accessoires. ϕ 039/31 73 07 dès 19 heures. 132-782458

UN SALON CUIR, anthracite, 3-2-1. Fr. 800.-. ϕ 039/23 58 07. 132-782708

petits travaux

PEINTURE INTÉRIEURE, qualité et prix modérés. ϕ 039/55 10 01 dès 19 heures. 132-781813

Cherche **HEURES DE MÉNAGE** (bureaux), **REPASSAGE**. ϕ 039/24 10 79 l'après-midi. 132-782566

J'effectue à domicile **VOS TRAVAUX DE BUREAU** (correspondance, facturation, procès-verbaux, etc.). Travail soigné et rapide par ordinateur. Ecrire sous chiffre L 132-782777 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-782777

Cherchons **DAME DE CONFIANCE**, en temps qu'employée de maison. 4 jours par semaine, à discuter, dans une jeune famille avec petit enfant. Ecrire sous chiffre S 132-782459 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 132-782459

vacances-voyages

ÉVOLÈNE/VS, logements de vacances 24.02-23 et toute période. ϕ 027/83 13 59. 36-312941

MONTANA-AMINONA APPARTEMENT, 2 à 5 PERSONNES. ϕ 027/41 37 96. 36-314232

SKI À VERBIER (VS)! Hôtel de la Poste, Le Châble, départ télécabine, demi-pension dès Fr. 65.-/personne, tél. + fax 026/36 11 69. 36-312321

MAYENS-DE-RIDES/VS, bel appartement, 2 pièces, calme, meublé, ski 4 vallées, proche installations. Fr. 125 000.- (à discuter). ϕ 022/754 16 22. 18-293252

VAL D'ANNIVIERS, ST-JEAN, À LOUER appartement 8-10 lits, 1 nuit, 1 semaine au plus! Libre dès le 24.2.1996. ϕ 027/23 56 85 (le soir) ou 027/65 16 13 (le week-end). 36-314911

divers

ÉTUDIANT DE LA MÉTHODE GRINBERG cherche personnes pour lectures de pieds gratuites. ϕ 039/31 59 09. 132-782495

DÉCLARATION D'IMPOTS remplie par un professionnel expérimenté peut vous faire gagner de l'argent! Tarif modéré. ϕ 039/54 20 64. 14-780482

autos

A vendre, **BMW 325 IX**, toutes options. Fr. 19 500.-. ϕ 039/41 21 75, soir. 132-782306

NISSAN LAUREL 2.4 E, 1986, 104 000 km, expertisée. Fr. 2600.-. ϕ 039/31 26 45. 132-782802

SEAT IBIZA 1200, 1985, 112 000 km, expertisée. Fr. 2300.-. ϕ 039/31 26 45. 132-782804

FORD TRANSIT 1600, pont, ridelles, expertisé. Fr. 3000.-. ϕ 039/31 26 45. 132-782806

PEUGEOT 605 SV, 3.0 V6 9.92, 60 000 km, automatique, tempomat, toit ouvrant, kit carrosserie, jantes alu 15", volant sport, radio-cassette/CD 6 disques, suspensions sport, spoiler arrière, état neuf. Garantie jusqu'à 7.96. Etat impeccable. Neuf 57 000.-. Prix à discuter. ϕ 066/66 51 55 ou 077/31 44 77. 14-780349

BMW 525 1990, automatique, 130 000 km, options, parfait état, Fr. 19 500.-. ϕ 066/56 66 59. 14-780384

animaux

PERDU CHATTE TIGRÉE, sans collier, quartier Est. ϕ 039/24 30 69. 132-782810

A donner contre frais d'annonce **1 CHIEN CROISÉ APPENZELLOIS**, 5 mois. ϕ 039/41 28 72.

AUTOS MOTOS VÉLOS

Achète au plus haut prix VOITURES bus, camionnettes, Kilométrage, état sans importance. Paiement comptant. ϕ 077/47 61 89 28-37690

Grande liquidation autorisée

Pippo di Roma

? + Fr. 10.- = 2 paires

Vous ajoutez Fr. 10.- et vous recevez une 2e paire

Av. Léopold-Robert 51, La Chaux-de-Fonds

IMMOBILIER

A louer tout de suite ou pour fin mars à La Croix-Fédérale

2 PIÈCES

avec tout confort et cuisine agencée. Loyer: Fr. 670.- + charges. Etude Ribaux von Kessel avocats et notaire, Promenade-Noire 6, Neuchâtel, ϕ 038/24 67 41 28-39529

A vendre

Société immobilière en SA

Fondée en 1983, capital: Fr. 50 000.- Location complète. Bon rendement assuré. 50 actions cédées Fr. 220 000.-. Ecrire sous chiffre F 28-41122 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 28-41122



À VENDRE OU À LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS au cœur de la ville dans immeuble grand confort

APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES À L'ÉTAT DE NEUF, AVEC GARAGE

Comprenant living-salle à manger, 3 chambres à coucher, cuisine entièrement équipée, 2 salles d'eau. Cave. Ensoleillement maximum, panorama sur la ville. Pour renseignements et notice sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET S.A. Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds ϕ 039/23 78 33 - Fax 039/23 77 42 132-781695

132-781755

À LOUER à La Chaux-de-Fonds dans immeuble avec ascenseur et quartier tranquille

HELVÉTIE 77

APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES

A proximité du réseau urbain. Cuisine agencée. Libre dès le 1.5.1996

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous appeler au 039/23 26 55

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

L'annonce, reflet vivant du marché

La mini

Prenez-la au mot!

Message Cochez ce qui convient
 Privé (Fr. 1.- le mot, TVA en plus)
 Commercial (Fr. 2.- le mot, TVA en plus)
 Sous-chiffre (Fr. 25.-, TVA en plus)

A publier Mardi Vendredi

Rubrique Achat Trouvé
 Vente Demandes d'emploi
 Cours privés Animaux
 Informatique Divers
 Autos Immobilier
 Vélos-motos Vacances-voyages
 Perdu Amitiés-rencontres
 Petits travaux

	1x		2x		3x	
	jour	mois	jour	mois	jour	mois

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

LOCALITÉ

Coupon à retourner, jusqu'à la veille de parution 10 h, à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds: Tél.: 039/210 410
Fax: 039/28 48 63

Le Locle: Tél.: 039/31 14 42
Fax: 039/31 50 42

Airtour ferme ses portes

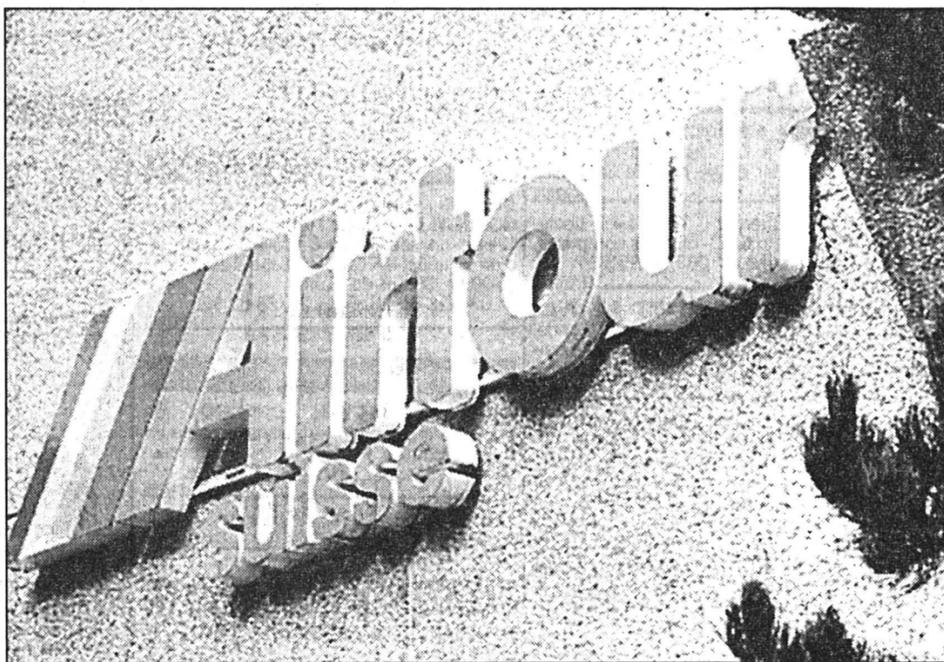
Voyagiste en faillite

Surendetté, Airtour Suisse dépose son bilan. La faillite du voyagiste bernois spécialisé dans les vacances balnéaires entraîne 20 suppressions d'emplois à Ostermundigen (BE) et à l'aéroport de Zurich-Kloten. Kuoni reprend 65% de la filiale CIS Club Intersport (un tiers du chiffre d'affaires) et tous les dossiers en cours.

Airtour fait les frais de la concurrence impitoyable que se livrent les acteurs de la branche, a annoncé lundi le voyagiste. Cette concurrence, alliée à l'excédent d'offre dans le domaine des vacances balnéaires, où Airtour réalisait 80% de son chiffre d'affaires, l'ont conduit dans les chiffres rouges, puis en état de surendettement.

CINQ MILLIONS

Dans ce contexte, un petit organisateur comme Airtour, réalisant de 40 à 45 millions de chiffre d'affaires, n'avait aucune chance, estime Fritz Klopstein, président du conseil d'administration d'Airtour. Le surendettement atteint 5 millions de francs, en dépit des efforts de



Airtour est en faillite

Le voyagiste bernois, surendetté, a déposé son bilan hier.

restructuration qui ont mené à une réduction de 20% des effectifs.

On trouve des employés comme des apprentis parmi les 20

personnes qui perdront leur emploi. Une bourse de contacts sera mise en place pour leur faciliter une réorientation professionnelle. Le versement des salaires est garanti jusqu'à la fin

des délais de résiliation, a indiqué M. Klopstein.

PAS DE CLIENTS LÉSÉS

La faillite d'Airtour ne devrait pas léser la clientèle. Kuoni s'est

engagé à reprendre tous les dossiers de la saison d'hiver en cours, ce qui ménagera aussi le fonds de garantie de la branche. Kuoni reprend aussi 65% du capital de CIS, sauvant ainsi 13 emplois à Ostermundigen. Le reste du capital reste en mains d'Intersport Holding. Le prix de la transaction n'a pas été révélé. La gamme de produits de CIS, spécialisé avant tout dans les vacances actives et de proximité, complète bien celle de Kuoni, a expliqué le porte-parole de Kuoni, Jean-Marc Felix.

Les événements se sont accélérés ces derniers mois. Au printemps 1994, Airtour était passé des mains d'Intersport à celles d'un groupe d'investisseurs, emmenés par l'entreprise d'autocars bernoise Klopstein et l'agence de voyages des PTT. Les nouveaux actionnaires se sont fixé comme but de trouver un partenaire solide, ce qu'ils ne sont jamais parvenus à faire. L'été dernier, Airtour se séparait de son directeur Daniel Wächter.

Le groupe touristique allemand TUI a longtemps été présenté comme partenaire possible d'Airtour. Il a finalement abandonné les négociations pour se concentrer sur l'intégration d'une société reprise en Belgique. (ats)

(Keystone)

6 février 1946 - Le cinéaste français Jean Delannoy tente de tourner l'adaptation du roman d'André Gide, «La symphonie pastorale», avec pour vedettes Michèle Morgan et Pierre Blanchard. En raison des mauvaises conditions climatiques, l'équipe doit quitter Château d'Oex au bout de quelques temps, pour s'installer à Zermatt, où elle espère trouver le soleil.

BRÈVES

Licio Gelli

De retour à Lugano

Licio Gelli, qui tente de récupérer son «trésor» en Suisse estimé à plus de 120 millions de francs, est revenu hier à Lugano. Il a participé à la dernière séance du Tribunal pénal tessinois consacrée à cette affaire.

Politique suisse

PRD en tête

Après les élections du week-end à St-Gall, le PRD reste le parti qui dispose du plus grand nombre de sièges sur l'ensemble des parlements cantonaux. Il précède d'une courte longueur le PDC, plus nettement le PS.

Supercanon

Cadeau d'acier

La Confédération se retrouve avec 160 tonnes d'acier de haute qualité sur les bras suite au jugement rendu la semaine dernière par la Cour pénale fédérale dans l'affaire du supercanon irakien.

Entraide pénale

Rien de plus

La commission des affaires juridiques du Conseil des Etats est favorable à une révision de la loi sur l'entraide pénale internationale. Elle ne veut toutefois pas d'une centralisation des procédures pour la Confédération.

Chine

Pas de Suisses

Le Corps suisse d'aide en cas de catastrophe n'ira pas en Chine, touchée par un violent séisme. Les autorités chinoises ont refusé cette aide hier.

Würenlingen

C'est parti

La Division principale de la sécurité des installations nucléaires recommande d'autoriser la construction du dépôt intermédiaire pour déchets radioactifs à Würenlingen.

Votations du 10 mars

L'USS acquiesce

Le comité directeur de l'Union syndicale suisse (USS) recommande le oui aux cinq objets qui seront soumis au vote populaire le 10 mars.

Voitures

Payez, maintenant

Le Parlement zurichois souhaite un impôt fédéral sur les véhicules à moteur, prélevé par le biais d'une taxe sur les carburants. Il a soutenu hier une initiative allant dans ce sens.

Genève: chimie suisse

Grève d'avertissement chez Givaudan

Quelque 250 travailleurs des 690 que compte l'entreprise Givaudan-Roure, à Vernier (GE), ont fait une grève d'avertissement hier de 5 heures à midi. Il n'y a pas eu d'incident. Ils exigent notamment le maintien et la création d'emplois dans cette entreprise du groupe bâlois Roche, spécialisée dans la production d'arômes et de parfums.

Les travailleurs mécontents, qui ont qualifié leur mouvement de «vrai succès», n'ont pas empêché le personnel non gréviste de se rendre au travail. Vasco Pedrina, président du Syndicat industrie et bâtiment (SIB) et coprésident de l'USS est venu leur apporter son soutien. La grève avait été votée la semaine dernière, à l'initiative des travailleurs. Lundi, ils ont adressé une lettre à la direction et menacé de recourir à des «mesures plus dures» si les négociations n'aboutissent pas.

Outre le maintien et la création d'emplois, les revendications portent sur l'extension de

la convention collective de travail (CCT) aux autres travailleurs (personnel administratif et personnel temporaire), un meilleur partage du travail, le rétablissement du partenariat social et la pleine compensation du renchérissement.

«Il s'agit d'un mouvement de la base qui exprime un ras-le-bol général», a déclaré Rolf Scherer, président de la commission syndicale de l'entreprise. «Nous n'avons jamais voulu rompre les négociations en cours. Au contraire, nous voulons à nouveau être considérés comme de véritables partenaires sociaux et ne plus être mis devant le fait accompli».

Pour Alain Lamat, membre de la commission syndicale de l'entreprise, «la question qui se pose aujourd'hui est de savoir ce qu'il va rester à Vernier». Depuis la fusion avec Roure, une grande partie du secteur de la parfumerie a été transférée en France, à Argenteuil. De plus, une partie du secteur Recherche

et Développement est en cours de déplacement à Dübendorf (ZH).

Alors que la direction avait promis la création de six nouveaux emplois, ce sont en fait 38 postes qui seront supprimés ces prochains mois. Ces dernières années, 350 postes en tout ont été supprimés, soit 38% de l'effectif à Vernier.

La direction de Givaudan-Roure est «choquée par cette rupture unilatérale du processus de négociation». Dans un communiqué diffusé hier, elle souligne que la grève constitue une violation «grave et sans précédent» de l'obligation de paix du travail.

Givaudan note que la proposition résultant de cinq séances de négociations prévoit une augmentation de 1,5% de la masse salariale. On ne saurait donc parler d'une diminution des revenus. La direction affirme par ailleurs que les six emplois décidés lors des négociations 1994/95 ont bien été créés et les personnes engagées. (ap)

Asile à Zoug

Feu suspect

Un centre de transit pour demandeurs d'asile, situé sur le Zugerberg, a été gravement endommagé par un incendie dans la nuit de dimanche à lundi. Personne n'a été blessé. La police zougnoise n'exclut pas qu'il s'agisse d'un incendie criminel ou peut-être d'un acte raciste.

Le feu s'est déclaré vers 1 heure 35 au rez-de-chaussée de la baraque militaire de deux étages occupée par les demandeurs d'asile. Les 13 personnes qui habitaient la maison ont pu sortir à temps. Une centaine de pompiers sont intervenus pour maîtriser le sinistre. Les dégâts n'ont pas encore pu être estimés. La cause du sinistre n'a pas encore été déterminée et l'enquête était toujours en cours hier après-midi. Jusqu'à présent, la police n'exclut pas l'incendie criminel. (ap)

Femmes

Petit pas

La Suisse doit ratifier la convention de l'ONU de 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. La commission des affaires juridiques du Conseil des Etats fait cette proposition par 9 voix contre 1 et 3 abstentions, ont annoncé hier les services du Parlement. La commission avait demandé à l'administration de lui fournir des informations complémentaires concernant le droit des femmes à acquérir, changer et conserver leur nationalité. Elle est arrivée à la conclusion que la ratification de cette convention s'inscrit dans la politique suisse en faveur des droits de la personne. L'ordre juridique suisse répond en outre aux exigences de la convention, a relevé la commission. Une réserve est prévue pour le nom de famille. (ats)

Leuenberger

Secret?

Pour taire ses sources dans une affaire liée à la «pizza connection» en 1988, le conseiller fédéral Moritz Leuenberger ne pourra pas invoquer le secret de fonction. Comme la commission du National, son homologue des Etats a refusé d'entrer en matière sur une demande de levée du secret de fonction. Les deux commissions ont estimé que ce cas ne relevait pas du secret de fonction auquel sont tenus les membres d'une autorité en vertu du code pénal. L'affaire concerne la plainte d'un avocat tessinois que Moritz Leuenberger, alors conseiller national, avait accusé d'être mêlé à la «pizza connection» dans une interpellation déposée en décembre 1988. M. Leuenberger avait refusé de dévoiler le nom de son informateur à la justice. (ats)

Contrôle de qualité de la viande

Nouvelle expérience

Les amateurs de viande doivent pouvoir être informés sur l'origine du morceau, son mode de production, ainsi que sur la nourriture et les médicaments consommés par la bête. A cet effet, les producteurs de viande ont mis sur pied un projet de contrôle de qualité, qu'ils sont actuellement en train de tester.

En juin dernier, la Protection suisse des animaux (PSA) et les consommateurs ont lancé un appel au boycott de la viande en Suisse alémanique. Ils en ont profité pour faire valoir leur revendication, pour les produits carnés, d'une obligation étendue de déclarer. A cette action, contestée, les producteurs de viande ont riposté en lançant le projet «contrôle de qualité de la production de viande». 36 exploitations pilotes s'y sont associées, selon le service d'information agricole alémanique LID.

Chaque tête de bétail issue d'une de ces exploitations se verra délivrer une sorte de «certificat de livraison» comprenant des indications sur son origine, son mode de production, son âge, ainsi que sur la nourriture

et les médicaments ingurgités et sur d'éventuelles restrictions d'utilisation. Des formulaires de deux à quatre pages devront être remplis par espèce, selon la centrale de consultation agricole de Lindau (ZH), responsable du projet.

L'expérience a été lancée par l'Union suisse des paysans (USP) en collaboration avec les associations professionnelles, les offices fédéraux et les spécialistes concernés. L'Office vétérinaire fédéral (OVF) s'y intéresse tout particulièrement, a expliqué Thomas Jäggi de l'USP. L'enregistrement des animaux est indispensable pour lutter contre les épizooties. Cette initiative a été présentée deux fois déjà aux milieux concernés, notamment aux abattoirs, aux organisations de défense des consommateurs ou aux fabricants de nourriture pour animaux. Un premier bilan intermédiaire sera dressé après trois mois, explique Thomas Jäggi. Les éléments de base pour une telle déclaration devraient être réunis d'ici à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'agriculture, vraisemblablement en 1997. (ats)

Juge fédéral

On attend

Aucune décision n'a encore été prise sur la levée de l'immunité du juge fédéral Franz Nyffeler, demandée par le procureur principal argovien. Président du Tribunal de commerce d'Argovie, le juge aurait versé des indemnités excessives à des juges suppléants. Il demande l'accès au dossier.

Le juge fédéral devait se prononcer lui-même sur la levée de son immunité pour la fin janvier. Pour qu'une enquête pénale puisse être engagée, il faut en outre que soit levée l'immunité. Franz Nyffeler avait été élu au Tribunal fédéral en juin dernier par les Chambres fédérales. Les irrégularités au Tribunal de commerce d'Argovie ont été découvertes au cours d'un contrôle interne. (ats)

Sirènes suisses

Laiüü...

Un essai d'alarme aura lieu mercredi prochain 7 février dans toute la Suisse, de 13 h 30 à 14 h heures. Comme chaque année à la même époque, il s'agit de vérifier le bon fonctionnement des quelque 7000 sirènes destinées à prévenir la population en cas de fait de guerre ou de catastrophe.

Le contrôle porte sur la diffusion du signal «alarme générale». Il s'agit d'un son oscillant continu durant une minute. Si nécessaire, l'essai peut être répété jusqu'à 14 h, a indiqué hier le Département fédéral de justice et police (DFJP). Lorsque le signal «alarme générale» retentit à un autre moment que celui du contrôle annoncé, cela signifie que la population pourrait être menacée. (ap)

Le mot mystère

Définition: séparation brutale, un mot de 7 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 8

E	R	C	P	B	C	P	D	I	E	S	E	R	R	E
R	L	O	R	D	R	N	U	E	D	I	V	A	S	N
T	R	U	R	E	S	A	C	R	S	I	O	T	R	
T	N	P	C	O	E	T	A	R	A	P	P	A	R	E
E	N	O	C	A	L	G	S	L	F	M	A	S	I	C
L	C	L	T	C	M	E	A	P	A	E	B	R	O	S
E	E	E	A	R	A	M	M	C	C	I	I	R	L	T
A	N	S	E	P	A	P	I	E	R	O	T	N	E	E
R	T	L	E	L	E	C	T	E	H	A	E	O	T	R
E	R	I	E	E	O	G	O	E	O	C	P	U	N	E
I	E	C	R	G	G	B	N	U	R	C	S	A	O	I
S	S	O	I	A	I	E	O	A	D	O	R	E	C	T
M	E	T	O	T	D	S	S	I	E	R	L	I	A	E
E	E	O	S	O	N	E	T	M	R	D	E	H	E	M
R	R	N	L	S	I	M	R	E	P	E	C	E	C	R

A Accord Adoré Aimé Ange Apparat Aréisme Avide	B Boire Brune	C Cafardé Cambrer Campos Capter Carton Casser Caste	D Dièse E Ecrasé F Feinte G Franc H Glaçon Hoirie	I Immaculé L Laiton Légiste Lettre Loden Lord M Métier O Obole P Otage Parcage Papier Parlé Permis Pive	R Rapace S Salamalecs Sbire Schème Serré Socle Soirée Sorbe T Tirade Totem Triolet Trop
---	-------------------------	--	---	---	---

roc-pa 299

A louer à La Chaux-de-Fonds
dans immeubles résidentiels

appartements neufs

4½ pièces

avec balcon

3½ pièces

avec jardin d'hiver

Garages à disposition.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements et visites:
Gérance immobilière
Bosschart & Gautschi
Avenue Léopold-Robert 76
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 17 83

132-782111

A VENDRE

Cornes-Morel
La Chaux-de-Fonds

**Bel appartement
de 3½ pièces**

- un séjour avec balcon
- deux chambres à coucher
- cuisine agencée et habitable
- salle de bains/WC
- garage

Splendide dégagement, Vue imprenable.

Fonds propres minimum Fr. 22 000.-
charges financières Fr. 764.- par mois
grâce au système aide fédérale
ou notre coopérative de cautionnement
immobilier CCI/LPPE

Notice à disposition
et visite sur rendez-vous.

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

UNPI

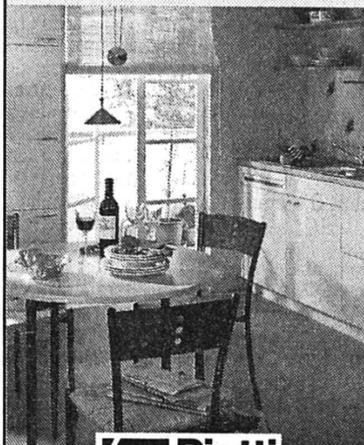
132-781873

TRAVAUX DE PEINTURE

et d'entretien d'immeubles exécutés à des prix très modérés.
Ecrire sous chiffre Q 28-41191 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel.

28-41191

UNE IDÉE FUMANTE:
RÉNOVER
EN HIVER AVEC PIATTI.



PIATTI

Venez visiter notre
EXPOSITION PERMANENTE
chez votre représentant régional Piatti
G.-A. MICHAUD

Ebénisterie, menuiserie
Cuisines, armoires
Meubles salles de bains **GAM**
Fleurs 24
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 23 20

132-781724

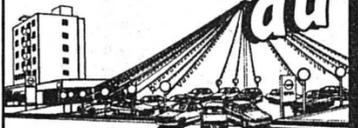
Heureusement
qu'elle existe!



L'Aide suisse aux
montagnards

Demandez notre bulletin de versement
Téléphone 01/710 88 33

Venez
négocier
au



**GARAGE
DURALLYE SA**
Rue de France 80, Le Locle

- △ Offre de reprise pour l'achat d'une Opel neuve.
- △ Reprise de votre voiture (toutes marques) de 10 printemps ou plus, sans catalyseur.
- △ Prix scalpés sur pratiquement tous les modèles.
- △ Venez profiter d'une offre du tonnerre...

Amis de la route
reprise de 3000.-
plus le

Rabais des
GRANDS CHEFS



039/31 33 33

L'annonce, reflet vivant du marché



Fritz-Courvoisier 61
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 33 83. Fax 039/28 76 02

Tout l'équipement
et l'habillement pour la chasse,
le tir, la pêche

- Armes de chasse et de sport
- Munitions
- Optique
- Articles de pêche
- Coutellerie
- Vêtements de chasse et de pêche
- Accessoires pour chiens
- Réparations

Ouvert tous les jours du mardi au
vendredi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h 30

Samedi de 8 h à 12 h
et de 14 à 16 h

Fermé: lundi



La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 03 30/23 03 31
Ld-Robert 104-106
Tx 952 149 SAND CH
Fax 039/23 38 68

Outils de précision
Mobilier industriel et d'atelier
Machines et établis neufs
et d'occasion
(horlogerie, bijouterie
et fine mécanique)

A l'Ancien-Stand à La Chaux-de-Fonds
Demain 7 février 1996 à 20 heures précises

Grand match au loto des chasseurs

Maximum de marchandise autorisé

Tous les 10 tours 1 carton = Fr. 400.- en bons CID

Lot de consolation au tirage au sort

2 tours gratuits pendant le match

Abonnement: Fr. 18.- pour 40 tours
50 ct la carte supplémentaire (coupons)

Pas de tour supplémentaire

Admis dès 16 ans

Favorisez nos annonceurs

132-782072

Alimentation des Moulins

Jean-R. Kuenzi
Avenue Léopold-Robert 132
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 40 10
**OUVERT CHAQUE
DIMANCHE
de 8 h 35 à 10 h 30**

Mobilière Suisse Société d'assurances

l'assurance d'être bien assuré

Marc Monnat

Agent général
Espace 3
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 15 35

TOYOTA Garage Cassi-Imhof SA

Bd des Eplatures 1
2304 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/26 88 44
Fax 039/26 13 21

Un nouvel antidote contre
les coups de froid.
Le nouveau profil des fenêtres
en plastique Ego-Kiefer,
champion de l'isolation.

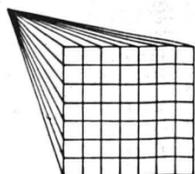
EgoKiefer
Fenêtres et portes



Jean Claude, menuiserie-ébénisterie
Rue du Doubs 154, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 19 35, fax 039/23 85 19

CAVE DE LA SERRE
RUDOLF & KAISER SA

Vins, spiritueux, bières, eaux minérales
Serre 91-93, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 23 80 - 23 23 78 Fax 039/23 23 81



P.H. Heytens

Maçonnerie
Carrelage
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 23 06 83

Garage et carrosserie
des Eplatures
Roland Guinand et Daniel Sbarzella SA
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/26 04 55, fax 039/26 09 55



HONDA RENAULT

Vente automobiles: Jean-Denis Haag SA

Menuiserie-vitrierie

J.-C. Matile

Miéville 134
2314 La Sagne

☎ 039/31 52 62

Fortes répliques sismiques au sud de la Chine

Les rescapés manquent d'eau

Six répliques sismiques ont frappé hier la province du Yunnan, après le séisme meurtrier qui a secoué samedi le sud de la Chine. Les rescapés s'apprêtaient à passer une troisième nuit dehors dans le froid, alors que les stocks de nourriture et d'eau potable commencent à s'épuiser.

Le tremblement de terre, d'une magnitude de 7, a fait jusqu'à présent 242 morts et près de 15.000 blessés, dont 4000 sont dans un état sérieux, ont indiqué hier les autorités de la province du Yunnan. Mais le bilan pourrait avoir déjà dépassé les 300 morts, car plusieurs localités restaient encore coupées du monde lundi soir.

La zone la plus touchée a été le comté de Lijiang, situé au nord-ouest du Yunnan, dans une région montagneuse proche du Tibet, où 236 morts ont été enregistrés. Six fortes secousses se sont à nouveau produites lundi dans cette région, située près de l'épicentre du séisme.

GLACIALES

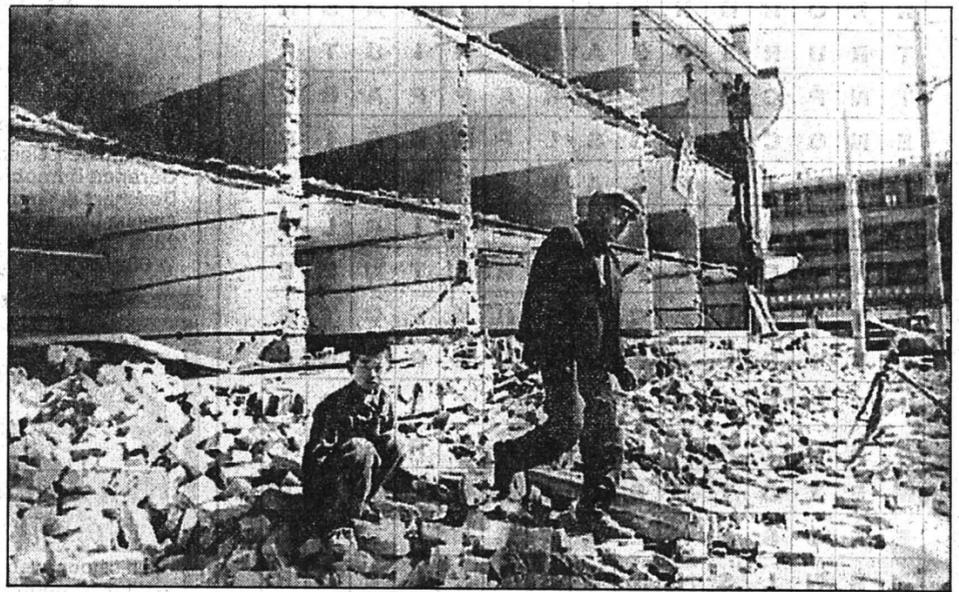
La plus violente de ces répliques a atteint la magnitude de 6 sur l'échelle de Richter, mais n'au-

rait pas fait de victimes. La plupart des habitants de la région ont en effet refusé de regagner leurs maisons ou de se réfugier dans des bâtiments après le séisme de samedi. Le Bureau de sismologie de Lijiang a mis en garde contre de nouvelles répliques et la population a reçu pour consigne de rester pour une nuit encore à l'extérieur des maisons.

Les malades et les blessés soignés dans les quatre hôpitaux de la ville ont été installés sous des tentes de fortune, malgré les températures glaciales qui sévissent à cette altitude de 2400 m. L'électricité est toujours coupée et seules les opérations urgentes sont assurées dans les hôpitaux grâce à des générateurs. Quelque 1900 soldats et miliciens avaient été mobilisés pour participer aux secours, a indiqué l'agence Chine nouvelle.

OFFRE DÉCLINÉE

«Notre principal problème maintenant, c'est le manque d'eau potable et de nourriture», a déclaré un médecin. Selon lui, une vingtaine de personnes ont été gravement intoxiquées après avoir bu de l'eau polluée. Le directeur français d'un hôtel de luxe a confirmé que l'eau des puits avait été polluée et que les canalisations de la ville avaient été éventrées par les secousses.



Sud de la Chine

La zone la plus touchée a été le comté de Lijiang, situé au nord-ouest du Yunnan, dans une région montagneuse proche du Tibet. (Keystone-AP)

Selon le directeur, beaucoup de personnes sont probablement encore ensevelies sous les gravats des vieilles maisons en torchis qui se sont écroulées. Parmi les dizaines de milliers de blessés figurent cinq touristes étrangers. Lijiang, habitée principalement par des minorités tibétaine et

Naxi, est un lieu touristique très fréquenté du Yunnan.

La Croix-Rouge chinoise a lancé dimanche un appel à l'aide internationale. Elle a annoncé que des médicaments et des vêtements allaient être acheminés mardi aux sinistrés. Pékin a cependant décliné l'offre du Corps

suisse d'aide en cas de catastrophes (ASC) qui proposait de participer aux opérations de secours, a indiqué l'ASC. Les autorités chinoises ont jugé que l'aide étrangère n'était pas nécessaire. L'ASC proposait d'envoyer 20 personnes et six chiens. (ats, afp, reuter)

6 février 1932 - L'un des maîtres de la «Nouvelle Vague», le cinéaste François Truffaut naît à Paris. Il fait de brillants débuts de critique dans «Les Cahiers du cinéma». Le cinéaste fait une entrée fracassante avec «Les 400 coups», dans lequel apparaît Jean-Pierre L aud qui restera son «double spirituel» dans plusieurs films.

BRÈVES

Népal

Berceau de Bouddha retrouvé

Des archéologues ont découvert le berceau de Bouddha sous les ruines d'un temple dans le sud-ouest du Népal, a annoncé le premier ministre du royaume himalayen. Les chercheurs ont détéré des reliques à cinq mètres sous le temple de Mayadevi, à Lumbini (350 km à l'ouest de Katmandou).

Suède

SOS hommes battus!

Certains y voient déjà une conséquence de l'égalité des sexes: la police enrregistre en Suède de plus en plus de plaintes émanant d'hommes battus par leur femme ou petite amie. Bien que la plupart des hommes n'osent pas dire publiquement qu'ils ont été agressés par une femme, environ 300 plaintes concernant ce genre d'agressions ont été déposées l'année dernière dans les commissariats suédois, a rapporté hier le journal «Expressen».

Shell

Plate-forme fermée

Une seconde plate-forme Shell en mer du Nord devant être mise à la retraite, elle sera totalement démantelée pour être recyclée à terre, a annoncé hier le gouvernement britannique. Il y a sept mois, le groupe pétrolier avait dû renoncer à saborder Brent Spar au large de l'Ecosse après une virulente campagne de presse.

Pays-Bas

Chaos sur les canaux

Un homme est mort et plus de 100 personnes ont été blessées dimanche dans le nord des Pays-Bas où des promenades et des courses en patin sur les canaux gelés ont tourné au chaos, a annoncé la police. Le nombre de glisseurs et les différences de niveau ont provoqué de multiples collisions entre patineurs. Des dizaines de personnes souffrent de fractures. Les organisateurs d'une course sur les eaux gelées du lac d'IJsselmeer, au nord d'Amsterdam, ont été débordés par le nombre de concurrents: 30.000, dix fois plus que prévu. Un homme a succombé à une crise cardiaque pendant l'épreuve.

Le Pape entame un voyage en Amérique latine

Première étape au Guatemala

Le pape Jean Paul II s'est envolé hier pour le Guatemala, première étape de sa tournée en Amérique latine. Il se rendra ensuite au Salvador, au Nicaragua et au Venezuela. Le Saint-Père ne s'est plus rendu dans cette région depuis 1983. Il s'agit de son 69e voyage à l'étranger.

Décorée de fleurs et d'ornements multicolores, envahie par des centaines de marchands, Esquipulas s'apprêtait hier à recevoir le Pape et 300.000 fidèles dans une ambiance mêlant le re-

cueillement et la foire commerciale. Les habitants ont suspendu des couronnes d'herbes où sont fixés des petits chapeaux, des petits paniers ou d'autres objets artisanaux de couleur sur toute la longueur et toute la largeur de la rue principale.

Le souverain pontife, âgé de 75 ans, passera quatre nuits au Guatemala. Il se rendra demain et jeudi au Nicaragua et au Salvador. Vendredi, il quittera l'Amérique Centrale pour le Venezuela, seul pays d'Amérique du Sud prévu à son voyage. Il y restera jusqu'au dimanche.

A la veille de la visite papale, le président guatémaltèque Alvaro Arzu semble avoir échappé hier à une agression. Un homme de 24 ans a été abattu par les gardes du corps du président alors que, selon les autorités, il tentait d'écraser le président et sa femme avec un véhicule. De son côté, le père du présumé agresseur a estimé qu'il s'agissait d'une tragique erreur commise par les gardes du corps. Son fils, un laitier travaillant dans le secteur, a été victime d'un accident, selon lui.

(ats, reuter, afp)

Déjà plus de septante morts aux Etats-Unis

Le froid continue de sévir

Le froid et les intempéries, qui ont déjà fait 73 morts en l'espace d'une semaine, continuent de sévir aux Etats-Unis, se déplaçant vers l'est, tandis que des régions entières sont sous la neige, par des températures polaires.

Selon les prévisions météo, le froid devait persister hier le long de la côte est et de la vallée de l'Ohio aux Grands Lacs. La descente d'air froid venu de l'Arctique n'épargne pas non plus le golfe du Mexique et la Floride, plus au sud, où les producteurs d'agrumes s'inquiètent des conséquences du gel sur les cultures.

Il faisait hier matin -23 degrés à l'aéroport Dulles de Washington, -21 en Virginie, -13 à New York, -14 à Chicago, -13 degrés et -12 degrés à Meridian et Jackson, dans le Mississippi, -9 à Baton Rouge, en Louisiane.

FROID ET BROUILLARD

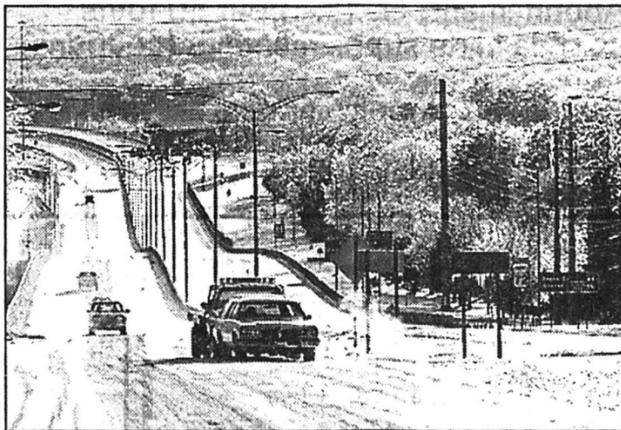
Le froid, la neige, le brouillard et le verglas sont à l'origine de 73 morts, principalement dues à des accidents de la circulation. Certaines personnes sont aussi mortes de froid, comme cette femme de 80 ans retrouvée à

Eau Claire, dans le Wisconsin. Elle s'est enfermée par mégarde dans son garage, après être allée prendre son courrier. A Green Bay, toujours dans le Wisconsin, un homme a été découvert gelé devant son domicile.

A Newton, dans le Mississippi, sept personnes sont mortes dans un incendie apparemment provoqué par un réchaud au ké-

rosène, allumé pour pallier une panne de courant. Sous le poids de la glace et de la neige, de nombreuses lignes électriques se sont rompues. Quelque 250.000 abonnés ont ainsi été privés de courant hier matin en Caroline du Nord, 20.000 en Virginie, plusieurs centaines en Virginie occidentale et dans l'est du Tennessee.

(ap)



Huntsville en Alabama

Cet Etat du sud-est des Etats-Unis est durement frappé. Il borde pourtant le golfe du Mexique. (Keystone-AP)

Satellite japonais placé sur orbite

Ariane: nouveau succès

Pour sa 83e mission, hier, la fusée Ariane a placé sur orbite le satellite de télécommunications japonais N-Star B.

Le décollage, qui a eu lieu depuis la base de Kourou en Guyane française, était initialement prévu samedi. Cette deuxième mission de l'année avait dû être reportée de 48 heures en raison d'un contrôle technique. Après avoir détecté une anomalie sur un lot de fusées de sépara-

tion d'étages, Arianespace avait décidé de contrôler ceux qui étaient montés sur le lanceur prévu pour le vol 83, une Ariane-IV équipée de quatre propulseurs d'appoint à poudre.

Construit par la société américaine Spaces Systems Loral pour le compte de NTT et NTT DoCoMo, N-Star B doit permettre d'exploiter pendant dix ans les communications fixes et mobiles (avions, véhicules sur route, etc.) au-dessus du Japon. (ap)

Angleterre: cambrioleurs surpris

Un bambin les aide!

Un petit garçon de quatre ans a surpris chez lui des cambrioleurs. Il s'est pris de sympathie pour eux. Il leur a indiqué où ses parents cachaient leur argent et les a aidés à s'enfuir, a rapporté hier le «Times». Les trois auteurs du cambriolage, qui a eu

lieu à Coventry (Grande-Bretagne), ont été arrêtés. Au matin, le bambin a raconté son aventure, mais ses parents ne l'ont ni puni, ni même grondé, trop heureux qu'il ne lui soit rien arrivé.

(ats, afp)

France: centaines de mouettes touchées

Des morts mystérieuses

Près d'un millier de mouettes et quelques goélands ont été retrouvés morts depuis dimanche midi à l'embouchure de la rivière La Canche, entre Le Touquet et Etaples dans le Pas-de-Calais en France.

de pollution marine recensée sur le littoral, explique le Dr Halle, il nous faudra trancher entre la piste toxicologique ou la piste du stress climatique qui aurait provoqué l'apparition d'un virus latent». (ap)

Les oiseaux marins présentant des symptômes de paralysie des pattes (photo Keystone-AP) ont été ramassés par les pompiers et les employés des services techniques de la ville qui les ont stockés dans une benne.

Selon les premières constatations, ce sont principalement les mouettes rieuses qui sont touchées par le mal mystérieux. La grande majorité des autres oiseaux du littoral semble y avoir échappé.

Pour l'heure, deux hypothèses sont envisagées. «En l'absence



Quelqu'un

Quelque part
Quelques

[de plus]

Chaque année, en Suisse romande, des milliers de personnes entreprennent et réalisent des projets d'entraide sociale, culturels ou de recherche médicale.

En leur redistribuant l'intégralité de nos bénéfices, soit près de 60 millions de francs par an, nous soutenons plus de 2000 institutions d'utilité publique en Suisse romande...

...pour quelques pas de plus.



Au profit de l'utilité publique

La Loterie Romande soutient la création artistique.

118-700324

IMMOBILIER

LA CHAUX-DE-FONDS
Av. Léopold-Robert
A vendre
2 1/2 pièces, 77 m²
Mensualités: dès **Fr. 610.-** + ch.
Fonds propres: **Fr. 21 000.-**
☎ 038/24 57 31 28-40371

A louer à La Chaux-de-Fonds
LOCAUX de 110 m²
Comprenant 4 pièces pour bureaux ou petite industrie.
Fr. 1270.- plus Fr. 180.-
Fiduciaire Offidus SA
2016 Cortaillod. ☎ 038/42 42 92 28-41094

A LOUER 132-782722
Gibraltar 13
à La Chaux-de-Fonds
APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES
Cuisine agencée.
A proximité du centre ville
Libre de suite
NOUVEAU
Service de location 24h/24 en composant
le No 039/23 71 28 pour connaître la liste
de nos objets à louer
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

La Chaux-de-Fonds
Rue de l'Etoile 1
A louer tout de suite
1 pièce
Au 6^e étage.
Avec cuisinette et salle de bains/WC.
Loyer: **Fr. 414.-** + charges
Pour traiter:
VERIT SOCIÉTÉ DE
GESTION ET IMMOBILIÈRE
1005 LAUSANNE, rue Martèrey 34
Téléphone 021/323 99 31
Fax 021/323 99 12 22-380058

La Chaux-de-Fonds
A louer
Appartement 3 pièces
Fr. 940.- charges comprises, dès le 1^{er} mai 1996
☎ 039/26 53 70
ou
037/30 42 30 17-184126

Publicité intensive, Publicité par annonces

OFFRE EXCEPTIONNELLE À VENDRE
en ville de La Chaux-de-Fonds
SUPERBE appartement de 5 1/2 pièces
Charges mensuelles tout compris, **Fr. 1020.-**
Pour tous renseignements:
Nom: Prénom:
Adresse:
Tél.:
A retourner à: Michel Wolf SA, ☎ 038/21 44 00
Place Numa-Droz 1, 2001 Neuchâtel 28-41165

FEUILLETON

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 97

Mary Higgins Clark

**Recherche
jeune femme
aimant danser**

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

Tandis qu'elle le fixait, la bouche trop sèche pour crier, Len Parker frappa à la porte, la bourra de coups de pied, puis fit demi-tour et partit en courant dans la rue.

X
Vendredi 1^{er} mars

Greta Sheridan hésita entre se lever ou dormir une heure de plus. Une bise aigre de mars frappait les carreaux et elle se souvint que Chris lui avait maintes fois répété de faire remplacer ces fenêtres.

La lumière du petit matin filtrait à travers les rideaux tirés. Elle aimait dormir dans une atmosphère fraîche. Bien au chaud sous les couvertures et la courtoise, elle se sentait douillettement en sécurité à l'abri du baldaquin de moire bleue et blanche.

Elle avait rêvé de Nan. L'anniversaire de sa mort, le 13 mars, tombait dans deux semaines. La veille, Nan avait eu dix-neuf ans. Cette année, elle aurait fêté son trente-quatrième anniversaire.

Aurait fêté.

Greta rejeta les couvertures d'une main impatiente, attrapa sa robe de chambre de velours et se leva. Enfilant ses pantoufles, elle sortit dans le couloir et descendit l'escalier tournant jusqu'au rez-de-chaussée. Elle comprenait l'inquiétude de Chris. La maison était spacieuse et personne n'ignorait qu'elle y vivait seule. «Tu n'imagines pas à quel point c'est enfantin pour un professionnel de débancher un système d'alarme», l'avait-il souvent prévenue.

«J'aime cette maison.» Chaque pièce contenait tant d'heureux souvenirs. Greta avait l'impression qu'elle les laisserait derrière elle si elle devait s'en aller. «Et, songea-t-elle tandis qu'un sourire effleurait ses lèvres, si Chris finit un jour par s'établir et me donner des petits-enfants, ce sera un endroit merveilleux pour les recevoir.»

On avait déposé le *Times* devant la porte de service. Tandis que le café passait dans le percolateur, Greta commença à lire. Il y avait un court article dans une page intérieure sur cette jeune fille retrouvée morte à New York, la semaine dernière. «Un meurtre plagiat», disaient-ils. Quelle horreur! Comment pouvait-il exister deux êtres aussi malfaisants, l'un qui avait ôté la vie à Nan et l'autre qui avait tué Erin Kelley? Erin Kelley serait-elle toujours en vie si cette émission n'avait pas été diffusée?

Et quel souvenir Greta cherchait-elle à déterrer en insistant tellement pour la regarder? «Nan, Nan, pensa-t-elle. Tu m'as dit quelque chose dont l'importance n'aurait pas dû m'échapper.»

Nan, ses bavardages à propos de l'école, de ses cours, de ses amis, de ses rendez-vous. (A suivre)

Vous, OK, et personne d'autre

Recherchons pour mission de longue durée

monteur en chauffage qualifié

Contactez M. Guisolan qui vous renseignera volontiers.

PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04



L'HÔPITAL DU DISTRICT DE MOUTIER

souhaite engager un (e)

LABORANTIN (E) DIPLOMÉ (E) CRS pour un poste à 80 %

L'activité de notre laboratoire couvre les domaines suivants: coagulation, hématologie, chimie clinique et immunohématologie.

Les dossiers de candidature sont à faire parvenir au Service du personnel de l'Hôpital du district de Moutier, rue Beausite 49, 2740 Moutier, tél. 032 943943.

160-717262/4x4

Entreprise de transports, région neuchâteloise, cherche un **mécanicien d'entretien (poids lourds)**

Nous demandons:

- sens des responsabilités;
- initiative;
- aptitudes à diriger du personnel.

Tâches à effectuer:

- entretien sur véhicules Scania/Daf/Volvo;
- gestion d'un magasin (commande pièces et matériel d'exploitation);
- travaux de soudure, peinture.

Entrée en fonction:

- tout de suite ou à convenir.

Salaires: à convenir
Faire offre sous chiffre V 28-40681
À Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel.

MON Le Prelet SA
DEPUIS 1895
MANUFACTURE DE CADRANS
2206 LES GENEVEYS/COFFRANE

DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE DÉPARTEMENT CRÉATION NOUS CHERCHONS À ENGAGER POUR UN MI-TEMPS UN(E)

DESSINATEUR(TRICE)

- MAÎTRISANT PARFAITEMENT LA DAO (AUTOCAD/WINDOWS).
- BONNE BASE MÉCANIQUE OU MICROMÉCANIQUE.
- EXPÉRIENCE DANS L'HABILLEMENT HORLOGER.
- NOUS OFFRONS UN TRAVAIL INTÉRESSANT, ÉVOLUTIF, DIRECTEMENT RATTACHÉ À LA DIRECTION.
- ENTRÉE TOUT DE SUITE OU À CONVENIR.
- FAIRE OFFRES ÉCRITES ACCOMPAGNÉES DES DOCUMENTS USUELS À NOTRE SERVICE DU PERSONNEL.

28-40171

Tél. 038 57 16 22 Fax 038 57 22 43

Solution du mot mystère RUPTURE

ADIA
POSTE FIXE 039/23 63 83
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

MÉCANICIEN

dont les tâches seront:

- dépannage/entretien
- réglage de machines
- responsabilité d'un atelier et suivi de sa production.

Ce poste vous intéresse? Alors appeler **P. Blaser** qui vous en dira plus.

Sponsor officiel du HCC
Système de Qualité Certifié
ISO 9002/EN 29002
Reg. N° 11735-01

Pharmacie Mariotti
Grande-Rue 38, Le Locle
cherche pour fin avril 1996 ou date à convenir une
assistante en pharmacie
à temps complet.
Faire offre par écrit. 132-782750

Police-secours: 117

Garage des Montagnes
Nous cherchons
1 mécanicien sur automobiles avec CFC
Envoyer documents usuels à:
Garage des Montagnes, Michel Grandjean SA
Léopold-Robert 107, 2300 La Chaux-de-Fonds.
132-782655

MARQUE D'HORLOGERIE DE PRESTIGE (région biennoise) cherche un

RESPONSABLE du département ASSEMBLAGE et CONTRÔLE FINAL

appelé à **organiser** la production de montres, à assurer les quantités et la **qualité** tout en **gérant** le personnel d'atelier (20 personnes).

Cette **fonction-clé**, fondamentale pour la société, s'adresse à un **horloger** expérimenté connaissant les mouvements chronographes quartz et mécaniques et capable de conduire une équipe.

Les candidats de 35 à 50 ans, parlant le **suisse-allemand** et le français, sont invités à adresser leurs offres complètes (**lettre manuscrite, CV, certificats, photo**) à **M^{me} E. Leo-Dupont**, qui traitera chaque dossier de manière confidentielle.

Réf.: **MOUVEMENT.**

22-380419/4x4

CENTRE DUPONT
PSYCHOLOGUES & CONSEILS
EN RESSOURCES HUMAINES ET ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Avenue des Baumes 4
CH-1814 LA TOUR-DE-PEILZ

BOURSE

Swiss Market Index	Indices	Dollar US	Billets																																																								
	<table border="1"> <tr><td>SPI</td><td>2141.19</td><td>2114.47</td></tr> <tr><td>SMI</td><td>3270.00</td><td>3221.70</td></tr> <tr><td>Dow Jones</td><td>5373.99</td><td>5407.59</td></tr> <tr><td>DAX</td><td>2452.06</td><td>2419.01</td></tr> <tr><td>CAC 40</td><td>2022.21</td><td>1985.59</td></tr> <tr><td>Nikkei</td><td>20904.00</td><td>20653.40</td></tr> </table>	SPI	2141.19	2114.47	SMI	3270.00	3221.70	Dow Jones	5373.99	5407.59	DAX	2452.06	2419.01	CAC 40	2022.21	1985.59	Nikkei	20904.00	20653.40		<table border="1"> <tr><th>Achat</th><th>Vente</th></tr> <tr><td>USA</td><td>1.17</td><td>1.26</td></tr> <tr><td>Angleterre</td><td>1.79</td><td>1.91</td></tr> <tr><td>Allemagne</td><td>80.75</td><td>83.25</td></tr> <tr><td>France</td><td>23.2</td><td>24.5</td></tr> <tr><td>Belgique</td><td>3.88</td><td>4.08</td></tr> <tr><td>Hollande</td><td>71.75</td><td>74.75</td></tr> <tr><td>Italie</td><td>0.0755</td><td>0.08</td></tr> <tr><td>Autriche</td><td>11.4</td><td>11.9</td></tr> <tr><td>Portugal</td><td>0.75</td><td>0.83</td></tr> <tr><td>Espagne</td><td>0.92</td><td>1.02</td></tr> <tr><td>Canada</td><td>0.84</td><td>0.92</td></tr> <tr><td>Japon</td><td>1.09</td><td>1.19</td></tr> </table>	Achat	Vente	USA	1.17	1.26	Angleterre	1.79	1.91	Allemagne	80.75	83.25	France	23.2	24.5	Belgique	3.88	4.08	Hollande	71.75	74.75	Italie	0.0755	0.08	Autriche	11.4	11.9	Portugal	0.75	0.83	Espagne	0.92	1.02	Canada	0.84	0.92	Japon	1.09	1.19
SPI	2141.19	2114.47																																																									
SMI	3270.00	3221.70																																																									
Dow Jones	5373.99	5407.59																																																									
DAX	2452.06	2419.01																																																									
CAC 40	2022.21	1985.59																																																									
Nikkei	20904.00	20653.40																																																									
Achat	Vente																																																										
USA	1.17	1.26																																																									
Angleterre	1.79	1.91																																																									
Allemagne	80.75	83.25																																																									
France	23.2	24.5																																																									
Belgique	3.88	4.08																																																									
Hollande	71.75	74.75																																																									
Italie	0.0755	0.08																																																									
Autriche	11.4	11.9																																																									
Portugal	0.75	0.83																																																									
Espagne	0.92	1.02																																																									
Canada	0.84	0.92																																																									
Japon	1.09	1.19																																																									

Taux d'intérêt suisses

Crédit Suisse	3 mois	6 mois	12 mois
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	1.37	1.37	1.37
Oblig. de caisse	2.50	3.25	3.75
Banque Nationale Suisse			
Rendement moyen des obligations de la Confédération	4.17	4.29	
Taux Lombard	3.62	3.62	

Taux d'intérêt étrangers

Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-	3 mois	6 mois	12 mois
CHF/Sfr	1.62	1.75	1.93
USD/US\$	5.12	5.00	4.93
DEM/DM	3.12	3.06	3.06
GBP/£	6.06	6.00	6.00
NLG/HLG	2.75	2.75	2.87
JPY/YEN	0.28	0.37	0.48
CAD/CS	5.06	5.06	5.03
XEU/ECU	4.50	4.37	4.37

Bourse suisse

	02/02	05/02
Adia p	208	210
Agie n	85	85
Alusuisse p	963	955
Alusuisse n	961	953
Amgold C.S.	137	134.5
Ares Sersono	940	918
Ascom p	1330	1310
Attisolz n	645	635
Banque Coop	895	890
Bäloise n	2370	2390
Baer Holding p	1265	1240
BB Biotech	3310	3280
BBC p	1397	1383
Bernoise Ass. n	1230	1230
BB Vision p	1520	1490
Bobst p	1880	1880
Buehrle p	108.5	106
Bucher Holding p	760	770
CFN	541.2	541.2
Ciba-Geigy n	1015	1005
Ciba-Geigy p	1012	1003
Clariant n	391	385
Clariant p	610	590
Cortaid p	115	113.5
CS Holding n	432	432
Electrowatt p	529	530
Elco Loser n	5300	5230
EMS Chemie p	1540	1535
Fischer p	293	293
Fischer n	510	508
Forbo n	540	505
Fotolabo p	400	405
Galenica n	535	530
Hero p	130	130
Hero n	899	890
Hilti bp	878	864
Holderbank p	700	680
Immuno	95	94a
Interdiscount p	530	530
Jelmoli p	555	558
Kaba Hold. n	2070	2080
Kuoni N	945d	950
Landis & Gyr n	19500	19600
Lindt Sprüngli p	133	130
Logitech n	258	254
Mercure n	540	546
Michelin	2180	2170
Motor Col.	410	410
Mövenpick p	1284	1269
Nestlé n	1470	1450
Pargesa Holding	6130	6040
Pharmavision p	1120	1080
Phonak	144	142
Pirelli p	1020	1050
Publicitas bp	1110	1110
Publicitas n	182	183
Rentech Walter	1224	1194
Réassurance n	1990	1980
Richemont	380t	379
Rieter n		

Londres (ESTG)

	02/02	05/02
Amgold	73.875	72.875
Anglo AM	48.125	48
B.A.T.	5.83	5.757
British Petrol.	5.4175	5.355
British Telecom.	3.62	3.58108
BTR	2.45719	3.33
Cable & Wir.	4.55	4.61962
Cadbury	5.43	5.38
De Beers P	22.6875	22.530
Glaxo	9.67	9.62837
Grand Metrop.	4.34	4.3315
Hanson	1.96	1.9507
ICI	8.42	8.32707

Frankfurt (DM)

	02/02	05/02
AEG	163	160.7d
Allianz N	2871	2829
BASF	356.7	348.8
Bay. Vereinsbk.	44.15	43.7
Bayer	442.5	434
BMW	828.8	819.5
Commerzbank	353	348
Daimler Benz	807	801
Degussa	559.9	558
Deutsche Bank	74.04	73.28
Dresdner Bank	39.25	38.85
Hoeschst	442	436.2
MAN	440.5	437
Mannesmann	516	506
Siemens	841	835
VEBA I	66.4	65.02
VVA	538.5	531

Fonds de placements

	02/01	05/02
MMF CS	1433.4r	1433.41e
MMF DM	1884.96r	1884.97e
MMF Ecu	1518.69r	1518.7e
MMF FF	6765.37r	6765.38e
MMF Flh	1287.69r	1287.7e
MMF Sfr	6159.81r	6159.81e
MMF USA	1951.74r	1951.75e
S+M C Sz Sfr	233.25r	237.95e
Eq Fd Em M	1101.34r	1101.35e
Eq Fd LA US	903.63r	903.63e
Eq Fd C E DM	1030.41r	1030.42e
Eq Fd C USA	1379.16r	1379.17e
Cap 1997 DM	1958.25r	1958.26e
Cap 2000 DM	1669.3r	1669.31e
Cap 2000 Sfr	1715.32r	1715.24e
B Fd DM B	1612.46r	1612.47e
B Fd FF B	1198.99r	1199e
B Fd £ B	842.61r	842.62e
B Fd CS B	1401.72r	1401.73e
CS Pf Inc Sfr A	1028.13r	1028.14e
CS Pf Inc Sfr B	1099.48r	1099.49e
CS Pf Bid Sfr	1090.07r	1090.07e
CS Pf Grwth Sfr	1020.09r	1020.1e
CS E Blue-Ch a	218.58r	268.75of
CS E Blue-Ch b	231.29r	235.93e
CS Germ F a	191.63r	195.47e
CS Germ F b	205.49r	209.61e
CS Gold Val Sfr	174.79r	178.29e
CS Jap Megat	192.69r	196.55e
CS Tiger FFS	1584.85r	1616.6e
CS Ecu Valof Sfr	241.75r	247e
CS Act. Suisses	933r	952e
CS Bd Valor DM	121.68r	122.89e
CS Bd Valor Sfr	117.05r	118.2e
CS Bd Valor US\$	125.63r	126.89e
CS Conv Val Sfr	168.3r	170e
CS F Bonds Sfr	89.5r	90.5e
CS Ecu Bond A	96.33r	97.3e
CS Ecu Bond B	178.96r	180.76e
CS Gulden Bond B	159.38r	160.98e
CS Eur Bond A	212.83r	214.97e
CS Eur Bond B	334.73r	338.09e
CS Euroreal DM	101.28r	106.4e
BPS P Inc Sfr	1173.31r	1173.32e
BPS P I/G Sfr	1203.79r	1203.8e
BPS P G Sfr	1202.91r	1202.91e
BPS P I/G DM	1276.39r	1276.4e
BPS P G DM	1294.3r	1294.31e

Métaux précieux

	Achat	Vente
OR		
\$ Once	414.6	415.1
Lingot	15900	16150
Vreneli 20.-	91	101
Napoléon	89	99
Souver new	97.53	100.96
Souver old	97.11	100.54
Kruger Rand	497	512
ARGENT		
\$ Once	5.81	5.83
Lingot/kg	217	232
PLATINE		
Kilo	16600	16850
Convention Or		
Plage or		16300
Achat		15950
Base argent		270

CS-Actualité

Epargnez avec méthode, pour vous assurer un rendement élevé.

Prenez contact avec votre succursale CS et demandez le prospectus **CS-Plan épargne «plus».**

Pour tout renseignement: CS La Chaux-de-Fonds 039/23 07 23

CREDIT SUISSE CS

Avant bourse

	23	23
Astra	23	23
Calida	810d	810d
Ciment Portland	600d	625d
Danzas n	1235	1230
Feldschlöss. p	2700	2750d

Amsterdam (HFL)

	73	71.1
ABN Amro	73	71.1
Akzo	178.2	178.8
Royal Dutch	233.5	232.2
Unilever	238.9	235.4

Tokyo (Yen)

	2000	1960
Canon	2000	1960
Daiwa Sec.	1580	1530
Fuji Bank	2370	2310
Hitachi	1060	1060
Honda	2380	2350
Mitsubishi el	1230	1220
Mitsubishi Heavy	851	846
Mitsubishi Bank	2330	2300
Mitsui Co	940	930
NEC	1290	1280
Nippon Oil	650	631
Nissan Motor	842	838
Nomura sec	2320	2290

Paris (FF)

	148.1	146.3
AGF	148.1	146.3
Alcatel	469.3	463.5
BSN	815	801
CCF	71.7	71.2
Euro Disneyland	12.5	12.6
Eurotunnel	6.05	5.85
Gener. des Eaux	540	534
L'Oréal	1441	1423
Lafarge	333.9	329.3
New	355	347.2

New York (SUS)

	43	43.375
Abbot	43	43.375
Am Medical	31.5	31.625
Amexco	44.75	45.5
Amoco	71.625	71.125
Apple Computer	29.25	29.25

Avant bourse

	148.1	146.3
AGF	148.1	146.3
Alcatel	469.3	463.5
BSN	815	801
CCF	71.7	71.2
Euro Disneyland	12.5	12.6
Eurotunnel	6.05	5.85
Gener. des Eaux	540	534
L'Oréal	1441	1423
Lafarge	333.9	329.3
New	355	347.2

New York (SUS)

	43	43.375
Abbot	43	43.375
Am Medical	31.5	31.625
Amexco	44.75	45.5
Amoco	71.625	71.125
Apple Computer	29.25	29.25

TELEKURS

Transmis par Consultas SA, Lausanne
(Cours sans garantie)

Hockey sur glace - LNB: Jean-Marc Brunner, joueur du HCC

«J'ai beaucoup appris»

Rôle ingrat s'il en est que celui de remplaçant, mais certains, à l'image de Jean-Marc Brunner, ne s'en accommodent pas trop mal, qui font preuve de philosophie. Ainsi, le numéro 7 du HCC ne regrette pas d'être venu dans nos montagnes où il assure avoir beaucoup appris au contact de joueurs tels que Shirajev ou Bozon. Comme quoi, on peut toujours tirer profit de toutes les expériences, même en passant beaucoup de temps au bout du banc.

Par
Julian CERVIÑO



Jean-Marc Brunner

«C'est un privilège de pouvoir côtoyer des gars comme Shirajev.» (Impar-Galley)

gars de la première.» Une bête qu'on vous dit!

«PAS FACILE»

Pas étonnant donc que la qualité principale de l'actuel premier remplaçant du HCC soit le physique. «Enfin, cette saison, je suis un peu moins bien préparé que les précédentes, précise-t-il. Mon séjour sous les drapeaux du côté de Colombier, où j'ai accompli mon école de recrue, y est pour beaucoup et, en plus, je me suis blessé à l'entraînement à la reprise. Du coup, je n'ai pas bien débuté l'exercice.» Et les chances de titularisation du Tessinois sont devenues très minces, ce qui l'a obligé à suivre le plus souvent les évolutions de ses coéquipiers depuis le banc.

«Bien sûr, ce n'est pas facile de trouver la motivation lorsqu'on est dans cette situation, reconnaît-il. J'ai d'ailleurs traversé une période creuse avant

Noël.» Heureusement, une fois la trêve passée, Jean-Marc Brunner a retrouvé le moral et l'envie de jouer, bien que le Tessinois ait ressenti une profonde frustration le jour où le HCC a affronté Lugano et qu'il n'a pas joué.

La patience et l'abnégation du Tessinois allaient pourtant être récompensées durant le mois de janvier, puisque Riccar-

do Fuhrer l'aligna à plusieurs reprises, le titularisant même face à Martigny-Valais et Bienne. «Je n'aime pas remplacer quelqu'un, mais quand l'entraîneur me donne ma chance j'essaie de la saisir, déclare-t-il. Ce n'est en tout cas pas évident d'entrer dans un match alors que l'on n'a plus joué depuis plusieurs mois. On a surtout peur de faire une erreur et

De la crosse au pinceau

S'il reconnaît ne pas être un artiste sur la glace, Jean-Marc Brunner troque volontiers sa crosse pour un pinceau pendant ses rares moments de loisir. «Pour moi, c'est une soupape, confie-t-il. Cela me permet d'évacuer certaines idées noires, de me ressourcer, mais je n'ai aucune prétention.» Les œuvres du Tessinois se laissent pourtant regarder. «Oh, ce n'est pas extraordinaire» tempère-t-il. Peut-être, mais on ne croise tout de même pas des hockeyeurs qui jouent aussi bien du pinceau tous les jours. J.C.

Riccardo Fuhrer a reconduit son contrat hier

Un nouveau challenge

Secret de polichinelle, tuyau percé, faux scoop, tout ce que vous voudrez, il n'en reste pas moins que c'est désormais officiel: Riccardo Fuhrer sera encore à la tête de la première équipe du HCC la saison prochaine. C'est hier après-midi que le Bernois a signé un contrat d'une année avec le comité du club des Mélézes. Deux partenaires qui se sont fixé un nouveau challenge: la promotion en LNA, cette saison ou la suivante.

«Nous ne sommes pas encore au bout du chemin, lance Jean-Claude Wyssmüller. Nous voulons aller plus loin avec Riccardo Fuhrer avec qui notre relation de confiance est encore intacte.» C'est on ne peut plus clair, non?

«Mon travail ici n'est pas terminé, reprend le mentor du HCC. J'ai réalisé des progrès avec cette équipe depuis que je l'ai prise en charge et il existe encore des possibilités de continuer sur cette voie. Le fait que nous terminions deuxième du classement est révélateur de la valeur de l'équipe. Cela nous oblige à modifier nos objectifs, il faudra bien envisager la promotion l'année prochaine. Nous devons bien cela aux spectateurs qui nous ont suivis depuis l'époque où nous étions en première ligue. Ils veulent maintenant

voir autre chose et il faut les comprendre.»

Riccardo Fuhrer, après avoir obtenu la promotion en LNB avec le HCC, est donc prêt à relever un nouveau défi, celui de l'ascension en LNA. «Je me mets moi-même la pression, mais ce challenge me motive» souligne le Bernois qui ne craint pas trop l'usure du pouvoir. «Il faut dire que seuls quatre joueurs (ré: Leimgruber, Mursier, Ott et Schegg) qui étaient là lorsque j'ai repris l'équipe (ré: en décembre 1991) sont encore présents, compte-t-il. J'ai pratiquement eu chaque année une formation différente sous mes ordres.»

«JE L'ASSUME»

Les raisons de ce tournus sont-elles dues à la personnalité du Bernois? Le directeur technique, Jean-Claude Wyssmüller, a son explication. «Lorsque nous sommes montés, il fallait renforcer l'équipe et quelques éléments ont en fait les frais, commente-t-il. Après, nous avons misé sur l'expérience et nous nous sommes aperçus des limites que comportait ce choix, ce qui nous a conduits à renouveler la composition de notre phalange avant cette saison. Cela dit, la popularité de Fuhrer auprès des joueurs n'est pas du tout entrée en ligne de compte dans la déci-

sion de lui renouveler son contrat. On espère simplement qu'il y aura moins de changements que par le passé au terme de cet exercice, mais nous n'allons empêcher personne de nous quitter.»

«Il ne faut pas se faire d'illusions, reprend Fuhrer. Dans ma carrière, je n'ai vu aucun entraîneur faire l'unanimité. Il faut savoir vivre avec ça et j'ai appris à le faire. J'ai fait le choix d'être entraîneur et je l'assume. Je sais pertinemment que certains joueurs ne sont pas d'accord avec moi, mais je ne vais pas changer mon attitude et mes méthodes pour autant. Moi aussi, lorsque je jouais, je croyais tout savoir, mais je me rends compte maintenant à quel point je me trompais.» A bon entendeur...

Si certains ne vont pas sauter de joie dans les vestiaires en apprenant le renouvellement du contrat de leur entraîneur, il faudra qu'ils se fassent une raison. «Je pense que deux ou trois de nos éléments actuels vont vouloir partir, c'est inévitable» estime Fuhrer. Du côté du comité, on espère simplement limiter la «casse» et bâtir une équipe qui aura le calibre de la LNA. «Il faut nous laisser le temps, car rien n'est encore défini quant à notre avenir» déclare Jean-Claude Wyssmüller. Alors patience! J.C.

Le coup de fil aux entraîneurs

Pas de faux calculs

Bienne ou GE Servette, la question taraude les esprits depuis quelques jours, mais Riccardo Fuhrer ne veut pas commencer à spéculer, à faire des faux calculs. Le druide des Mélézes souhaite, simplement, que son équipe batte les Genevois ce soir, comme elle a battu Coire samedi.

«Nous allons jouer le jeu à fond, insiste le Bernois. Nous ne voulons pas nous contenter de l'acquis, ni favoriser GE Servette ou Bienne. Nous devons de toute façon battre l'un de ces deux adversaires pour passer le premier tour des play-off. En plus, si nous devions recevoir les Genevois le 17 février, il vaudrait mieux que nous prenions le dessus ce soir pour ne pas leur donner un avantage psychologique.» Autrement dit, il n'y a pas trop à se poser de questions. «C'est aux Biennois et aux Lémaniques d'en découdre» souligne Fuhrer qui n'a que l'absence de Bizzozero (blessé) à signaler.

BIENNE: EN PENSANT AUX PLAY-OFF

Au Stade de glace, on aborde le déplacement à Langnau en pensant déjà aux play-off. «Dans cette perspective, nous allons mettre une tactique au point pour les matches à l'extérieur, annonce Lucien Ramseyer.

quand on reçoit le puck on pense avant tout à s'en débarrasser sans faire de faute. C'est d'ailleurs dans ce genre de conditions, alors que l'on est très crispé, qu'on fait le plus de bévues.» Le cercle vicieux en somme.

HUMBLE

Pas évident donc d'être remplaçant, mais Jean-Marc Brunner estime que son expérience au HCC est enrichissante. «C'est un privilège de pouvoir côtoyer des joueurs de la trempe de Shirajev ou Bozon, affirme-t-il. C'est extraordinaire de s'entraîner avec des gars comme ça. Je considère que j'ai beaucoup appris depuis que je suis aux Mélézes.» Ce qui ne signifie pas pour autant que le Tessinois portera encore le maillot du HCC la saison prochaine. «On verra, soupire-t-il. Je vais d'abord accorder la priorité à mes études. Je veux passer mes examens de maturité fédérale. Après un séjour au gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds, je suis actuellement des cours privés et c'est cela le plus important.

«Cela dit, au niveau sportif, je ne désespère pas de trouver une place dans une équipe de LNB. Pour y parvenir, il faudra que je réalise des progrès au niveau technique, même si je sais que je ne serai jamais un grand technicien. Mes qualités sont avant tout physiques, je réalise d'abord le boulot noir, mais il faut bien que quelqu'un le fasse.» Voilà ce qui s'appelle être humble.

Une humilité dont s'armera Jean-Marc Brunner d'ici à la fin de la saison, car il ne se fait pas beaucoup d'illusions. «L'entraîneur ne m'ayant pas fait régulièrement confiance pendant toute la saison, il ne va pas me l'accorder pendant les play-off, raisonne-t-il. Ce n'est pas pour autant que je vais faire la tête et me désintéresser du sort de l'équipe. Je me sens bien dans cette formation et je souhaite maintenant qu'elle aille le plus loin possible.» C'est beau et quelques râlures pourraient en prendre de la graine. J.C.

EN CHIFFRES

LES «COMPTEURS» DE LNB
(Premier chiffre: points; entre parenthèses: buts et assists)

1. Rosol (Martigny)	72 (32,40)
2. Nieminen (GC)	71 (27,44)
3. Lambert (Langnau) ..	69 (34,35)
4. Fedulov (Martigny) ..	69 (27,42)
5. Glowa (Langnau)	66 (32,34)
6. Guay (Herisau)	65 (31,34)
7. Shirajev (HCC)	64 (24,40)
8. Vilgrain (Herisau)	63 (26,37)
9. Daoust (Thurgovie) ..	60 (23,37)
10. Kvartalnov (Bienne) ..	58 (31,27)
11. Oppliger (HCC)	55 (18,37)
12. Bozon (HCC)	52 (28,24)
13. Stehlin (HCC)	49 (27,22)
14. Chorny (Coire)	49 (21,28)
15. Signorelli (Coire)	47 (23,24)
16. Belov (Coire)	43 (17,26)
17. Mc Kim (GE Servette) ..	42 (19,23)
18. Gagné (Olten)	41 (22,19)
19. Paterlini (GC)	40 (20,20)
20. Grogg (Bienne)	40 (19,21)
21. Schrepfer (Thurgovie) ..	38 (10,28)
22. Weisser (Thurgovie) ..	37 (18,19)
23. Hagmann (GC)	36 (17,19)
24. Virta (GC)	36 (11,25)
25. Slehofer (Thurgovie) ..	34 (20,14)
26. Bonito (Martigny)	33 (14,19)
27. Malgin (Bienne)	33 (13,20)
28. Othman (Thurgovie) ..	32 (9,23)
29. Posma (Thurgovie)	31 (16,15)
30. G. Dubois (HCC)	31 (15,16)
31. Nater (Herisau)	30 (16,14)
32. Brüttsch (GC)	29 (14,15)
33. Stoller (Langnau)	29 (8,21)
34. Ayer (GC)	28 (15,13)
35. Ackermann (Olten)	27 (8,19)
36. Horak (Langnau)	26 (16,10)
37. Schenkel (GC)	25 (15,10)
38. Moret (Martigny)	25 (13,12)
39. Seeholzer (Herisau)	24 (12,12)
40. Beutler (Langnau)	24 (4,20)

Puis les autres Chaux-de-Fonniers

Elsener	19 (6,13)
Leimgruber	16 (5,11)
Bourquin	15 (3,12)
Kohler	14 (8, 6)
Pont	12 (4, 8)
Chappot	11 (5, 6)
Mursier	10 (6, 4)
Ott	10 (6, 4)
D. Dubois	9 (4, 5)
Bissett	5 (1, 4)
Reber	5 (1, 4)
Bizzozero	2 (1, 1)
Wüthrich	2 (1, 1)

PÉNALTÉS (EN MINUTES)

1. Olten	700*
2. Bienne	613*
3. Martigny-Valais	555*
4. Herisau	549*
5. Coire	520*
6. GE Servette	519
7. Thurgovie	515*
8. La Chaux-de-Fonds	472
9. Grasshopper	458
10. Langnau	364

* Une pénalité de match équivaut à vingt minutes.

Les Chaux-de-Fonniers pénalisés (en minutes)

1. Elsener	90
2. Bourquin	48
3. Shirajev	40
4. Bozon	36
5. Reber	32
6. Leimgruber	30
7. G. Dubois	28
Oppliger	28
Pont	28
10. Mursier	24
Stehlin	24
12. D. Dubois	20
13. Bizzozero	12
Ott	12
15. Bissett	6
Chappot	6
17. Schegg	4
18. Kohler	2
HCC	2

* surnombre

À L'AFFICHE

LNB

Ce soir

20.00 La Chx-de-Fds - GE Servette
Langnau - Bienne
Martigny-Valais - Herisau
Olten - Coire
Thurgovie - Grasshopper

CLASSEMENT

1. Grasshopper	34	27	2	5	162-	91	56*
2. Chx-de-Fds	34	23	5	6	163-	103	51*
3. Thurgovie	34	20	5	9	137-	98	45*
4. Langnau	34	19	3	12	149-	106	41*
5. Herisau	34	16	6	12	137-	105	38*
6. Martigny	34	14	5	15	131-	149	33*
7. Bienne	34	10	3	21	128-	162	23*
8. GE Servette	34	8	5	21	91-	140	21
9. Olten	34	6	5	23	90-	168	17
10. Coire	34	6	3	25	105-	171	15

* = en play-off

Installateurs
sanitaires

Le bon tuyau



SERVICES INDUSTRIELS

Installations sanitaires + gaz
Bureau d'études - Réparations - Dépannages
A votre service 24 heures sur 24
Rue du Collège 31 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/276 711

132-771746



sanitaires
ferblanterie
ventilation
paratonnerre
isolation
études techniques

**A. QUATTRIN
E. GÖRI**

Charrière 13
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 39 89
Fax 039/28 38 30

132-777237



Jean-Daniel Schindelholz

Concessionnaire eau et gaz des villes
de La Chaux-de-Fonds et du Locle

Maîtrise fédérale Jeanneret 9-11 - 2400 Le Locle - ☎ 039/31 65 00

157-715483

**Schaub
& Mühlemann SA**

La Chaux-de-Fonds / Le Locle
☎ 039/23 33 73

Eau - Gaz - Air comprimé
Ferblanterie - Ventilation
Service de dépannage
Détartrage de boilers
Paratonnerre

132-770611

OFFRES D'EMPLOI

BVLGARI

Groupe international de produits de luxe cherche
pour sa société horlogère

plusieurs emboîteurs / emboîteuses

(expérience et sérieuses références exigées)

Veillez faire parvenir vos offres de service complètes à:

Bulgari Time (Switzerland) S.A.
Rue de Monruz 34
Case postale 65
2008 Neuchâtel

28-040881/4x4

OROLUX SA

Boîte de montres

Nous cherchons à engager au plus vite:

1 passeur au bain 1 visiteuse

afin de renforcer notre département de galvanoplastie.

Veillez adresser votre candidature par écrit ainsi que votre curriculum vitae à:

**Orolux SA, Sous-les-Clos,
2725 Le Noirmont.**

14-780524

Un complément de revenu:
Prospecteur d'affaires

en marketing-communication et
design industriel pour l'industrie.

Votre Profil:

connaissances et relations dans
l'industrie, la technologie.

Contactez:

D. Borel, Borel Synergétique SA
tél.: 038 53 17 34

28-40833/4x4



ADIA
POSTE FIXE 039/23 63 83
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Notre client engage une

OUVRIÈRE

pour le visitage et le
contrôle qualité sur
mouvements horlogers

Nous demandons:

- expérience à ce poste
- connaissance des outils de
mesure.

Ambiance de travail agréable
dans une société dynamique
et de renom.

Pour en savoir plus sur cet
emploi fixe, **P. Blaser** attend
votre appel au **23 63 83**

Sponsor officiel
du HCC

Système de Qualité Certifié
ISO 9002/EN 29002
Reg. N° 11735-01

Publicité intensive,
Publicité par annonces



TRAVAIL FIXE ET TEMPORAIRE

URGENT, nous cherchons
plusieurs

CÂBLEURS sur machines

expérience indispensable en
milieu industriel.

Horaire normal ou en équipe 2 x 8
heures.

Salaire intéressant.

Intéressé? appelez au plus vite
Josiane ARENA.

28-41181

12, RUE SAINT-HONORÉ 2000 NEUCHÂTEL 038/25 28 00

OFFRES D'EMPLOI

Société Khyopse

cherche:

- **Gérant(e) avec patente**
- **Serveuse**
- **Pizzaiolo**

Tél. 039/31 85 98 ou 089/210 76 74
dès 15 heures, demander M. Amin.
157-71462

Entreprise en pleine expansion dans les produits
électroniques cherche quelqu'un pour investir
dans la société.

La personne motivée et désireuse de s'investir
dans cette activité sera appelée à diriger une équipe
de vendeurs.

Nous sommes à même de garantir un produit sans
concurrence ainsi que la possibilité de réaliser un
revenu important.

Merci de nous faire parvenir votre offre sous chiffre
H 132-782748 à Publicitas, case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds.

132-782748

RAIFFEISEN

la banque qui appartient à ses clients

En vue de compléter son effectif, notre bureau de révision de Peseux (NE)
cherche un

réviseur responsable/ chef de groupe

titulaire du diplôme d'agent fiduciaire avec brevet fédéral, d'une licence uni-
versitaire ou d'un titre équivalent, avec une expérience de plusieurs années
(responsabilités de mandats bancaires) dans le domaine de la révision.

Le candidat devra assumer d'importantes responsabilités, avoir de l'aisance
dans les domaines de la comptabilité et des crédits et disposer de fortes capa-
cités analytiques et d'organisation.

A la tête d'un groupe de collaborateurs, il devra gérer un rayon géographique
(Neuchâtel et Jura) dont il assurera l'exécution des révisions au sens de la LFB;
ainsi qu'un

réviseur qualifié

capable d'exécuter des tâches variées et ayant le sens des responsabilités
(exécution indépendante de mandats de révision externe, rédaction de rap-
ports, activité de conseiller, etc.).

Le candidat devra être au bénéfice d'une solide formation dans le domaine de la
révision, disposer d'un sens critique et d'une large ouverture d'esprit.

Les conditions proposées pour ces deux postes sont de premier ordre (salaire et
prestations sociales appropriées, perfectionnement continu assuré par notre
service de formation, disponibilité d'outils informatiques pour l'exécution des
tâches, perspectives professionnelles intéressantes).

Les personnes intéressées, âgées de 28 à 45 ans et de langue maternelle
française, peuvent envoyer leur offre accompagnée des documents usuels et
des prétentions de salaire à **M. J.-D. Rossier, chef de l'arrondis-
sement de révision de la Suisse romande à Lausanne.**

UNION DES BANQUES RAIFFEISEN

Office de révision
Route de Berne 20
Case postale 144
1010 Lausanne 10
☎ 021/653 76 70

22-379344

Nous recherchons des
OUVRIÈRES

pour le montage
de boîtes de mon-
tres

Travail fin et méticuleux
sur produits de luxe.

P. Blaser attend
votre appel

ADIA
039/23 63 83
31, av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

TOUT LE MONDE
PEUT AIDER!



**DQNEZ
DE VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIES**

Répondez
s.v.p.
aux offres
sous chiffres...

Nous prions
les personnes et
les entreprises qui
publient
des annonces
sous chiffres
de répondre
promptement aux
auteurs des offres
qu'elles reçoivent.
C'est un devoir
de courtoisie et
c'est l'intérêt
de chacun que ce
service fonctionne
normalement.
On répondra donc
même si l'offre ne
peut être prise en
considération et on
retournera le plus
tôt possible
les copies
de certificats,
photographies et
autres documents
 joints à ces offres.
Les intéressés leur
en seront très
reconnaissants, car
ces pièces leur
sont absolument
nécessaires
pour répondre
à d'autres
demandes.

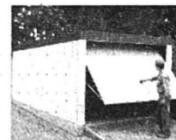
**Police-
secours:
117**

DIVERS

Sematec sa

2800 Delémont
066 22 65 33

Votre garage monocoque
en béton armé ou métallique,
il peut être posé en surface,
encaissé ou enterré.



Je souhaite recevoir gratuitement
votre documentation

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

Ville: _____

Tél: _____

14-780515

Ski alpin - Super-G messieurs de Garmisch: Perathoner gagne

Un véritable marathon

Retour de Mikka Häkkinen - Le pilote finlandais Mikka Häkkinen, victime d'un grave accident le 10 novembre dernier, a effectué son retour au volant de la McLaren-Mercedes, sur le circuit du Catellet, lors d'une séance d'essais à huis clos. Mikka Häkkinen avait été victime d'un traumatisme crânien à la suite d'une violente sortie de route lors de la première séance d'essais du Grand Prix d'Australie à Adélaïde.

(si)

BRÈVES

Ski-orientation

Direction Lillehammer
Les Neuchâtelois Luc Béguin (Dombresson), Jan Béguin (Chaumont), Stefan Lauenstein (Cormondrèche) et Claire-Lise Chiffelle (Chaumont) ont été retenus dans l'équipe de Suisse de ski-orientation pour les prochains championnats du monde qui auront lieu du 21 au 24 février prochain à Lillehammer (Norvège).

Skiathlon

Victoires neuchâteloises

Au terme des épreuves de La Sagne (VTT, course à pied) et de Zinal (ski de fond), le challenge jumelé a été remporté par la Sagne Catherine Schulthess chez les dames et par le Boudrysan Jean-François Junod chez les messieurs.

Hockey sur glace

Schenk appelle Rothen

Simon Schenk a appelé en équipe nationale l'ex-Ajoulot Frédéric Rothen (20 ans), de Kloten, pour pallier les absences de Felix Holenstein et Steve Aebersold en vue des matches éliminatoires olympiques face à la Slovaquie, mercredi à Coire, et au Danemark, samedi à Copenhague.

Basketball

Les Bulls battus!

En championnat de la NBA, les Denver Nuggets ont mis un terme à la série de dix-huit victoires consécutives des Chicago Bulls de Michael Johnson, dont les trente-neuf points n'ont pas été suffisant pour éviter cette quatrième défaite en quarante-cinq matches cette saison.

Tir à l'arc

Podiums chauds-de-fonnières

A l'occasion du concours indoor compound d'Yverdon, les tireurs à l'arc chauds-de-fonnières se sont illustrés, qui ont terminé à deux reprises sur le podium (Yann Chenaux troisième en jeunesse avec 475 points et Natascha Sencic deuxième en juniors dames avec 458 pts). On signalera également les quatrièmes places de Tamara Sencic (jeunesse, 473 pts), Nathalie Derron (dames, 557 pts) et Christian Humbert (hommes, 551 pts), de même que la cinquième d'Ewald Schill (vétérans, 550 pts).

Le super-G messieurs de Garmisch, disputé sur l'une des plus exigeantes pistes qui soient, a vu la victoire de l'Italien Werner Perathoner après un véritable marathon. La course a en effet subi plusieurs interruptions, qui en ont fait un événement durant trois heures. L'Italien de 29 ans, qui a glané son second bouquet de vainqueur après celui de Kvitfjell (Norvège) il y a un an, a dû attendre jusqu'à l'ultime concurrent avant d'être sûr de monter sur la plus haute marche du podium.

A ses côtés, le deuxième, le Français Luc Alphand, et le troisième, l'Autrichien Patrick Wirth, ont également réalisé le meilleur résultat de leur carrière dans cette discipline. Pour l'Autrichien de 25 ans, il s'agissait même du tout premier podium en cinq saisons de Cirque blanc.

On a failli assister à une autre première: un Finlandais sur le podium. Quatrième, Janne Leskinen a échoué pour un quart de seconde. Si le solide blond de Kuopio compte au rang des bons spécialistes du genre depuis trois saisons déjà, seule une septième place à Lech am Arber en 1993 était venue trahir sa classe.



Werner Perathoner

L'Italien a dû attendre trois heures avant de savourer son premier succès en super-G. (Keystone-EPA)

CUCHE ÉLIMINÉ

L'honneur suisse a été sauvé par le Valaisan Steve Locher. Le skieur de Salins a terminé dixième avec un dossard très élevé, le 47. On salue avec plaisir ce retour au premier plan du vice-champion olympique du combiné en 1992. Le Valaisan comp-

taut jadis parmi les grosses pointures du super-G. Il s'était d'ailleurs imposé en 1990.

L'excellent état de la piste permettait aussi au numéro 44, le Russe Andrei Filishkin, actuel ténor en Coupe d'Europe, de venir inquiéter les meilleurs (neuvième), tout comme le Slovène,

Jernej Koblar, onzième avec le 50, et surtout l'Américain Chad Fleisher, onzième avec le dossard 60! Xavier Gigandet, porteur du 55, faillit également venir bouleverser le bel ordonnancement du classement. Sixième chrono intermédiaire, le Vaudois, comme les autres, était vic-

time des mauvaises traces imprimées et n'a fini que trente-septième.

Le Neuchâtelois Didier Cuhe, lui, fut éliminé avec son dossard 45.

PIÈGES À PROFUSION

Le super-G, dessiné sur la piste de descente très exigeante de Garmisch, recelait plusieurs pièges. François Sedan, l'entraîneur des descendeurs helvétiques, avait placé une porte aux alentours de la minute de course qui allait faire des ravages. Après le onzième concurrent, alors que le tiercé final avait déjà pris corps, il fallut interrompre la course une première fois pour un quart d'heure, afin de tenter de colmater le trou que le passage des premiers super-géants avait creusé à cet endroit.

Deux candidats à la victoire, l'Italien Peter Runggaldier et le leader du classement de super-G de Coupe du monde, le Norvégien Atle Skaardal, étaient les victimes suivantes, sitôt la course à nouveau libérée. Nouvelle interruption, de près d'une heure cette fois. Si on avait arrêté définitivement la course à ce moment précis, elle n'aurait pas été validée.

A coups de pelle, les organisateurs ont cependant insisté et on est reparti de plus belle, cette fois jusqu'au bout. Un quatorzième chrono suffisait à l'Autrichien Hans Knauss pour dépasser Skaardal du dossard rouge de leader du super-G. (si)

Classements

Super-G messieurs de Garmisch (All): 1. Perathoner (It) 1'19"62. 2. Alphand (Fr) à 0"21. 3. Wirth (Aut) à 0"43. 4. Krauss (All) et Leskinen (Fin) à 0"68. 6. Ghedina (It) à 0"95. 7. Kröll (Aut) à 1"04. 8. Vitalini (It) à 1"20. 9. Filishkin (Rus) à 1"30. 10. Locher (S) à 1"41. 11. Koblar (Sln) et Fleischer (EU) à 1"45. 13. Nyberg (Su) à 1"46. 14. Knauss (Aut) et Aamodt (No) à 1"48. 16. Kern (S) à 1"50. **Puis les autres Suisses:** 37. Mahrer à 2"14. 38. Accola à 2"17. 39. Gigandet à 2"18. 45. Besse à 2"29. 51. Rupp à 3"09. (si)

COUPE DU MONDE

Général: 1. Kjus (No) 974. 2. Mader (Aut) 803. 3. von Grünigen (S) 738. 4. Alphand (Fr) et Knauss (Aut) 688. 6. Tomba (It) 616. 7. Nyberg (Su) 545. 8. Reiter

(Aut) 533. 9. Amiez (Fr) 459. 10. Kosir (Sln) 437. 11. Kern (S) 422. 12. Kälin (S) 421. **Puis les autres Suisses:** 22. Gigandet 281. 25. Locher 247. 32. Besse 195. 36. Accola 182. 46. Mahrer 146. 54. Cavegn 117. 55. Zinsli 111. 63. Staub 95. 73. Herrmann 66. 87. Hangl 45. 101. Cuhe 31. 111. Brunner 22. 114. Lehmann 20. 138. Kühni 5. 142. Sulliger 3.

Super-G: 1. Knauss (Aut) 207. 2. Skaardal (No) 200. 3. Kjus (No) 180. 4. Kröll (Aut) et Nyberg (Su) 161. **Puis les Suisses:** 19. Kern 59. 22. Hangl 40. 26. Besse et Locher 35. 35. Cavegn 16. 37. Accola 12. 45. Gigandet 7.

Par nations (messieurs + dames): 1. Autriche 9369 (5032 + 4337). 2. Suisse 5798 (3147 + 2651). 3. Italie 5070 (3022 + 2048). (si)

Ski nordique - Victoires de Hetland et Vålbe

Des sprints payants

Le Norvégien Tor Arne Hetland, chez les messieurs, et la Russe Jelena Vålbe, chez les dames, ont remporté la première épreuve Coupe du monde disputée en sprint sur un système d'élimination directe, à Reit im Winkl. A l'exception de Sylvia Honegger, éliminée en huitièmes de finale, les Suisses n'ont pas passé le cap du premier tour.

Wilhelm Aschwanden, contre le Slovaque Ivan Batory, Hans Diethelm, contre l'Italien Fulvio Valbusa, et Brigitte Albrecht, contre l'Allemande Anke Schulze, ont déjà connu l'élimination au cours de leur première confrontation.

Champion du monde de relais chez les juniors en 1993, le Norvégien Tor Arne Hetland a inscrit son nom pour la première fois dans une épreuve Coupe du monde en l'absence de plusieurs ténors de la Coupe du monde, tels l'Italienne Manuela Di Centa, le Kazakh Vladimir Smirnov ou le Norvégien Björn Dählie, le leader de la Coupe du monde. En finale, Hetland a battu l'Allemand Peter Schlickerrieder.

Chez les dames, la hiérarchie a été respectée avec la victoire de Jelena Vålbe. La Russe, qui figure parmi les principales favorites en Coupe du monde, a battu en finale Anita Moen-Guidon, qui a perdu toutes ses chances en chutant. Les deux

vainqueurs de Reit im Winkl ont empoché 6000 francs chacun.

CLASSEMENTS

Messieurs (k.-o. sprint): 1. Hetland (No). 2. Schlickerrieder (All). 3. Fauner (It). 4. Gandler (Aut). **Finale:** Hetland bat Schlickerrieder.

Dames (k.-o. sprint): 1. Vålbe (Rus). 2. Moen-Guidon (No). 3. Neumannova (Tch). 4. Martinsen (No). **Finale:** Vålbe bat Moen-Guidon.

Coupe du monde (nations). Messieurs: 1. Norvège 2131. 2. Finlande 1498. 3. Italie 1348. **Puis:** 17. Suisse 61.

Dames: 1. Russie 3379. 2. Italie 1522. 3. Norvège 1296. **Puis:** 6. Suisse 407.

Général: 1. Russie 4378. 2. Norvège 3427. 3. Italie 2870. **Puis:** 10. Suisse 468. (si)

Trial - Grande fête à Fontaines

Ambiance surchauffée

C'est dans une ambiance surchauffée que s'est déroulée la première grande fête du trial, dans la charpenterie Lorimier, à Fontaines.

Après deux tours qualificatifs où la lutte pour les premières places permettait au public très nombreux d'assister à un spectacle exceptionnel, la finale, avec des obstacles modifiés et

encore plus hauts pour la plupart, fut une succession de passages en finesse et de prouesses techniques de toute beauté.

Les candidats à la victoire ne commettant presque aucune faute, le suspense dura jusqu'à la dernière zone, où Didier Monnin, alors leader, commettait l'erreur qui permettait à Laurent Dängeli, le coorganisateur, de triompher de la plus belle manière.

La soirée battait alors son plein, mais la fête ne faisait que commencer: le bar, bondé jusqu'à l'aube, donnait le reflet de la réussite de cette première grande fête du trial, déjà reprogrammée pour l'année prochaine.

Classement: 1. Dängeli (Fontainemelon). 2. D. Monnin (Tavannes). 3. G. Monnin (Tavannes). **Puis:** 6. Kaufmann (La Chaux-de-Fonds). (sp)

HOCKEY SUR GLACE - DU CÔTÉ DES JUNIORS

Elites A. Tour final: Davos - Langnau 5-3. Zoug - Ambri-Piotta 2-2. Kloten - FR Gottéron 1-8. Zoug - Kloten 3-4 a.p. Langnau - Ambri-Piotta 1-3. FR Gottéron - Davos 7-3.

Classement (5 matches): 1. FR Gottéron 10. 2. Kloten 6. 3. Davos 5. Ambri-Piotta 4. Zoug 4. 6. Langnau 1.

Promotion-relégation A/B: Berne - Herisau 6-1. Uzwil - Sierre 8-1. Lugano - Grasshopper/Küsnacht 4-1. Lugano - Berne 0-6. Sierre - Grasshopper/Küsnacht 4-5. Herisau - Uzwil 4-7.

Classement (5 matches): 1. Berne 8. 2. Lugano 8. 3. Grasshopper/Küsnacht 7. 4. Uzwil 5. 5. Herisau 2. 6. Sierre 0.

Tour de relégation B. Groupe ouest: Ajoie - Bienn 2-14. Lausanne - Langenthal 6-2. Viège - Olten 3-5. Bienn - Lausanne 3-2 a.p. Langenthal - Viège 3-6. Olten - Ajoie 6-3.

Classement (5 matches): 1. Bienn 15. 2. Lausanne 14. 3. Langenthal 6. 4. Ajoie 6. 5. Olten 5. 6. Viège 5.

Juniors A1: La Chaux-de-Fonds - Martigny 5-3. Martigny VS - Léman 11-0.

Classement: 1. GE Servette 17-28. 2. Neuchâtel YS 16-24. 3. Martigny VS 17-19. 4. Fleurier 15-18. 4. 5. La Chaux-de-Fonds 17-13. 6. Villars 17-12. 7. Léman 17-2.

Juniors A1. Groupe 1: Yverdon - Saint-Imier 6-1. Franches-Montagnes - Tramelan 5-2.

Classement: 1. Yverdon 12-19. 2. Tramelan 12-17. 3. Franches-Montagnes 12-14. 4. Saint-Imier 13-10. 5. Le Locle 11-0.

Novices A1. Tour final: Ajoie - Léman 7-5. Lausanne - Sierre 3-0. Martigny VS - FR Gottéron 1-8. Martigny VS - Léman 5-5. Ajoie - Lausanne 0-6.

Classement: 1. FR Gottéron 6-10. 2. Ajoie 6-10. 3. Lausanne - 5-7. 4. Martigny VS 6-4. 5. Léman 5-3. 6. Sierre 6-0.

Novices A1. Promotion, groupe 1: GE Servette - La Chaux-de-Fonds 10-4. Neuchâtel YS - Meyrin 4-5.

Classement: 1. GE Servette 6-12. 2. Meyrin 5-6. 3. La Chaux-de-Fonds 5-6. 4. Neuchâtel YS 6-6. 5. Yverdon 5-2. 6. Franches-Montagnes 5-0.

Novices A2. Relégation, groupe 1: Moutier - Vallorbe 6-6. Fleurier - Tramelan 6-6. La Chaux-de-Fonds II - Neuchâtel YS II 6-1.

Classement: 1. Tramelan 6-11. 2. Vallorbe 6-9. 3. Moutier 6-7. 4. Fleurier 5-3. 5. La Chaux-de-Fonds II 4-2. 6. Neuchâtel YS II 5-0.

Minis A1. Tour final: Sierre - Ajoie 6-2. GE Servette - FR Gottéron 6-6. **Classement:** 1. Lausanne 5-10. 2. Ajoie 6-8. 3. FR Gottéron 6-5. 4. GE Servette 6-4. 5. Sierre 6-4. 6. Viège 5-3.

Minis A1. Promotion, groupe 1: La Chaux-de-Fonds - Franches-Montagnes 10-3. Vallorbe - Moutier 8-5. Neuchâtel YS - Léman 7-1.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 6-12. 2. Neuchâtel YS 5-6. 3. Vallorbe 6-6. 4. Franches-Montagnes 6-6. 5. Léman 5-3. 6. Moutier 6-1.

Minis A2. Relégation, groupe 1: Yverdon - Lausanne II 11-4.

Classement: 1. Yverdon 6-10. 2. GE Jonction 5-6. 3. Lausanne II 5-6. 4. Saint-Imier 4-4. 5. Tramelan 5-4. 6. Fleurier 5-0.

Minis B. Groupe 1: Bulle II - Neuchâtel YS II 0-11. Léman - Le Locle 2-16. Les Ponts-de-Martel - Delémont 4-2. Delémont - Léman 7-2.

Classement: 1. Le Locle 7-14. 2. Ponts-de-Martel 8-14. 3. Delémont 7-8. 4. Neuchâtel YS II 9-8. 5. Léman 7-2. 6. Bulle II 8-0.

Moskito A1. Tour final: Sierre - Lausanne 0-9. Fribourg - GE Servette 4-5. Monthey - La Chaux-de-Fonds 3-4.

Classement: 1. Lausanne 5-8. 2. FR Gottéron 5-8. 3. La Chaux-de-Fonds 6-8. 4. GE Servette 5-4. 5. Monthey 6-4. 6. Sierre 5-0.

Moskito A1. Promotion, groupe 1: Franches-Montagnes - Neuchâtel YS II 4-0. Neuchâtel YS - Le Locle 9-1.

Classement: 1. Neuchâtel YS 6-11. 2. Franches-Montagnes 6-10. 3. Ajoie 5-7. 4. Le Locle 6-4. 5. Yverdon 4-0. 6. Neuchâtel YS II 5-0.

Moskito A2. Relégation, groupe 1: Fleurier - Tramelan 5-7. Vallée de Joux - Tramelan 4-2. Moutier - Fleurier 3-3. Saint-Imier - Lausanne II 3-4.

Classement: 1. Lausanne II 6-10. 2. Fleurier 6-7. 3. Tramelan 5-6. 4. Vallée de Joux 6-6. 5. Saint-Imier 6-4. 6. Moutier 5-1.

Moskito B. Groupe I: Ajoie II - Delémont - 1-12. Le Locle II - La Chaux-de-Fonds II 0-7. Delémont - Le Locle II 12-1. Neuchâtel YS III - Ajoie II 1-1. Saint-Imier II - Franches-Montagnes II 2-3. Tramelan II - Neuchâtel YS IV 2-2.

Classement: 1. Delémont 13-26. 2. La Chaux-de-Fonds II 12-19. 3. Neuchâtel YS III 12-16. 4. Ajoie II 12-15. 5. Franches-Montagnes II 13-11. 6. Neuchâtel YS IV 12-10. 7. Saint-Imier II 12-7. 8. Tramelan II 12-5. 9. Le Locle II 12-1.

LA PHRASE DU JOUR

«Je ne veux pas être copain avec les joueurs.»

Riccardo Fuhrer

Patinoire des Mélèzes

Mardi
6 février 1996
à 20 heures

Ligue nationale B

**HCC-
GE-Servette**



Tout le monde continue à l'appeler la «Rolba». Vous savez, cette machine qui nettoie la glace entre les tiers (notamment) et qui permet aux joueurs d'exercer leur talent sur une surface lisse et dépourvue de trous. Mais avec le temps, tout s'en va. Depuis 1990, la bonne vieille «Rolba» à essence a cédé sa place à une machine pas forcément plus performante mais ô combien plus économique et surtout plus écolo: l'«Eisbär», venue en droite ligne d'Allemagne, et qui fonctionne à l'électricité. Ou quand le HCC roule écolo!

Durant de nombreuses années, la société Rolba a équipé toutes les patinoires du pays de ses machines à nettoyer la glace. Lorsqu'on bénéficie du monopole, c'est toujours plus facile. Mais on a aussi la fâcheuse tendance à s'endormir sur ses lauriers. Au fil des ans, la concurrence étrangère a pointé le bout de son nez.

C'est en 1964 que la ville de La Chaux-de-Fonds a acquis sa première «Rolba», aujourd'hui propriété de HC Le Locle. En 1980, le «parc à véhicules» des Mélèzes s'est agrandi avec l'achat d'une seconde machine, identique à la première. Et en 1990, l'«Eisbär» a fait son apparition.

A RUDE CONTRIBUTION

A La Chaux-de-Fonds, on utilise l'«Eisbär» - qui a coûté 160.000 francs - uniquement pour nettoyer la



Le temps de la bonne vieille «Rolba» est désormais révolu

Le HCC roule écolo!



L'«Eisbär» des Mélèzes

Une machine électrique qui effectue dix à douzes «sorties» quotidiennement.

patinoire couverte. La piste extérieure, c'est encore l'affaire de la «Rolba». La raison est simple: si la glace est recouverte de plusieurs centimètres de neige, la «Rolba» demeure toujours la plus efficace.

Aux Mélèzes, les fontionnaires communaux chargés de nettoyer la glace ne chôment pas. François Saccol, Yves Thomet, Martial Roth, Eric Perrenoud, Raymond Galley et Cédric Perrin se relayent durant les neuf mois que dure une saison. Quotidiennement, chaque machine effectue entre dix et douze «sorties». C'est écrire que ces engins sont mis à rude contribution.

A ce jour, le compteur de l'«Eisbär» affiche 2900 heures de travail, celui de la «Rolba» 8000 heures.

RECHARGÉE LA NUIT

C'est une évidence: on ne peut pas jouer au Fangio avec une machine à nettoyer la glace. Sa vitesse n'excède pas 10 km/h. Mais elle n'est pas forcément évidente à conduire. «C'est vrai, relate Cédric Perrin. Il faut choper le coup, comme on dit.»

On ne va pas jouer au mécano. Pas question de décortiquer une à une les pièces de cet engin. On mentionnera juste que l'«Eisbär» compte deux pédales (freins et gaz) et une marche ar-

rière. Elle possède deux réservoirs: le premier pour y entreposer 1 m³ d'eau chaude, l'autre, d'une contenance de 1,2 m³, entasse la neige «aspirée» lors des tours de piste. Pleine, l'«Eisbär» pèse cinq tonnes, seulement trois tonnes en ce qui concerne la «Rolba».

La mission d'une machine à nettoyer la glace est fort simple. Avec une lame, elle rabote, égalise, la glace. Elle «avale» ensuite la neige et l'eau chaude bouche ensuite les trous. Si lesdits trous sont trop profonds, ça arrive souvent en patinage artistique, deux voire trois passages sont nécessaires pour remettre la glace en parfait état. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, on utilise de l'eau chaude pour boucher les trous, car elle gèle plus vite que l'eau froide.

Une machine à nettoyer la glace n'est pas fragile. C'est même du solide. Mais il ne faut pas par exemple qu'un puck traîne sur la glace au moment de son passage. C'est le genre de pépin bête qui peut nécessiter une réparation de plusieurs heures.

Cédric Perrin n'en démord pas: «Les gens ne s'en rendaient certainement pas compte. Mais la «Rolba», qui consomme une vingtaine de litres de super par jour, dégage une forte odeur d'essence. Je suis persuadé que lorsqu'ils pénétraient sur la glace, les joueurs le sentaient bien. Maintenant, plus de problème. L'«Eisbär» est rechargée la nuit - c'est meilleur marché - et l'air dans la patinoire est vraiment pur.»

Les Mélèzes, futur lieu de convalescence. G.S.

Expo sur 5 étages
Le Bonheur ça se meuble
MEUBLES TAPIS RIDEAUX
Leitenberg
Grénier 14 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 30 47

Machines SA
NUSSBAUMER
La Chaux-de-Fonds
Scies à ruban
2 et 3 volants
pour bois,
métal et plastique
Rue Pâquerette 8
Tél. 039/28 44 88

Restaurant
Le Perroquet
R. et B. Piémontesi, France 16
Le Locle, tél. 039/31 67 77
Ouvert dès 6 heures
Filets de perche frais du lac
Fr. 18.-
Steak tartare
préparé devant le client
Fr. 22.-

Brasserie LE BÂLOIS
Notre suggestion:
Petites cailles farcies
sauce aux raisins
Qu'on se le dise!
1er-Mars 7a, tél. 039/28 28 32
La Chaux-de-Fonds

Brasserie de la Chaume
Av. Léopold-Robert 17
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 10 64
Menu de la Saint-Valentin
Suprême de poulet aux champignons
Riz pilaf
Châteaubriand à la reine des bois
Ronde de légumes - Pommes Duchesse
Buffet de fromages
Buffet de desserts
Fr. 30.-

CBF PAPETERIE LIBRAIRIE
Timbres adresses «Trodatt»
Consommable informatique
Boîtes d'archives en couleur
Papeterie pour petits cadeaux
Tél. 039/23 1450, fax 039/23 1451
D. JeanRichard 21, La Chaux-de-Fonds

Segalo
Jusqu'à 40%
Literie, tapis et meubles
Places de parc derrière
Avenue Léopold-Robert 73
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/24 44 44

ADIA
039/23 63 83
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Sponsor officiel du HCC

G. DENTAN
ETANCHEITE
J. RYSER SA
ECHEC AU TEMPS
2301 La Chaux-de-Fonds
rue des Entrepôts 41, case postale 713,
tél. 039/26 85 25, fax 039/26 96 77
2000 Neuchâtel, succursale,
avenue de Bellevaux 4
tél. 038/25 74 81, fax 038/21 47 45

VAC
les magasins où vous êtes sûrs d'être bien servis
Av. Léopold-Robert 115
Rue des Crêtets 130
2300 La Chaux-de-Fonds

FLÉDY MARTI
Le froid industriel
NOUVEAU!
OUVERTURE du magasin
Appareils ménagers
Léopold-Robert 83
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 26 07

Des équipements à faire pâlir les étoiles:
la nouvelle Mazda 323 Rainbow.
Son prix est plus que raisonnable compte tenu de tout ce qu'elle vous offre: dès 22 900 francs (323 + 4 portes. TVA 6,5% incluse)
Garage de l'Avenir
rue du Progrès 90,
Tél. 039/23 10 77
La Chaux-de-Fonds

Notre métier: gérer, vendre, acheter.
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
TEL. 039/23 26 55-58
- Gérance et courtage immobiliers
- Service conseils
- Expertises et estimations
- Administration de copropriétés

La nouvelle Rover 416 Si
Fr. 25 900.-
GARAGE BÉRING & Co
Fritz-Courvoisier 34
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/284 280
A Class Of Its Own

Echangez et respirez.
Chèque-échange CHF 3000.-
3000.-
Purifiez l'air en échant vos finances: nous vous accordons un forfait de Fr. 3000.- pour l'échange écologique de votre vieille voiture contre une nouvelle Peugeot. Seules conditions: votre vieille voiture n'a pas de catalyseur, elle roule à l'essence et est immatriculée à votre nom depuis au moins six mois. Choisissez chez votre représentant Peugeot l'un des modèles qui portent ce chèque. Venez nous rendre visite à l'occasion du festival des plaisirs Peugeot. Pour que l'automobile soit toujours un plaisir.
ENTILLES SA - STAND SA
Léopold-Robert 146 GARAGE ET CARROSSERIE Roger Simon
2300 La Chaux-de-Fonds 132-781796
Girardet 25-27
Tél. 039/312 941
2400 Le Locle

BAR-CABARET Le Bouchon
Ouverture 14 h
APÉRO SHOW
de 17 à 20 heures
Consumations dès Fr. 5.-
Fritz-Courvoisier 6 - La Chaux-de-Fonds
Tél. et fax 039/28 90 10

R.W.
RUBATEL & WEYERMANN SA
Cadrans soignés
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Jardinière 117-119
Téléphone 039/23 25 13

IMPREZA SUBARU
RALLY WORLD CHAMPION 1995
Nom: Impreza GT Turbo 4WD.
Signallement: silhouette racée, équipement de série très complet. Performances techniques: tenue de route exceptionnelle. Adresse: dès aujourd'hui chez votre concessionnaire Subaru
Remarque: 211 ch.
GARAGE ET CARROSSERIE AUTO-CENTRE LA CHAUX-DE-FONDS
Fritz-Courvoisier 66, Tél. 039/27 97 77

Tennis - Coupe Davis: la cote de l'équipe de Suisse monte

Rosset se rassure pleinement

Hingis quinzième - La Suissesse Martina Hingis (15 ans) a avancé de la dix-septième à la quinzième place du classement mondial féminin (WTA), qui voit toujours en tête l'Allemande Steffi Graf et la néo-Américaine Monica Seles. Côté masculin, Andre Agassi est toujours numéro 1 à l'ATP. Mais l'Américain est un leader provisoire. Car il est d'ores et déjà certain que lundi prochain, Agassi sera relayé par Thomas Muster. (si)

La cote de l'équipe de Suisse remonte en flèche. Au surlendemain de l'annonce du forfait de Boris Becker pour le choc Suisse - Allemagne du premier tour du groupe mondial de Coupe Davis, Marc Rosset s'est pleinement rassuré à l'entraînement. En se livrant sans retenue pendant deux sets face à Jakob Hlasek, le champion olympique a acquis dorénavant une certitude: vendredi, face au numéro deux allemand, il pourra assumer son rôle de leader.

«Ma main me fait encore un peu mal. Mais cela ne m'inquiète pas. D'ici à vendredi, avec les soins appropriés, les douleurs auront disparu, explique-t-il. Maintenant, il est vrai que les données du match sont modifiées avec l'absence de Becker. Mais dans mon esprit, ce forfait ne change pas grand-chose. Ce qui m'importe, c'est de sortir mon meilleur tennis vendredi. Quel que soit l'adversaire en

face de moi, Becker, Goellner, Dreekmann ou Prinosil.»

GRANDE INCONNUE

La grande inconnue de cette rencontre réside bien sûr dans le choix de Niki Pilic pour son numéro deux en simple. Lundi, c'est David Prinosil qui tenait la corde. Pour deux raisons: le refus de Niki Pilic de faire pour l'instant appel à Bernd Karbacher et l'état de santé de Marc-Kevin Goellner.

Demi-finaliste samedi à Zagreb, Goellner est arrivé grippé à Genève. Hendrick Dreekmann, quart de finaliste il y a deux ans à Roland-Garros et victorieux dimanche d'un tournoi challenger de 50.000 dollars, entre également en ligne de compte pour cette place de numéro deux.

EXIT PAGANINI

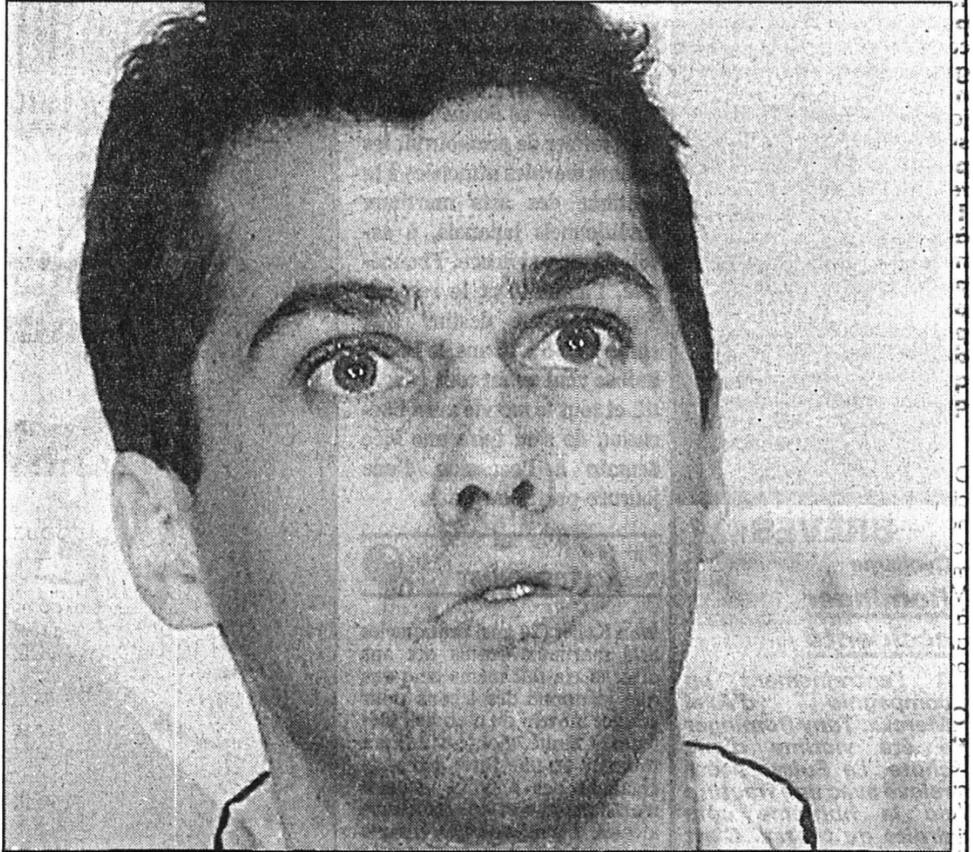
Lors du point presse tenu par l'équipe de Suisse hier, René Stambach, le responsable de la Coupe Davis au sein de Swiss Tennis, et Stéphane Oberer ont annoncé que Pierre Paganini ne figure plus désormais dans le staff de l'équipe de Suisse.

Le préparateur physique d'Ecublens, qui a souhaité mettre un terme cet automne à sa

collaboration avec Swiss Tennis, n'a pas été remplacé. «Nous tenons à le remercier du travail

qu'il a effectué au sein de l'équipe, souligne Stéphane Oberer. Mais d'un commun accord avec

les joueurs, nous avons décidé de nous passer dorénavant de ses services.» (si)



Stéphane Oberer

Le coach de l'équipe de Suisse de Coupe Davis sait que ses joueurs ont un grand coup à jouer. (Keystone-a)

Cyclisme

Les engagés du TdF

La Société du Tour de France a communiqué hier la liste des dix-huit équipes automatiquement sélectionnées pour la prochaine Grande Boucle sur la base de leur classement FICP.

En raison du retrait la saison dernière des équipes Castorama et Le Groupement, une seule équipe française est pour l'heure retenue, l'équipe GAN. Quatre wild cards (invitations) seront attribuées le 11 juin après le GP du Midi Libre, le Dauphiné Libéré et le Giro.

Le gros du peloton portera des couleurs italiennes, puisque sept des dix-huit équipes retenues sont transalpines, sans compter Saeco, qui émerge à la fédération de Saint-Marin.

Les dix-huit équipes engagées (selon le classement mondial au 1er janvier 1996, entre parenthèses les leaders ou les principaux Suisses): 1. Mapei (It, Rominger) 8336 pts. 2. ONCE (Esp, Zülle) 7115. 3. Maglificio MG (It, Richard, Järmann, Golay) 6260. 4. Gewiss (It, Berzin) 6204. 5. Banesto (Esp, Indurain) 4063. 6. Saeco (St-Marin) 3780. 7. Motorola (EU) 3650. 8. Carrera (It, B. et M. Zberg) 3580. 9. Rabobank (Ho, Bruyneel) 3495. 10. Panaria (It) 3251. 11. Festina (And, Dufaux) 3187. 12. Telekom (All) 3065. 13. Refin (It, Imboden, Puttini) 3000. 14. Polti (It, Gianetti) 2910. 15. TVM (Ho) 2887. 16. Roslotto (Rus) 2670. 17. Lotto (Be) 2424. 18. GAN (Fr) 2261. (si)

Encore 1300 places

Pour ce qui est de la location des places de ce match Suisse - Allemagne, Swiss Tennis précise que 1300 places sont encore sur le marché actuellement. Des billets seront en vente à l'entrée de Palexpo vendredi. (si)

Football - CAN: l'Afrique rêve d'une phase finale Et si, en 2006...?

La fête du football africain, assombrie par la mort de huit personnes à Soweto dans la nuit de samedi à dimanche, a pris fin ce week-end après trois semaines de compétition, sur le triomphe de l'Afrique du Sud, sacrée dès sa première participation à une phase finale de la Coupe d'Afrique des nations.

Toutes les pensées sont déjà tournées vers la Coupe du monde 2006. Le président de la Fédération internationale de football (FIFA), le Brésilien Joao Havelange, soutenu par Pelé, ministre des Sports au Brésil, ont convaincu le président sud-africain Nelson Mandela de déposer la candidature de son pays à l'organisation du Mondial 2006.

Les spectateurs ont pourtant été plutôt rares au cours de la CAN 96. Cette épreuve, qui inaugurerait une nouvelle formule à seize pays au lieu de douze, a

été marquée par la suprématie de l'Afrique australe. Surprenante deuxième en 1994, l'équipe de Zambie a terminé à la troisième place cette fois, derrière la Tunisie, qui a effacé son échec d'il y a deux ans à domicile, mais devant le Ghana, quatrième mais donné favori après le forfait du Nigeria.

BONNES SURPRISES

Jamais, depuis l'accession à l'indépendance de la majorité des pays africains au début des années 60, les pays d'Afrique de l'Ouest et centrale n'avaient obtenus d'aussi mauvais résultats. La crise économique qui les affecte et qui a perturbé notamment la préparation d'équipes comme le Cameroun ou la Côte d'Ivoire, éliminés cette année au premier tour, est pour bon nombre d'observateurs une des explications à ce déclin.

Côté bonnes surprises, on relève la présence, pour la pre-

mière fois à ce niveau, du Gabon en quarts de finale, éliminé lors des tirs au but par la Tunisie et son capitaine Chokri El Ouaer (désigné meilleur gardien de but africain). Quant à l'Angola et au Mozambique, ils ont obtenu leur premier point avec des jeunes joueurs prometteurs.

Sur le plan des individualités, la CAN 96 a révélé le talent de Mark Fish, Eric Tinkler (Afrique du Sud), Zoubeir Beya (Tunisie), Yasser Radouan, Hazem Imam (Egypte) et surtout Mohamed Kallone (16 ans), plus jeune buteur d'une phase finale d'une compétition continentale après avoir été, à 15 ans, le plus jeune à inscrire un but en match international.

Enfin, la plus grosse déception en venue du Liberia qui, à l'image de George Weah, meilleur joueur mondial 1995, a complètement raté son tournoi, faute de préparation appropriée. (si)

L'avenir du football européen en question Réunion dès demain

L'avenir des compétitions européennes de football sera au centre des débats de la réunion organisée par l'UEFA, dès demain à Genève, avec les grands clubs et leurs fédérations nationales.

Certains clubs européens parmi les plus influents (AC Milan, Barcelone, Bayern Munich) se sont prononcés pour la création d'une Super-Ligue ou encore d'une Ligue des champions à laquelle tous les anciens vainqueurs seraient assurés de prendre part. L'UEFA a beaucoup modifié, depuis quelques années, la formule de ses compétitions, privilégiant l'élite et les nations économiquement les plus rentables.

L'UEFA a contribué à alourdir le calendrier avec notamment la création de la Coupe Intertoto. On sait aussi qu'elle va porter à 119 le nombre d'engagés dans la Coupe UEFA à partir de la saison prochaine.

Les conséquences du jugement de la Cour européenne de justice dans l'affaire Bosman seront, bien entendu, encore largement évoquées. «Nous allons proposer aux clubs un pacte de solidarité afin de terminer la saison européenne en cours avec la réglementation actuelle» a déclaré Aigner. Alors que s'accroît la pression de la Commission européenne, qui exige la mise en application de l'arrêt Bosman, l'UEFA entend profiter des réunions prévues jeudi et vendredi avec les clubs qualifiés pour les quarts de finale des Coupes d'Europe.

Les principales fédérations ont déjà été consultées et se sont montrées favorables au maintien, jusqu'à la fin de la saison, de la règle du «3 + 2» (trois joueurs non sélectionnables dans le pays du club où ils évoluent + deux assimilés). Mais certains clubs semblent ne pas l'entendre de cette oreille. (si)

Super Tirelire QUINTÉ+

Plus de Fr. 2'500'000.-

remis en jeu ce mardi 6 février sur le Quinté+ à ENGHEN!

Tentez votre chance!



La Suisse est dans la course!

Karaté - Le Budokan se destine uniquement aux enfants

Portes ouvertes demain

Un club de karaté qui ne destine pas ses élèves à la compétition? Oui, ça existe. Créé il y a bientôt six mois par le Chaux-de-Fonnier Ivan Keller, le Budokan - c'est le nom de ce club - se donne comme but premier de promouvoir les valeurs morales attachées à la pratique des arts martiaux traditionnels japonais, à savoir la non-violence, l'honnêteté, l'humilité et le respect. Exclusivement destiné aux enfants de 6 à 16 ans, le Budokan se veut avant tout éducatif, et tout le monde aura l'occasion de s'en faire une idée demain à l'occasion d'une journée portes ouvertes.



Un sport éducatif

Ivan Keller veut inculquer la maîtrise de soi à ses élèves.

(Impar-Galley)

MAÎTRISE DU CORPS

Aujourd'hui, le Budokan réunit une vingtaine d'enfants tous les mercredis après-midi. «Ces enfants sont répartis en deux groupes mixtes, l'un de 6 à 12 ans, l'autre de 12 à 16 ans, précise Ivan Keller. Ainsi, chaque élève

progressive au même rythme que ceux avec qui il s'entraîne.»

Outre le fait que le Budokan s'adresse aux enfants et aux adolescents uniquement, sa particularité réside dans l'absence de compétition. «L'accent est mis sur l'apprentissage de la technique ainsi que sur la maî-

trise du corps et de son énergie, au détriment du combat et de la compétition, confirme le moniteur chaux-de-fonnier. C'est en cela que mon club se démarque des autres, puisqu'il n'y a ni catégories de poids ni médailles.»

Et Ivan Keller d'ajouter: «Personnellement, je ne prati-

que pas la compétition par choix. Mais, si je ne vais pas encourager mes élèves à débiter la compétition, je ne vais pas leur interdire de le faire. D'ailleurs, mon club n'acceptant plus d'adolescents dès 16 ans, ils peuvent continuer à pratiquer le karaté. L'important, c'est que je sois arrivé à ce que mes élèves se connaissent et se maîtrisent.»

DES MOYENS DE MOTIVER

Personne ne se plaint de cette situation. «J'accueille des enfants dont les parents cherchent précisément ce que j'offre, poursuit Ivan Keller. Et j'ai des moyens de motiver mes élèves: les passages de ceintures et de grades, mais aussi les démonstrations devant les parents.»

Et la journée portes ouvertes de demain. «J'enseigne actuellement le karaté à vingt élèves, filles et garçons, ajoute le moniteur, ceinture noire deuxième dan. Mais la salle permettrait d'accueillir jusqu'à quarante enfants et adolescents. J'avais déjà fait une campagne de promotion (réd: deux cents affiches) au moment où j'ai ouvert mon club, mais je dois reconnaître que le bouche à oreille a mieux fonctionné que cette campagne.»

La journée portes ouvertes de demain devrait cependant permettre à Ivan Keller de convaincre d'autres personnes du bien-fondé de son initiative. Qu'on se le dise!

R.T.

● Renseignements: Ivan Keller, Progrès 105a, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 24.22.04. Entraînements tous les mercredis après-midi, de 14 h à 15 h 15 pour les enfants de 6 à 12 ans, de 15 h 30 à 17 h pour les adolescents de 12 à 16 ans. Journée portes ouvertes demain au dojo Self Défense et Santé, rue Alexis-Marie Piaget 73 (troisième étage, escaliers sud), à La Chaux-de-Fonds.

Christie renonce - Le champion olympique du 100 m, Linford Christie, a décidé de renoncer à la fin de saison en salle, en raison d'une blessure aux adducteurs, contractée le week-end dernier, lors de la finale du 60 m des championnats de Grande-Bretagne indoor. (si)

BRÈVES

Cyclisme

Rominger accidenté

A l'entraînement en compagnie d'Axel Merckx, Tony Rominger a été victime d'une chute. Le Suisse a été relevé avec une fracture de la huitième côte droite du thorax. C'est Merckx qui a provoqué la chute du Zougois, après un saut de chaîne. Rominger a pris le guidon de son vélo dans les côtes. Le Suisse sera immobilisé pour un laps de temps non encore déterminé. Les deux hommes s'entraînent parfois ensemble depuis que Merckx a élu domicile, lui aussi, à Monaco.

Football

La Fédération anglaise dénonce

Les supporters qui viendront encourager leur équipe en Angleterre en juin prochain, lors de l'Euro 96, risquent de se faire dévaliser par des hôteliers sans scrupule, a dénoncé la Fédération anglaise de football (FA). Selon David Davies, le directeur des relations publiques de la FA, les prix de certains hôtels seront doublés voire triplés dans les villes qui accueillent les matches de l'Euro 96. «Nous avons appris par exemple qu'un hôtel de centre-ville qui coûte habituellement 72 francs pour une nuit, petit déjeuner compris, demandera 290 francs pour la même chambre mais sans le petit déjeuner» s'est insurgé M. Davies.

Du boulot pour Blaise Richard

A Lausanne, Blaise Richard (44 ans), professeur au collège de Montreux et ancien joueur de Saint-Légier (2e Ligue), Vevey (LNB, LNA) et Montreux (1re Ligue), et ex-entraîneur de Montreux (des juniors à la LNB), La Chaux-de-Fonds (LNB) et Malley (LNB), succède à Mario Comisetti en qualité de responsable technique du club.

Italie: la grève?

Les joueurs évoluant dans le championnat d'Italie de première division envisagent de faire grève, le 17 mars prochain, si la Fédération et la Ligue professionnelle continuent à ne pas les consulter quand elles prennent des décisions les concernant.

Basketball - Promotion-relégation LNB/première ligue

BBCC: d'abord deux voyages

Le calendrier des deux groupes de promotion - relégation LNB - première ligue de basketball a été dévoilé. La Chaux-de-Fonds débute ce tour par des déplacements à Marly et à Martigny.

Septième de la première phase du championnat, le BBCC fait partie du groupe 2, en compagnie de Wetzikon (huitième) et Marly (dixième) pour ce qui est des équipes de Ligue nationale B, de Villars-sur-Glâne (premier), Martigny (troisième) et Grand-Saconnex (sixième) pour

ce qui concerne les équipes qualifiées de première ligue promotion.

Ci-après, les matches du BBCC. (Imp)

PREMIER TOUR

Samedi 10 février
17.30 Marly - La Chx-de-Fds
Samedi 17 février
17.30 Martigny - La Chx-de-Fds
Samedi 24 février
17.30 La Chx-de-Fds - Villars
Samedi 2 mars
17.30 Gr.-Saconnex - Chx-de-Fds

Jeudi 4 avril
20.30 La Chx-de-Fds - Wetzikon

DEUXIÈME TOUR

Samedi 16 mars
17.30 La Chx-de-Fds - Marly
Samedi 30 mars
17.30 La Chx-de-Fds - Martigny
Samedi 13 avril
17.30 Villars - La Chx-de-Fds
Samedi 20 avril
17.30 Chx-de-Fds - Gr.-Saconnex
Samedi 27 avril
17.30 Wetzikon - La Chx-de-Fds

DU CÔTÉ DE L'ACNBA

DAMES

Deuxième ligue: Berne - Cortaillod 50-41.

Juniors: Union NE - City FR 18-77. Marly - Val-de-Ruz 48-38. Université NE - Union NE 40-37. Cortaillod - Université NE 63-32.

MESSIEURS

Deuxième ligue: Fleurier - Corcelles 66-87. Cortaillod - Val-de-Ruz 55-94.

Classement: 1. Corcelles 8-14. 2. La Chaux-de-Fonds II 7-12. 3. Val-de-Ruz 9-12. 4. Université NE II 8-10. 5. Université NE III 7-8. 6. Union NE II 7-4. 7. Fleurier 8-2. 8. Cortaillod 8-0.

Troisième ligue: Littoral - La Chaux-de-Fonds IV 55-46.

Classement: 1. Union NE III 8-16. 2. Saint-Imier 8-12. 3. Val-de-Ruz II 10-12. 4. La Chaux-de-Fonds III 7-10. 5. Le Landeron 9-10. 6. Marin II

7-8. 7. Fleurier II 10-6. 8. Littoral 10-6. 9. Auvonnier 8-2. 10. La Chaux-de-Fonds IV 9-2.

Coupe neuchâteloise et bernoise. Groupe 1: Université NE III - Moutier 77-56. La Chaux-de-Fonds II - Berne 96-61.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds II 2-4. 2. Université NE III 3-4. 3. Soleure 2-4. 3. Berne II 3-2. 4. Moutier 3-2. 5. Berne 2-0.

Groupe 3: Berthoud II - Rapid Bienne II 26-111. La Chaux-de-Fonds III - Fleurier 89-87.

Classement: 1. Rapid Bienne II 2-4. 2. La Chaux-de-Fonds III 2-4. 3. Fleurier 2-0. 4. Berthoud II 2-0.

Groupe 4: Soleure - Berne IV 20-0 (forfait).

Classement: 1. Val-de-Ruz 2-4. 2. Soleure 2-4. 3. Berne II 3-2. 4. Berne IV 2-0. 5. Auvonnier 3-0.

Groupe 5: Huenibach - Union NE II 47-61. Uni Berne II - Val-de-Ruz II 106-89.

Juniors: Le Landeron - Berthoud 71-75.

Classement: 1. Val-de-Ruz 7-14. 2. Université NE 8-14. 3. La Chaux-de-Fonds 6-8. 4. Berne 7-8. 5. Marin 7-8. 6. Berthoud 8-8. 7. Le Landeron 8-4. 8. Union NE 7-2. 9. Rapid Bienne 6-0.

Cadets: Université NE - Marin 120-40. Rapid Bienne - Fleurier 88-36. Saint-Imier - Cortaillod 78-81.

Classement: 1. Berne 8-16. 2. La Chaux-de-Fonds 8-14. 3. Berthoud 7-12. 4. Rapid Bienne 10-12. 5. Université NE 9-10. 6. Cortaillod 7-4. 7. Marin 8-4. 8. Saint-Imier 9-0. 9. Fleurier 8--4.

Scolaires: Berne - Cortaillod 110-21. La Chaux-de-Fonds - Val-de-Ruz 63-97. Le Landeron - Berne 5-129. Cortaillod - Rapid Bienne 60-70.

Classement: 1. Berne 8-16. 2. Val-de-Ruz 8-12. 3. Rapid Bienne 8-10. 4. Marin 6-8. 5. Cortaillod 8-6. 6. La Chaux-de-Fonds 7-2. 7. Le Landeron 8-0.

Stage commun en vue

Outre la journée portes ouvertes de demain, Ivan Keller a plusieurs projets pour son Budokan. «Je compte organiser un grand stage d'un week-end au mois d'avril, explique-t-il. Et puis, je suis en contacts avec le Shinkan-Dojo, un club basé à Fontainemelon, aux buts similaires. Nous projetons de mettre sur pied un stage commun au mois de juin, de manière à procéder à des échanges entre nos clubs.»

Oui, le Budokan semble bien parti.

R.T.

VOLLEYBALL - DU CÔTÉ DE L'ANVB

DAMES

Deuxième ligue: Cerisiers-G. - La Chaux-de-Fonds 3-0. NUC II - Val-de-Travers 3-0. Savagnier - Cerisiers-G. 3-0. Les Ponts-de-Martel - Colombier II 3-2.

Classement: 1. Cerisiers-G. 10-16. 2. Savagnier 10-16. 3. NUC II 10-16. 4. La Chaux-de-Fonds 10-6. 5. Val-de-Travers 10-6. 6. Colombier II 11-6. 7. Ponts-de-Martel 9-4.

Troisième ligue: Val-de-Ruz II - Corcelles-C. 3-1.

Classement: 1. Bevaix II 10-18. 2. Val-de-Ruz II 10-18. 3. La Chaux-de-Fonds II 10-12. 4. Cressier 10-10. 5. Corcelles-C. 10-8. 6. Lignières 10-6. 7. NUC III 10-6. 8. Le Locle 10-2.

Quatrième ligue. Groupe B: Le Locle II - Marin 3-0. Saint-Aubin - Bevaix II 3-1. Le Landeron - Saint-Aubin 3-2. Corcelles-C II - Val-de-Ruz III 0-3.

Classement: 1. Le Landeron 3-6. 2. Saint-Aubin 4-4. 3. Bevaix II 2-2. 4. Val-de-Ruz III 2-2. 5. Corcelles-C II 3-0.

Juniors A. Groupe I: La Chaux-de-Fonds - Colombier 3-0. Val-de-Ruz - Le Locle 3-0. NUC - Savagnier 3-1. Savagnier - Val-de-Ruz 0-3. Le Locle - Colombier 1-3.

Classement: 1. NUC 4-8. 2. Val-de-Ruz 4-6. 3. La Chaux-de-Fonds 3-4. 4. Colombier 4-4. 5. Savagnier 4-2. 6. Le Locle 5-0.

Juniors A, groupe 2: Lignières - Cressier 3-0. Cerisiers-G. - Boudry

3-0. Boudry - Cressier 3-0. Lignières - Marin 3-1. Marin - Lignières 0-3.

Classement: 1. Lignières 3-6. 2. Cerisiers-G. 2-4. 3. Boudry 2-2. 4. Cressier 3-2. 5. Marin 4-0.

Juniors B, groupe 1: Les Ponts-de-Martel - Fontaines 1-3. Colombier - Val-de-Travers 1-3. Val-de-Ruz - Fontaines 1-3.

Classement: 1. Fontaines 4-6. 2. Val-de-Travers 2-4. 3. Colombier 3-2. 4. Val-de-Ruz 3-2. 5. Les Ponts-de-Martel 2-0.

Juniors B, groupe 2: La Chaux-de-Fonds - Lignières 3-0. NUC II - La Chaux-de-Fonds 2-3. Corcelles-C. - NUC 0-3.

Classement: 1. NUC 3-6. 2. La Chaux-de-Fonds 4-6. 3. Lignières 4-2. 4. Corcelles-C. 3-2. 5. NUC II 2-0.

MESSIEURS

Troisième ligue. Groupe A: Marin - Val-de-Ruz IV 3-0. NUC II - Marin 3-1. Le Landeron - Val-de-Ruz III 3-1. La Chaux-de-Fonds - Savagnier 3-1.

Classement: 1. Marin 7-10. 2. Le Landeron 6-8. 3. NUC II 4-6. 4. Cortaillod 6-6. 5. Val-de-Ruz IV 6-6. 6. La Chaux-de-Fonds II 5-4. 7. Val-de-Ruz III 6-0.

Juniors A: La Chaux-de-Fonds - Val-de-Ruz 3-0. Val-de-Travers - Colombier 0-3.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 5-10. 2. Colombier 5-8. 3. Val-de-Ruz 5-4. 4. Cressier 4-2. 5. Val-de-Travers 5-0.

Les échos...



CHER PUBLIC, CE MATCH
SERT DE PRÉPARATION À L'ÉQUIPE
DE NE XAMAX, AVANT LE DÉBUT
DU CHAMPIONNAT DANS TROIS
SEMAINES !!!

..du week-end

SAT 1
jusqu'en 2000 -
L'agence ISPR, appartenant au magnat de l'audiovisuel allemand Leo Kirch, a obtenu les droits de retransmission télévisée des deux divisions de Bundesliga jusqu'en juin 2000. L'agence a offert 420 millions de DM. Deux offres étaient en concurrence pour ces rencontres de championnat: celle de Leo Kirch, principal actionnaire de la chaîne privée SAT 1, qui retransmet ces matches depuis 1992, et celle d'un trio formé par l'ARD, ZDF et RTL. (si)

GAINS

Sport-Toto

Aucun gagnant avec 13 points:
Fr 139.262,50 dans le jackpot.
9 x 12 Fr. 6.189,50
112 x 11 Fr. 373.—
1.093 x 10 Fr. 38,20

Somme approximative au premier rang du prochain concours: 310.000 fr.

Toto-X

Aucun gagnant avec 6 numéros. Jackpot : Fr. 125.643,35
1 x 5+cpl Fr. 6.968,20
10 x 5 Fr. 3.484,10
724 x 4 Fr. 48,10
8.164 x 3 Fr. 3.—

Somme approximative au premier rang du prochain concours: 170.000 fr.

Loterie suisse

à numéros

2 x 6 Fr. 405.048,80
14 x 5+cpl Fr. 31.305,60
325 x 5 Fr. 2.492,60
18.302 x 4 Fr. 50.—
234.868 x 3 Fr. 6.—

Somme approximative au premier rang du prochain concours: 1.000.000 fr.

Joker

Aucun gagnant avec 6 chiffres. Jackpot : Fr. 1.626.333,10
7 x 5 Fr. 10.000.—
57 x 4 Fr. 1.000.—
591 x 3 Fr. 100.—
5.777 x 2 Fr. 10.—

Somme approximative au premier rang du prochain concours: 2.000.000 fr.

TV-SPORTS

TSR

19.15 Tout sport.

France 2

15.40 Tiercé.

France 3

20.35 Tout le sport.

TVE

20.30 Football. Supercoupe: Real Saragosse - Ajax Amsterdam.

EUROSPORT

08.30 Speedworld.

10.25 Biathlon.

11.30 Eurogoals.

12.30 Biathlon.

14.00 Patinage artistique.

16.00 Danse sportive.

18.00 Biathlon.

19.00 Motoneige.

20.00 Aérobic.

21.00 Boxe.

23.00 Snooker.

00.30 Catch.

BANCO JASS

♥ 10, D, A

♣ R

♦ 8, V, R

♠ 6, 7, D, R, A

À SEC

Il n'y avait pas beaucoup de monde samedi en fin d'après-midi pour suivre la rencontre amicale NE Xamax - Hambourg. A peine 2900 spectateurs. Mais pour les responsables de certaines buvettes de La Maladière, ce chiffre était déjà amplement suffisant. En effet, à peine la mi-temps était sifflée qu'il était impossible de croquer un morceau. Plus de trace de sandwich, ni de wienerli.

Lorsque le speaker lance «que pour NE Xamax, les choses sérieuses commencent dans trois semaines», il doit sûrement mettre tout le monde dans le même sac!

«IMMÉDIATEMENT...»

Première minute du match. Le speaker de La Maladière lance un appel: «Sur ordre de police, le conducteur de la voiture immatriculée NE xxxx doit se déplacer immédiatement. Je dis bien immédiatement!» Trente-sixième minute du match. Toujours le speaker: «Je rappelle que le conducteur de la voiture immatriculée NE xxxx doit se déplacer son véhicule immédiatement. Sinon, fourrière!»

Ce qui fut fait. Immédiatement, soit dans la demi-heure qui a suivi... (gs)

QUAND BOURQUI JUBILE

Alors que le coup de sirène final venait de retentir, Michel Bourqui, président du HC Tramelan, n'a pas pu se retenir. «Mais ils sont où, mais ils sont où ces Imériens, scanda-t-il. Quinze points d'avance qu'on a sur vous.» Autant vous dire que sur le banc imérien on a apprécié. Belle ambiance!

DÉPLORABLE

Ça n'a donc pas volé très haut samedi soir aux Lovières, mais on se serait volontiers passé de certaines scènes, comme lorsque, en fin de match, un supporter balançait un projectile sur l'Imérien Ryser avant que celui-ci ne le renvoie. Vraiment, déplorable!

UNE MAIN EN SANG

Si la défaite de son équipe lui est restée en travers de la gorge, le portier imérien Gilomen a gardé encore un autre très mauvais souvenir du derby de samedi à Tramelan. En effet, c'est avec la main en sang et une impressionnante coupure que le portier de l'Erguël est reparti des Lovières. «Il a reçu un coup de patin juste avant la fin du match» précisait Laurent Dubois.

Souhaitons que cette vilaine blessure ne handicape pas trop le portier imérien.

DUBOIS MONTRE L'EXEMPLE

Alliant les actes à la parole, Laurent Dubois, entraîneur-joueur de Saint-Imier, a donc cédé sa place au jeune Winkler dès le début de la deuxième période face à Tramelan. «Il faut savoir laisser sa place aux jeunes, glissait le Chaux-de-Fonnier. Moi, j'ai assez joué et eux ils représentent l'avenir.» Voilà un exemple que certains feraient bien de suivre.

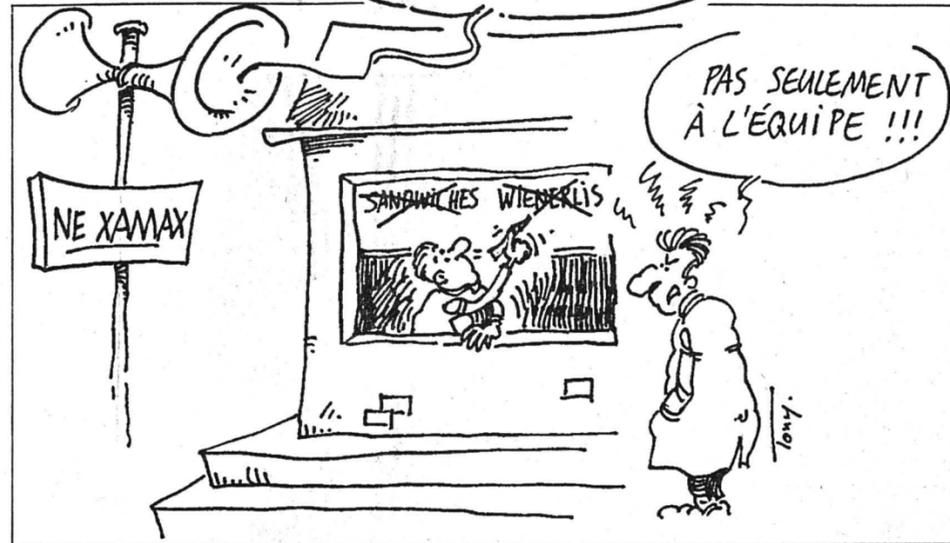
À COURS D'EFFECTIF

Entre les juniors qu'il devait ménager pour le match du dimanche et les absents, Robert Paquette n'avait plus une grande marge de manœuvre lors du troisième tiers temps face à Saint-Imier. «J'étais un peu à cours d'effectif» indiquait le mentor tramelot. Espérons pourtant qu'il pourra un peu ménager ses troupes lors des deux dernières journées du championnat.

Sinon, certains de ses joueurs risquent d'aborder les finales avec les jambes lourdes.

MAILHOT LE COURAGEUX

Samedi face à Köniz, TGV-87 a donc à nouveau pu compter sur



les services de son Canadien Eric Mailhot, qui souffre pourtant d'une double hernie discale. «Je n'ai plus mal» assurait le sympathique Québécois dont l'apport est très bénéfique pour la formation tramelote. «J'ai un peu peur qu'il se fasse mal, mais sa présence nous fait beaucoup de bien» relevait l'entraîneur-joueur Petrachenko.

Pourvu que Mailhot, suivi de près par le masseur Michel Froidevaux, puisse terminer la saison sans trop souffrir.

WAINSENKER BOMBARDE

Si Eric Mailhot était de retour, c'est l'ancien Chaux-de-Fonnier Marc Wainseker qui a assuré la plupart des réceptions face à Köniz. «J'ai été très sollicité, mais cela ne me dérange pas trop» affirmait le capitaine de TGV-87 qui s'est d'ailleurs très bien sorti d'affaire.

FAUSSE VRAIE FRAYEUR

Une rumeur funeste a longtemps circulé dans les travées des Lovières, où certains annonçaient que Bévilard-Malleray s'était incliné face à Sierre. Heureusement, un de nos confrères tua ladite rumeur dans l'œuf en rappelant que BMV avait affronté Morat samedi.

On connaît quelques dirigeants de TGV-87 présents à la patinoire tramelote qui ont soudain retrouvé le sourire, avant d'apprendre que Sierre s'était bien imposé mais face à RG Bâle.

PAS UNE QUESTION DE PRIX?

Il y avait pas mal de temps que la première équipe de TGV-87 n'avait pas évolué devant 200 spectateurs à domicile. «Je ne crois pas que ce soit parce que l'entrée était gratuite, glissait Raoul Voirol. Je pense que c'est surtout à cause de l'enjeu de cette rencontre face à Köniz.»

En tous les cas, les volleyeurs tramelots auront encore bien besoin de l'appui de leurs supporters à l'avenir. (jc)

FEMME À TOUT FAIRE

Petit club de la banlieue lausannoise, Pully peut compter sur une femme hors norme pour vaquer à sa destinée. Pour preuve, Marie-Rose Fernandez-Graf cumule les rôles d'entraîneur, présidente et même parfois d'officielle. Secondée par son mari Jean Fernandez, ex-entraîneur pendant de nombreuses saisons du BBC Cossonay, Marie-Rose Fernandez-Graf a le privilège de partager sa véritable passion du basketball en couple.

Que veut-on de mieux?

HUMEUR OU HUMOUR?

Fatiguée par les nombreuses fautes subies et non sanctionnées, visiblement excédée par l'arbitrage approximatif de MM. Fatton et Infante, Catia Leonardi a préféré quitter le parquet avant de disjoncter. «Tu me sors avant que je dise des gros mots» a-t-elle adressé à Stefan Rudy, quelques minutes avant le coup de sifflet final.

Sitôt dit sitôt fait, son entraîneur s'exécuta, évitant ainsi quelques inutiles palabres.

SÈCHE ADMONESTATION

Malgré les quarante-huit points d'écart séparant La Chaux-de-Fonds de Pully, l'électricité et la nervosité auront été présentes tout au long de la rencontre. Dans ce climat malsain, le duo arbitral ne se sera pas montré — une nouvelle fois — à la hauteur.

Pour preuve, sans une sèche admonestation de Stefan Rudy, les arbitres auraient même accordé deux points supplémentaires aux Pulliérannes sur un tir à trois mètres du panier, alors que celles-ci devaient tirer deux lancers francs, le BBCC ayant commis sa huitième faute en seconde période.

TENTATION TROP FORTE

En ne réussissant qu'un seul tir à trois points (Thierry Benoît) sur vingt tentatives, le BBCC a fait un record peu enviable. «Que voulez-vous, c'est plus fort qu'eux, soulignait, amusé, Philippe Chanel. Ils ont tellement l'habitude de tirer à plus de 6,25 m... La semaine dernière face à Vacallo, mes joueurs ont inscrit dix tirs à trois points sur vingt-cinq tentatives (40%). Cette fois-ci, ça a mal tourné!»

C'est la vie!

BILAN RÉALISTE

«Au vu des problèmes de qualifications et de blessures rencontrés, je suis satisfait de notre tour qualificatif.» A la tête du BBCC pour la deuxième année consécutive, Philippe Chanel n'exprime donc aucun regret de n'avoir pu accrocher le quatrième fauteuil dévolu aux clubs

de LNB participant au tour de promotion - relégation LNA - LNB. «Certes, avec un étranger, nous nous serions imposés à Marly, mais de là à dire que nous aurions pu terminer quatrièmes...»

Il y a un pas que l'enseignant n'ose pas franchir.

OBJECTIF CLAIR

Engagée dès le week-end prochain dans le tour de promotion-relégation LNB/première ligue, la phalange masculine du BBCC partira avec un objectif clair. «On vise la première place, annonce Philippe Chanel. Toutefois nous devons surtout nous méfier de Wetzikon et de Villars-sur-Glâne. Si on joue agressif, on devrait parvenir à terminer en tête» espère l'entraîneur chaux-de-fonnier.

Premières bribes de réponse, samedi à Marly. (fz)

UNE FLATTEUSE COMPARAISON

Depuis bientôt vingt ans, les rendez-vous qu'il a «courbés» au Hallenstadion se comptent sur les doigts d'une main. Fidèle parmi les fidèles du HC Coire, Jeremias Strub a bien évidemment été le témoin de la déroute de ses favoris devant le HCC. Un HCC qui n'a du reste pas manqué de l'impressionner: «Cette équipe est digne de la LNA, et je pense qu'elle y jouera bientôt. Pour être franc, elle me fait penser au Coire des années 1984 et 1986 qui avait été promu...» Pour flatteuse qu'elle soit, la comparaison doit tout de même être relativisée. D'une part parce que le hockey sur glace a évolué durant dix années et d'autre part parce que Coire disposait à cette époque-là de

certaines joueurs - Bill Gilligan, Fernand Leblanc, Brian Hills mais aussi Renato Tosio, Thomas Vrabc ou Dino Kessler - d'un gabarit que l'on ne retrouve pas forcément du côté des Mélézes.

Mais comme Jeremias est un expert en la matière...

SANS CONSÉQUENCES

Membre du groupe «performance» des arbitres, M. Roland Stalder a eu quelques hoquets sur la glace grisonne. Il s'est notamment joliment «brouté» lorsque trois Chaux-de-Fonniers se sont retrouvés sur le banc d'infamie, Elsener et Muriier étant invités ensemble à aller rejoindre G. Dubois. La sanction prononcée contre «Mumu» aurait ainsi dû commencer lorsque celle de G. Dubois prenait fin. En réalité, le chrono n'a démarré que lorsque «Elsi» est sorti de prison. Du coup, Muriier a passé quelque trente secondes de trop sur le banc des polissons.

Ce qui n'a toutefois pas porté à conséquences, le HCC s'étant même ménagé sa meilleure opportunité à 3 contre 5, lorsque Bozon et Shirajev se sont retrouvés seuls devant Liesch. Sans succès, le Français ayant opté pour l'action personnelle plutôt que la passe.

LE PLEIN

Coire est donc la première équipe face à laquelle le HCC a réussi le plein cette saison. Quatre matches, autant de victoires: le verdict traduit bien tout ce qui sépare présentement ces deux formations. Ce soir et mardi prochain, le HCC aura la possibilité de réaliser un score identique devant GE Servette et Olten.

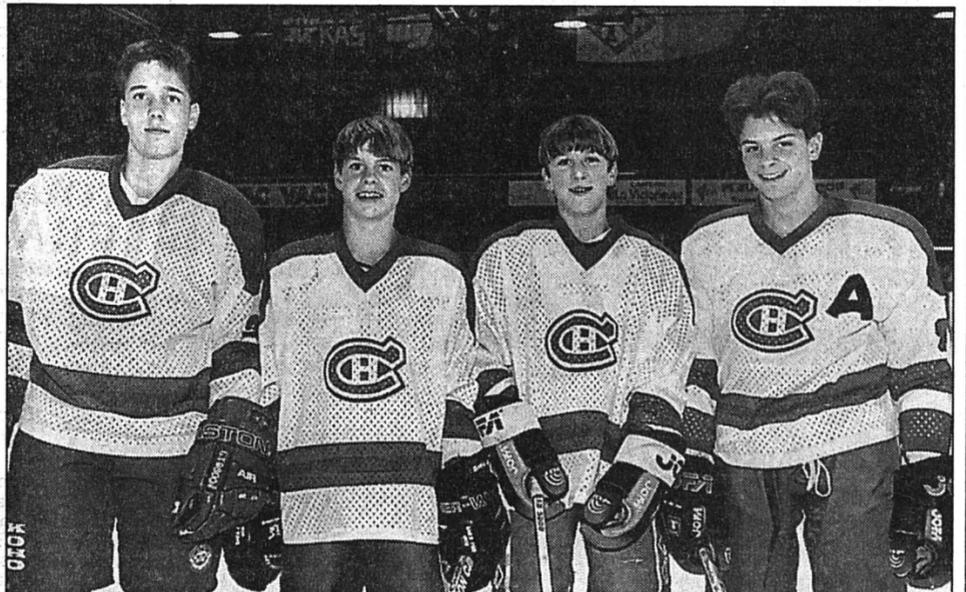
Un challenge parfaitement dans les cordes des gens des Mélézes.

«MERCİ GAZZA!»

Bien avant que le HCC impose sa loi sur la glace du Hallenstadion, le chapiteau grison s'était transformé en une enclave chaux-de-fonnière. Le Fan's-Club avait en effet planté sa tente dans la buvette où plus d'une trentaine de fondues - d'une qualité parfois douteuse - ont été dévorées. Le tout sous l'égide d'Oliver Gazzaroli qui, une heure avant le premier engagement, est venu s'enquérir de la situation. Les «Merci Gazza, merci...» qui ont suivi en disaient long sur la satisfaction des uns et des autres.

Une expérience à renouveler, c'est sûr... (jfb)

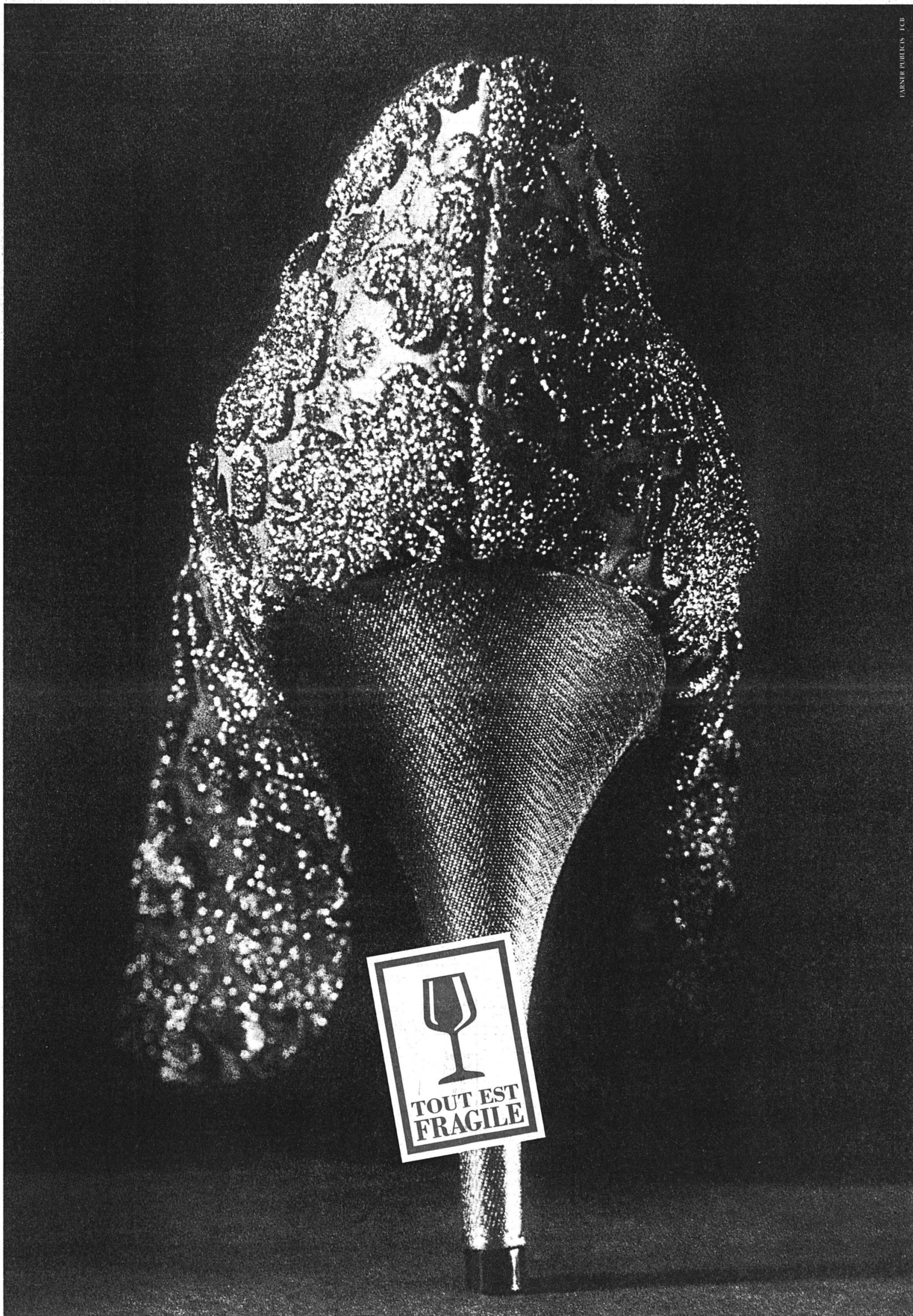
ARRÊT SUR IMAGE



Patrick Peçon - Julien Turler - Thomas Deruns - Lionel Schmid

Ces quatre juniors du HCC représentent la relève des Mélézes. Ils se sont envolés dimanche pour Québec où ils prendront part au traditionnel tournoi Pee-Wee, gigantesque compétition qui ne laisse personne insensible dans la Belle-Provence. Jouer au Colisée - même si les Nordiques n'y sont plus pensionnaires - devant près de 10.000 spectateurs représente à coup sûr une expérience hors du commun. Veinards, va...

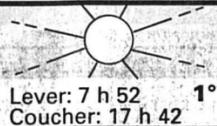
(Impar-Galley)



41-188010/ROC

Rassurez-vous, nous assurons.

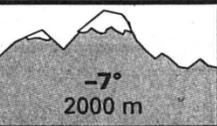
winterthur



Lever: 7 h 52
Coucher: 17 h 42



Lever: 19 h 53
Coucher: 8 h 18



-7°
2000 m

Lac des Brenets
750.02 m
Lac de Neuchâtel
429.03 m



Gorges du Seyon: déboisement ce printemps

Le dernier goulet

Dans la nouvelle voie rapide reliant le Haut et le Bas, les gorges du Seyon demeurent le point névralgique, «le» problème à résoudre, objet de toutes les sollicitudes du gouvernement et des Ponts et chaussées neuchâtelois. Après bien des tergiversations de la part des autorités fédérales, le feu vert a enfin été donné au début de l'été dernier par Berne. D'une durée estimée de quatre à cinq ans, les travaux vont pouvoir démarrer ce printemps. Première étape prévue, le déboisement à proximité du pont Noir, au dessous de Valangin, «point noir» par excellence du réseau routier neuchâtelois, s'il en est!

nel sous La Vue-des-Alpes ayant obtenu le statut de priorité des priorités dès que le financement fédéral des routes principales lui fut accordé par la Confédération.

On espérait toutefois commencer plus rapidement les travaux, puisque la correction et le doublement de cet axe avaient été déjà planifiés en 1983 et inscrits dans le cadre du neuvième programme routier de 1989 à 1994.

En fait, seules les études ont été entreprises depuis 1989 pour un montant d'environ 2,7 millions de francs. La canton n'a pas pu ouvrir le chantier plus tôt, pour des raisons de subventions fédérales suspendues. Il a fallu attendre la fin du mois de juin 1995 pour que la Berne fédérale sanctionne le programme pluriannuel (1996-1999) des routes principales suisses et fixe le crédit total à 1,15 milliard de francs.

CRÉDIT DE 80 MILLIONS

Dans la République neuchâteloise, on a longtemps craint le pire, à savoir que la cluse du Seyon soit éjectée de la planification. Grâce à de multiples interventions auprès du Conseil fédéral, le Conseil d'Etat a pu obtenir la libération d'un crédit de 80 millions de francs pour



J 20: les deux artères séparées en aval de Valangin

On prolongera les quatre pistes par deux arches au-dessus du Seyon, et par le percement de deux tunnels dans les gorges.

Il y a longtemps que les responsables des routes cantonales se préoccupent de faire sauter le dernier gros «goulet» des routes cantonales, soit le tracé sinueux et dangereux longeant la cluse typiquement jurassienne du Seyon. Il est vrai que l'on ne pouvait brûler les étapes, le tun-

ne période quadriennale. Comme le coût total du projet est devisé à un peu plus de 100 millions, cela signifie que le canton pourra planifier en toute sérénité les travaux sur les quatre à cinq ans à venir, donc sans

interruption préjudiciable au rythme des travaux et aux entreprises adjudicatrices. La part cantonale devrait donc se situer dans la fourchette prévue, puisque le taux de subventionnement a été réduit de 80 à 70 %

pour les routes principales ordinaires, depuis la modification de la loi en 1992 en matière de subsides fédéraux pour ce genre de routes. Ce qui est toutefois supportable pour le budget routier du canton. Bl. N.

- LA CHAUX-DE-FONDS
- LE LOCLE
- HAUT-DOUBS
- NEUCHÂTEL
- VAL-DE-RUZ
- VAL-DE-TRAVERS
- JURA BERNOIS
- JURA

Grand Conseil neuchâtelois

Ouverture élargie pour les magasins

Dans sa discussion de la loi sur le commerce et après un long affrontement gauche-droite, le Grand Conseil neuchâtelois a finalement accepté la libéralisation des horaires des magasins. Ceux-ci pourront ouvrir le jeudi jusqu'à 20 heures.

Page 24

SIAMS à Moutier

Le décollage en vedette

Programmé pour mai prochain, le SIAMS (Salon des industries de l'automatisme, de la mécanique et de la sous-traitance) privilégiera un secteur prédominant dans l'industrie jurassienne, le décollage. Des aménagements nouveaux permettront d'accueillir les 310 exposants.

Page 26

Télébob aux Breuleux

Glisse vers le succès

Simple comme chou et pourtant révolutionnaire: le remonte-pente - télébob - conçu par le Tramelot Georges Donzé et installé en première sur les pistes des Breuleux connaît un envol international. Les demandes affluent.

Page 27

Deux arches et deux tunnels

Quant au projet concret, on a repris l'essentiel du principe fixé dans le projet de 1983. Ce qui signifie en bref que l'on remplacera le vénérable, mais vétuste pont Noir, et que l'on percera deux tunnels à double voie pour le trafic descendant, alors que la route actuelle sera réservée exclusivement à la circulation montante, mais sans amélioration à court terme.

Les deux voies séparées, issues du viaduc de Valangin, seront donc prolongées sur une distance de 560 mètres selon un tracé corrigé jusqu'au Seyon. Il faudra ensuite remplacer l'ancien pont Noir, datant de 1843 et construit en maçonnerie sous forme voûtée. Il s'agit sans doute de l'un des ouvrages d'art

les plus anciens du canton encore en fonction pour le trafic actuel, ce qui en dit long sur sa résistance.

Toutefois, de l'avis des Ponts et chaussées, son état paraît alarmant et il a fallu bloquer provisoirement le déplacement des murs tympan vers l'extérieur par la pose de tirants en acier. On substituera donc au pont Noir deux nouvelles arches séparées, l'une de 99 mètres pour l'artère montante, l'autre de 45 mètres pour les pistes descendantes. Cette phase devrait durer quatre ans, pour s'achever en 1999.

ROUTE COUPÉE

Les premiers travaux concrets de ce chantier seront consacrés

au déboisement du secteur. Le canton a obtenu l'autorisation de l'Office fédéral de l'environnement et des forêts, si bien que les bûcherons pourront abattre dès ce printemps les arbres des flancs escarpés dominant le pont Noir, en aval de Valangin. On mettra à profit les vacances de Pâques, du 8 au 20 avril prochain, pour fermer la route des Gorges et dévier le trafic par la route de Pierre-à-Bot. On prendra des mesures pour faciliter l'écoulement du trafic par les hauts de Neuchâtel et les périodes de fermeture seront limitées au maximum. En outre, on balisera un axe de déstape par Coffrane - Bôle en direction d'Yverdon-les-Bains, alors qu'un semi-giratoire au bas du

viaduc de la Sorge permettra d'éviter le bourg de Valangin.

Par ailleurs, un gros travail a été fait de concert avec la Ligue de la protection pour la nature. C'est ainsi qu'un passage pour le gros gibier sera aménagé à proximité du pont Noir. Des études d'impact ont été menées pour analyser les retombées sur les milieux naturels, la faune et la flore en particulier, l'air, les eaux souterraines, la sylviculture, le paysage et le site. Par la suite, d'autres travaux ont été conduits sur l'écosystème aquatique et le bruit.

GALERIES

Quant à la seconde étape de la traversée de la cluse du Seyon, elle devrait débuter en 1998,

pour s'achever environ en 2001. On percera deux galeries, bordées d'une piste cyclable. La première, sise en aval du pont Noir, mesurera 850 mètres. La seconde, un peu plus longue, aura une distance de 1030 mètres. Ces deux ouvrages seront séparés par un court tronçon de 70 mètres protégé des chutes de pierres par un avant-toit.

Enfin, la route actuelle canaliserà le trafic montant. A moyen terme, son tracé sera corrigé et une piste cyclable sera également construite. Mais ces travaux ne sont pas compris dans l'étape actuelle, en raison des finances fédérales toujours chancelantes. Ce ne sera, espérons-le, que partie remise. Bl. N.

MÉTÉO

Le temps qu'il fait	Le temps qu'il faisait hier à...				Le temps qu'il va faire...	
	min.	max.	min.	max.		
Prévisions jusqu'à ce soir: nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons, en début de journée, temps en partie ensoleillé au-dessus du stratus puis augmentation de la nébulosité à partir de l'ouest dans l'après-midi; faibles chutes de neige dans l'ouest le soir et surtout dans la nuit de mardi à mercredi. Vent du sud-ouest devenant modéré. Sud des Alpes et Engadine, en général ensoleillé.	Amsterdam	-6°	-1°	Londres	0°	4°
	Nuageux			Nuageux		
	Athènes	10°	14°	Madrid	2°	9°
	Pluvieux			Nuageux		
	Barcelone	5°	12°	Montréal	-18°	-13°
	Nuageux			Nuageux		
	Berlin	-7°	-4°	Moscou	-13°	-8°
	Clair			Nuageux		
	Bruxelles	-4°	0°	Oslo	-17°	-1°
	Neigeux			Clair		
	Copenhague	-8°	1°	Paris	-4°	1°
	Clair			Nuageux		
	Francofort	-5°	0°	Rome	3°	10°
	Nuageux			Clair		
Genève	-2°	0°	Stockholm	-15°	-5°	
Nuageux			Nuageux			
Helsinki	-14°	-9°	Sydney	21°	27°	
Nuageux			Nuageux			
Jérusalem	4°	13°	Varsovie	-10°	-5°	
Clair			Neigeux			
Lisbonne	7°	16°	Vienne	-5°	-2°	
Pluvieux			Nuageux			

Evolution probable de mercredi à samedi: au nord, mercredi, souvent très nuageux avec quelques précipitations dans l'ouest; l'après-midi retour d'éclaircies; jeudi, généralement sec et partiellement ensoleillé; vendredi et samedi, temps changeant d'ouest, avec par moments des précipitations, parfois sous forme de neige jusqu'en plaine.
Au sud, mercredi, des flocons le long des Alpes, sinon assez ensoleillé; jeudi, temps assez ensoleillé; vendredi et samedi, à nouveau de la neige sur les crêtes des Alpes, ailleurs partiellement ensoleillé.



AÉROPORT LES ÉPLATURES

FOIRES EUROPÉENNES

CE-BIT HANNOVER 14 au 20 mars 1996
MACHINE-OUTIL PARIS 15 au 20 avril 1996
FOIRE INDUSTRIELLE HANNOVER 22 au 27 avril 1996

NAVETTES AÉRIENNES

Vol aller: départ à 7 h 30
 Vol retour: départ à 18 h 30

Prix du vol par personne aller et retour
HANNOVER Fr. 980.- PARIS Fr. 695.-

Pour tous renseignements, réservations:
AÉROPORT LES ÉPLATURES
 Toutes destinations européennes sur demande
 ☎ 039/26 82 55 - Fax 039/26 79 00

132-782448

LIGUE CONTRE LA TUBERCULOSE
 du district de La Chaux-de-Fonds
 convoque ses membres à son
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
 EXTRAORDINAIRE**
 le jeudi 15 février 1996 à 20 heures
 Le sujet sera important!
 Fusion des ligues de La Chaux-de-Fonds et du Locle.
 Halle polyvalente de la Résidence - Côte 24, Le Locle.
 132-782759

club 44

**Centre de culture,
 d'information
 et de rencontres**

Rue de la Serre 64
 CH-2300 La Chaux-de-Fonds
 Secrétariat: 039/23 45 44
 Fax 039/23 35 83
 Restaurant-bar: 039/23 11 44

PROGRAMME DE FÉVRIER

Jeudi 8
 20 h 30
CLAUDE HAEGI
 Régions d'Europe: un espoir politique et économique - Ce que doit faire la Suisse

Mercredi 14
 20 h 30
CHRISTIAN CHARRIÈRE
 Rêves et symboles

Jeudi 15
 20 h 30
JACQUES BODOIN
 Le rire est-il encore français?

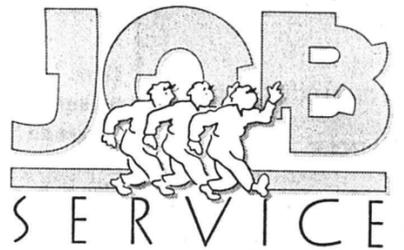
Lundi 19
 20 h 30
JACQUELINE SAMMALI
 Etre Kurde, un délit?
 Portrait d'un peuple nié.

Jeudi 22
 20 h 30
JACQUES BUJARD
 Entre Byzance et Islam:
 Feuilles suisses en Jordanie

Mardi 27
 20 h 30
FERNAND CUCHE
 Les paysans face au marché:
 Un nouvel apprentissage

Le CLUB 44 est ouvert au public 132-782776

Nouvelle adresse:
Fiduciaire
Jean-Charles Aubert SA
 Avenue Léopold-Robert 23 au 10e étage
 (tour rose CNA) ☎ 23 75 70 Fax 039/23 75 77
**A votre disposition pour tous
 travaux fiduciaires et fiscaux.**
 132-782714



OFFRE

aux entreprises et aux particuliers
 la possibilité d'engager
 rapidement, et sans frais
 d'agence, des jeunes de 15-25
 ans en recherche d'emplois
 temporaires ou fixes.

**Il s'agit d'un service gratuit, sans
 but lucratif.**

La Chaux-de-fonds-039 23 02 32
Neuchâtel-038 25 35 55

132-770867

Nous demandons à acheter HORLOGERIE ANCIENNE

Montres-bracelets, de poche, mou-
 vements, pendules, régulateurs,
 outillage et machines, fournitures,
 layettes et documentation sur l'hor-
 logerie.

J.-F. Niklaus, Valangin
 ☎ 038/57 26 95 ou 25 32 94
 28-39448

PROVIMI

Commerce 125 - La Chaux-de-Fonds
**Le commerce de fourrage
 sera fermé
 MARDI et JEUDI
 jusqu'à nouvel avis!**
 Merci de votre compréhension!
 132-782674

GÉRANCE DE VOTRE IMMEUBLE

Peut nous être confiée.
 Travail exécuté par professionnels
 au taux préférentiel de 4,5%, frais
 compris.
 N'hésitez pas, écrivez sous chiffre
 M 28-41190 à Publicitas, case pos-
 tale 1471, 2001 Neuchâtel 1.
 28-41190

CONSULTATION JURIDIQUE

DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS
 La Chaux-de-Fonds: Serre 67,
 chaque jeudi de 16 à 19 h.
 Neuchâtel: Beaux-Arts 11,
 chaque mercredi de 16 à 19 h.
 Un avocat pratiquant est à votre dis-
 position pour vous donner tous conseils
 juridiques et pour vous orienter sur vos
 démarches les plus urgentes.
 132-765482

**Publicité intensive,
 Publicité par annonces**



Dick Optique

Lunetterie
Verres de contact
 Av. Léopold-Robert 64
 ☎ 039/23 68 33
 132-777886

Feu: 118

VACANCES VOYAGES

vacances en FRANCE

MEDITERRANÉE - ATLAN-
 TIQUE-CORSE. Au bord de
 mer ou dans le magnifique
 arrière-pays. 700 appart. et
 villas à louer. Propriétaires
 privés, soucieux de bien
 vous accueillir. Liste 1996
 gratuite. L. U. K. Pichard G.
 1003 Lausanne 021/320 71 06
 22-388427/ROC

La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/21 04 10 Le Locle - Tél. 039/31 14 42

RESERVÉ À VOTRE ANNONCE

PUBLICITAS

ENSEIGNEMENT

THE BALKAN SCHOOL OF ENGLISH



Cours de préparation aux
 examens de Cambridge:

- Key English Test
- Preliminary English Test
- First Certificate
- Advanced
- Proficiency
- Diploma of English Studies
 ainsi qu'au TOEFL.

Taux de réussite de plus de 90%
 depuis plus de 20 ans.

Evole 13 - Neuchâtel - 038 24 78 20

28-41155

DIVERS

Fust C'est parti SOLDDES

APPAREILS ELECTROMENAGERS
 TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CUISINES/BAINS
Fust chez Jelmeli • INNOVATION

• Toutes les grandes marques, livrables directement à partir du stock • Toutes normes, appareils encastrables ou indépendants • Nous nous chargeons de l'élimination de votre ancien appareil dans le respect de l'environnement • Livraison contre facture • En permanence, appareils d'occasion et d'exposition • Garantie du prix le plus bas (votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas)

BOSCH Electrolux NOVAMATIC Bauknecht Miele AEG therma V-ZUG

<p>83.- Lave-vaisselle V-Zug Adora 12 S Appareil encastrable pour 12 couverts stan- dard. Norme suisse. 4 progr. de lavage. Consom. peu élevée. H 76, L 54,6, P 57,1 cm</p>	<p>22.- Réfrigérateur Electrolux ER 1244 T Contenance 120 l. Dé- givrage entièrement automatique. Con- sommation 0,67 kWh/ 24 heures. H 85, L 50, P 60 cm</p>	<p>40.- Cuisinière Bosch HES 502 Indépendant, 4 plaques dont 2 rapides et 2 nor- males. Chaleur infé- rieure et supérieure. Grill. H 85, L 50, P 60 cm</p>	<p>51.- Lave-linge Novamatic WA 15.1 S Capacité 5 kg. Conso- mation d'eau 75 l. Essorage 500 tours/ min. Durée du pro- gramme 95 min. H 85, L 59,5, P 52 cm</p>	<p>179.- Aspirateur Bosch BBS 5023 1100 W. Tuyeau métallique. Acces- soires intégrés.</p>
1399.-	348.-	688.-	1145.- 845.-	119.-

Machines à café, fers à repasser, aspirateurs, rasoirs,
 micro-ondes, nettoyeurs à vapeur, etc. à des prix super!

Dès maintenant: humidifica-
 teurs, purificateurs d'air et
 radiateurs! Immense choix!

FUST Garantie 5 étoiles *****

- * Prix minimal garanti (remboursement si le produit est offert ailleurs officiellement moins cher dans les 5 jours)
- * Service garanti (livraison et raccordement)
- * Service de réparation garanti
- * Conseils professionnels garantis
- * Vaste choix garanti comprenant toutes les grandes-marques

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust,
 bd des Éplatures 44
 La Chaux-de-Fonds, Jumbo
 Bière, Hyper-Fust, Vendredi, ouverture nocturne
 jusqu'à 21 h, rte de Soleure 122
 Bière, rue Centrale 36

039 26 11 50
 039 26 68 65
 032 52 16 00
 032 22 85 25

Marin, Marin-Centre
 Neuchâtel, Fust Torre, rue des Terraux 7
 Neuchâtel, Armourins
 Porrentruy, Innovation
 Réparation rapide toutes marques
 Service de commande par téléphone

038 33 48 48
 038 25 51 51
 038 24 16 00
 066 66 80 20
 155 91 11
 155 56 66
 05 2 1361 444

L'Impartial

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin qui me parviendra ultérieurement.

Nom: _____
 Prénom: _____
 Rue: _____
 NP/Localité: _____
 Signature: _____

**100% d'information
 50% d'économie**

Je m'abonne

1 année: Fr. 262.-
 (+ 1 mois offert
 à tout nouvel abonné)

6 mois: Fr. 140.-

3 mois: Fr. 74.-

12 mois: Fr. 22.50
 par mois

ICI ET MAINTENANT

A retourner à «L'Impartial», service de diffusion
 Rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

Pratique!
Abonnez-vous pour un an, payez par mois
Mensualité de Fr. 22.50 (8 francs de frais administratifs sur l'année)

Artibat et PerForm 96 ont fermé leurs portes

Rendez-vous en 98

Artibat 96

Artibat et PerForm 96 ont vécu. Et bien vécu, de l'avis du directeur de Polyexpo, Peter Brawand. Qui s'engage à garder la même formule, tout en l'améliorant pour l'édition 98. Une chose est sûre, le bâtiment et la formation vogue-ront encore de concert.

Peter Brawand juge l'affluence équivalente à celle de 1994. Les estimations sont difficiles à faire, vu la gratuité de la manifestation. On constate en revanche un plus au niveau des contacts. Peu de contrats sont signés à Artibat, mais on y noue des relations nouvelles, ou on y soigne les anciennes. «Nous poursuivrons dans notre but d'en faire un rendez-vous incontournable pour tous ceux qui s'intéressent au bâtiment», affirme M. Brawand.

Quant à PerForm, le salon voisin, c'était sa première édition. Son objet, la formation, est sans doute moins aisée à présen-

ter dans le cadre d'une exposition. Déjà, les organisateurs évoquent des améliorations à apporter. PerForm 96 a pu se faire grâce à la participation des services de l'Etat, véritable locomotive à laquelle il faudra, à l'avenir, accrocher d'autres wagons comme de plus nombreuses associations professionnelles et de grands employeurs, comme les régies fédérales ou les géants de la distribution. Cette année, l'exposition a reçu la visite de nombreuses classes secondaires, certaines venant même du bas du canton. Petit salon deviendra grand? Pour le savoir, rendez-vous dans deux ans.

UN SECTEUR SINISTRÉ

Artibat, ce fut aussi tous les jours une conférence-débat, accueillant des professionnels de la branche ou des acteurs privilégiés de la vie économique du canton. C'est Yann Richter, président de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, qui a clos ce cycle. L'orateur a fait un tour d'hor-



Une vue d'Artibat

Les organisateurs pensent déjà à la prochaine édition. (Impar-Gerber)

zon du contexte dans lequel évolue le secteur de la construction dans le canton. Un secteur que l'ancien conseiller national n'a pas craint de qualifier de «sinistré». Chiffres à l'appui: le nombre d'emplois y est en effet passé de 4300 en 1989 à moins de 2400 cinq ans plus tard. Soit une chute de 55%. Et même si les perspectives ne sont pas mauvaises pour les industries d'exportation - à condition toutefois que le franc perde un peu de son poids - les besoins en constructions industrielles et commerciales risquent de stagner encore, à cause des surcapacités actuelles.

C'est pourquoi M. Richter a lancé un appel à cesser la concurrence effrénée, «suicidaire», que se livrent certaines entreprises, au risque de travailler au-dessous de leurs prix de revient: «Les prix ne dictent pas à eux seuls le choix d'une entreprise. Pour les adjudicateurs, la qualité du travail et le respect des délais et des devis sont aussi des éléments primordiaux», a conclu M. Richter.

A.M.

Rédaction

LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

BRÈVE

Ski Jeunesse 96 Géant annulé!

Les conditions d'enneigement insuffisantes obligent le «Ski-Club La Chaux-de-Fonds», organisateur des concours «Ski Jeunesse 96», avec le soutien de «L'Impartial» et de la SBS, d'annuler le slalom géant prévu pour demain mercredi 7 février. En revanche, le concours de fonds, prévu pour dimanche 25 février, dans le cadre de la MégaMicro, est toujours d'actualité et il est encore possible de s'y inscrire au moyen du bulletin à disposition dans les secrétariats des écoles de la région, au bureau de «L'Impartial» (Le Locle et La Chaux-de-Fonds), et au Ticket Corner SBS jusqu'au 22 février, dernier délai. (Imp)

AGENDA

Lanterne magique Pour se faire un peu peur

Le ciné-club pour enfants, la Lanterne magique, présente deux films qui font un peu peur, l'un des années 20, l'autre de 1953. Les séances ont lieu mercredi à 14 h et 16 h au cinéma Plaza. (Imp)

Cinéature au MHN Chouettes et hiboux

Les prochaines séances de Cinéature seront consacrées aux oiseaux de proie nocturnes. «Chouettes et hiboux d'Europe», un film de Pierre Walder, durée 50 minutes, sera projeté mercredi à 14 h 30, 16 h et 20 h 30 à la salle audio-visuelle du Musée d'histoire naturelle. (Imp)

Université du 3e âge

La Suisse au XXIe siècle

Le rapport fédéral «Vieillesse» propose, parmi ses recommandations, la mise en place d'un nouveau pacte entre les générations. Le président de la commission qui l'a rédigé, Christian Lalive d'Epinay, gérontologue, professeur à l'Université de Genève, le présentera et le soumettra au débat lors de la prochaine séance de l'Université du 3e âge, aujourd'hui à 14 h 15 à l'aula de l'École professionnelle commerciale, Serre 62. (Imp)

Un groupe canadien rachète Relhor S.A.

Sécurité haut de gamme

Relhor S.A., société de vingt-deux personnes établie à La Chaux-de-Fonds depuis 1950, a été rachetée, à fin 1995, par le groupe americano-canadien Ilco Unican dont le siège est à Montréal.

Active dans les systèmes mécaniques et électroniques de temporisation, Relhor S.A. s'est spécialisée depuis plus de dix ans dans les serrures horaires temporisées de haute sécurité utilisées principalement pour les coffres-forts et les portes blindées des chambres fortes.

De par son savoir-faire dans l'utilisation des hautes techno-

logies, Relhor S.A. constitue pour Ilco-Unican un maillon complémentaire important dans sa stratégie industrielle.

Avec plus de deux mille personnes, Ilco-Unican dépasse les 200 millions de dollars de chiffre d'affaires annuel avec une présence marquée sur les cinq continents.

Orientée essentiellement dans la conception et la fabrication de serrures de sécurité ainsi que de systèmes de contrôle d'accès destinés principalement aux hôtels et aux entreprises, Ilco-Unican, avec le rachat de Relhor S.A., prend une place dans les produits de sécurité de haut de gamme.

Ce rachat permet non seulement le maintien des postes de travail de Relhor S.A. mais à terme l'entreprise compte bien engager du personnel qualifié supplémentaire.

Relhor tient à souligner l'effort consenti par la promotion économique du canton en la personne de M. Bernard Aellen qui a été associé aux négociations ainsi qu'au soutien de la Confédération, de la Banque Cantonale Neuchâteloise et du Crédit Suisse qui ont œuvré activement dans l'assainissement de Relhor S.A. et sans qui ce rachat n'aurait pas été possible. (comm)

Echanges de vacances entre élèves Neuchâtelois sollicités

Le succès rencontré en 95 par les échanges individuels de vacances entre élèves de Suisse romande, du Tessin et de Suisse alémanique a encouragé les coordinateurs de «CH Echanges de Jeunes» (Soieure) à rééditer l'opération cette année.

Rappelons que les candidats et candidates peuvent choisir la durée de l'échange - 2 fois 1 semaine ou 2 fois 2 semaines - ainsi que la région - Suisse alémanique ou Tessin - qu'ils souhaitent découvrir. Les responsables leur procurent l'adresse d'un(e) candidat(e) correspondant à leur âge et à leurs préoccupations favorites. Ensuite, les familles décident entre elles des

dates et gèrent l'échange. Pour les conseiller, «CH Echange de Jeunes» a publié un «Guide pratique des échanges individuels», que chaque famille reçoit. Le coût de l'opération se limite au prix du billet de chemin de fer et à l'argent de poche.

L'année passée, 270 jeunes se sont lancés dans l'aventure. Parmi eux, 26 du canton de Neuchâtel, qui sont rentrés enchantés de leur séjour. Selon le questionnaire qui leur a été soumis, 4/5e d'entre eux ont porté un jugement très favorable sur l'expérience. (comm-ir)

- Les jeunes intéressés (13 à 19 ans) peuvent se renseigner au secrétariat de leur école ou aux adresses suivantes:
Service de l'enseignement secondaire, M. Clément Zill, Espacité 1, CP 2083, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.
Mme Mireille Grosjean, chargée de mission, CP 9, 2416 Les Brenets.

NAISSANCE

Pauline MOINE GOSTELI
Patrice GOSTELI

sont heureux d'annoncer la naissance de

NOÉ

le 4 février 1996

Maternité de l'Hôpital du Locle

132-782868

Essai d'alarme Pas de panique!

Comme chaque année à la même époque, un essai d'alarme aura lieu mercredi 7 février dans toute la Suisse, de 13 h 30 à 14 heures.

Cet essai doit permettre de vérifier le bon fonctionnement des quelque 7000 sirènes destinées à prévenir la population d'une guerre ou d'une catastrophe.

Le contrôle porte sur la diffusion du signal «alarme générale». Il s'agit d'un son oscillant continu durant une minute.

Lorsque le signal retentit à un autre moment que celui du contrôle annoncé, la population est alors invitée à écouter la radio RSR 1, à observer les instructions des autorités et à informer ses voisins. De plus amples renseignements figurent aux dernières pages des annuaires téléphoniques.

Actuellement, plus de 90% de la population suisse peut être avertie par les sirènes. (comm)

Four contesté aux TP

«Est-il judicieux d'installer, dans le futur Centre d'entretien des Travaux publics, un four à peinture permettant d'y repeindre des poids lourds?» Le conseiller général radical, Jean-Jacques Jeanmaire, a déposé cette question écrite, estimant

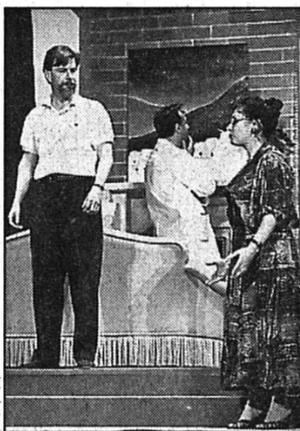
que cette réalisation irait à l'encontre d'un souci d'économie. En cas de pose du four, il demande de chiffrer les économies ainsi permises.

Il se plaint de n'avoir pas reçu de réponse à sa question posée oralement. (am)

Théâtre: «Vacances de rêve»

Pour les proches d'enfants cancéreux

Vous aurez une double raison de vous rendre au théâtre ce samedi pour y apprécier la pièce «Vacances de rêve», que présentent «Les Amis de la scène», de Boudry. Tout d'abord parce que cette comédie hilarante a déjà fait ses preuves sur le Littoral, mais aussi parce qu'en payant le billet d'entrée, vous contribuerez au soutien financier de l'Association romande des familles d'enfants cancéreux (ARFEC).



Les Amis de la scène

La compagnie boudryane jouera au profit de l'ARFEC. (sp)

La trame de cette comédie en deux actes de Francis Joffo, comme toute bonne pièce comique bien ficelée, tient en peu de choses: la Côte d'Azur, une maison de vacances louée deux fois (!) pour la même période, un squatter, un autre couple, des quidams, Pierre, Paul, Jacques... Bref, une situation complètement «disjonctée», menée tambour battant par la troupe des «Amis de la scène», qui avait déjà exploité avec succès la même veine par le passé avec des pièces telles que «Le saut du lit» ou «Le vison voyageur».

Présenter une comédie légère au profit d'une institution sérieuse peut paraître paradoxal au premier abord. «Mais il est souvent salutaire d'apporter un peu de rire et de fraîcheur à des gens, parents et enfants, qui vivent un drame quotidien», relate Raymond Aebly, membre de l'ARFEC et metteur en scène du spectacle. L'année passée,

une expérience similaire tentée avec le cirque Monti avait du reste remporté un succès encourageant.

L'ARFEC, qui dispose depuis l'année passée d'une antenne neuchâteloise (à La Chaux-de-Fonds), a été créée en 1987 à Lausanne. Elle a pour but d'aider et d'informer les parents dans le dédale des problèmes moraux et financiers que comporte une telle épreuve. «Surtout dans des cantons comme le nôtre, où il n'existe aucun service d'oncologie pédiatrique», souligne Raymond Aebly. A titre d'exemple, l'ARFEC se charge de mettre un appartement meublé gratuitement à disposition du ou des parents obligés de rester à proximité du CHUV lorsque l'enfant suit des traitements de longue haleine.

Les objectifs prioritaires de l'antenne neuchâteloise sont pour l'heure de faire connaître l'association, de sensibiliser certains milieux administratifs, politiques et économiques, et de récolter des fonds afin que l'ARFEC puisse vivre. «La représentation de samedi s'inscrit dans cette démarche, et j'espère que le succès sera au rendez-vous», souhaite Raymond Aebly. IR

- «Vacances de rêve», par la compagnie théâtrale «Les Amis de la scène», de Boudry, samedi 10 février à 20 h au Théâtre de la ville. Réservations au Ticket Corner SBS.

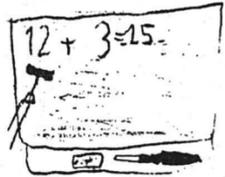
- ARFEC, CCP 10-22952-6. Antenne neuchâteloise: (039) 24 19 47.

Concours

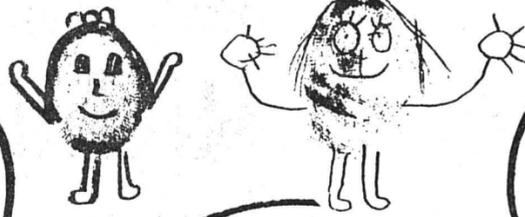
Pour participer au concours donnant droit à 20 entrées gratuites, veuillez répondre à la question suivante: quel est le nom de l'auteur de la pièce «Vacances de rêve»?

Les réponses sont à envoyer jusqu'au mercredi 7 février à minuit (le cachet de la poste faisant foi) à «L'Impartial», Service de promotion, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.

1ère-2e
Les Monts
Le Locle



Je n'aime pas
les contrôles.



J'aime
chercher dans
le dictionnaire.

J'aime faire
des bonshommes
de neige.



J'aime
faire des
dessins.



Je n'aime pas
faire des calculs
c'est un cauchemar.



A l'école...



J'aime
faire des
bricolages.



J'aime
écouter
de la musique.

J'aime
regarder
des livres



J'aime
les récréations

Je n'aime pas
les récréations
j'aimerais continuer
de travailler.

J'aime faire
des maths.

J'aime
faire du
foot.

J'aime
préparer
la fête de Noël.



J'aime faire
des bricolages.



J'aime
dessiner.

1^{re}-2^e
Les Monts

Motions et postulats pendants: l'exécutif fait le ménage

Daniel JeanRichard ne bougera pas

Il y a 255 ans, c'était le 21 avril 1741, le glas du Mouëtir sonnait. Celui qu'on a considéré comme le père de l'industrie horlogère, Daniel JeanRichard dit «Bressel», était conduit à sa dernière demeure. Depuis, mais les choses ne furent pas si simples, un monument a été érigé à sa mémoire. Il fut finalement inauguré en grandes pompes le 15 juillet 1888, en présence notamment des conseillers fédéraux Numa-Droz et Schenk. Il fut installé devant l'Ecole d'horlogerie et de mécanique de l'époque. Depuis 16 ans, Le Locle se demande s'il va déplacer cette statue. «Non» propose finalement le Conseil communal.

Avant même que ce monument dû au sculpteur Iguel ne voie le jour, diverses controverses avaient déjà éclaté, tant en ce qui concerne son emplacement qu'à propos des projets. Celui représentant Daniel JeanRichard examinant l'oignon du maquignon Peter fut finalement retenu. Celui qui devint un génial horloger aurait, semble-t-il, débuté sa carrière en réparant le garde-temps du second. Quant au choix du lieu de la statue, il s'imposa par le fait que l'Ecole d'horlogerie et de mécanique (actuellement le bureau officiel de contrôle des métaux précieux) avait été érigée à cet endroit. «Ainsi, notre école professionnelle a été mise sous l'égide de l'homme de génie qui a introduit l'horlogerie chez nous», écrivait un chroniqueur de l'époque.

LE REFUS DE L'EXÉCUTIF

L'école s'en étant allée et le bâtiment ayant changé d'affecta-



En 1888 déjà, le monument Daniel JeanRichard suscita de belles controverses. Pour le Conseil communal, ce symbole de l'industrie doit rester sur son emplacement actuel.

tion, le libéral-ppn Hermann Widmer relança le débat sur l'emplacement du monument qu'il jugeait maintenant trop discret. Il proposait alors de le déplacer à l'endroit où a maintenant été construite l'horloge fleurie. Ce fut à nouveau un beau tollé, les populistes allant même jusqu'à ironiser en disant que c'était la statue du motionnaire qu'il fallait ériger sur cet emplacement.

Dans le cadre du toilettage relativement régulier qu'il fait des

motions et postulats, et qu'il propose au Conseil général de classer ou de maintenir, le Conseil communal signale qu'il entend renoncer au souhait de M. Widmer. Pour lui, ce monument, de taille modeste, doit avant tout interpellier le promoteur ou le piéton, mais pas l'automobiliste. En outre, tant l'horloge fleurie qu'un parc à voitures ont maintenant été aménagés sans l'intégration de cette statue. Ainsi, le Conseil communal estime qu'il est inop-

portun «d'expulser» Daniel JeanRichard de l'emplacement actuel dont le choix avait correspondu à une volonté populaire. Pour les mêmes raisons, il juge qu'il serait aussi malvenu de le déplacer devant l'Hôtel de Ville ainsi que le proposait l'Association patronale lors du 100^e anniversaire de l'électricité. Au Conseil général maintenant de confirmer cette décision qui devrait clore un déjà (trop) long débat.

(jcp)

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Accordéonistes
de La Brévine

Cours pour débutants

Songeant très sérieusement à la relève, le club d'accordéon l'Echo des sapins de La Brévine organise un cours pour débutants. Il sera assuré par Christine Dummermuth du Locle, membre de la société. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros de téléphone (039) 31 38 74 ou 35 14 60. Le délai d'inscription est fixé à 10 février. Les intéressés ont la possibilité de louer un instrument. (paf)

Taxe des chiens

Jusqu'à fin février

La direction de police de la ville rappelle aux propriétaires de chiens qu'ils ont jusqu'à la fin de ce mois pour aller s'acquitter de la taxe perçue pour leur animal favori. La perception de cette taxe se fait comme d'habitude au poste de police, Grande-Rue 11.

(Imp)

AGENDA

Les Ponts-de-Martel
Commémoration
du «Réveil»

Les membres de l'Alliance évangélique ainsi que la population des Ponts-de-Martel sont invités à participer à la célébration du «Réveil», dont il s'agira de la 158^e commémoration. C'est en effet au retour en traîneau d'une réunion de prière dans cette localité, le 11 février 1838, qu'une jeune habitante des environs, Héloïse Sandoz, accompagnée de son frère, s'était égarée dans les marais gelés de la vallée. Les jeunes gens se mirent à prier et, miraculeusement, le cheval les ramena à leur point de départ. Ils furent ainsi sauvés et depuis, cet événement qui a permis la conversion et l'engagement missionnaire de nombre de personnes, est régulièrement commémoré par une série de réunions de prières. Elles auront lieu dès ce prochain jeudi 8 février, jusqu'à samedi 10, à 20 h, à la salle de paroisse. Elles seront dirigées par le pasteur lausannois Jean-Claude Chabloz. Celui-ci présidera aussi le culte de 9 h 45, dimanche matin au Temple. (Imp)

Textes en suspens

Dans un rapport de seize pages le Conseil communal rappelle les textes de 23 motions et 11 postulats pendants. Il propose le classement de onze des premières et le maintien de 12, ainsi que le classement de trois postulats et le maintien de huit autres. Certaines de ces propositions, qui datent parfois d'une bonne dizaine d'années et qui étaient le fait de membres du Conseil général de jadis, ont été maintenues. Elles abordent des sujets aussi vastes que divers tels que les infrastructures de la ville du Locle, sa politique culturelle, sa qualité de vie, sa politique sociale... Nous aurons l'occasion de reprendre quelques-uns de ces sujets particulièrement chauds. Un petit rappel peut-être pas inutile, pour les lecteurs, à quelques mois des élections communales. (p)

Rencontre des exécutifs des villes du Haut

Belle unité de vue

Comme ils en ont maintenant pris l'habitude, les Conseils communaux des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds se réunissent lors d'une séance commune, organisée alternativement dans une ou l'autre des deux villes du Haut. La dernière a eu lieu à La Chaux-de-Fonds.

«Ces rencontres ont pour objectif d'examiner les problèmes posés à ces deux villes et à leur population, ainsi que de rechercher des solutions coordonnées et d'intérêt commun» signale le communiqué publié hier à ce propos.

Il poursuit en relevant «qu'en

premier lieu, les exécutifs se sont félicités du succès de la liaison bus entre les deux villes des Montagnes neuchâtelaises, projet qui avait été initié lors de précédentes rencontres entre les deux Conseils.

Les deux autorités ont ensuite procédé à un large échange de vues au sujet de la collaboration entre les polices, notamment en ce qui concerne les services médicaux d'urgence.

Elles ont chargé les membres des deux Conseils concernés par ces problèmes de faire exécuter une étude destinée à examiner les possibilités de collaboration dans le domaine des services mé-

dicaux d'urgence ainsi que les implications financières susceptibles d'en découler.

ÉLIMINER LES DISPARITÉS

Les deux exécutifs se sont également mis d'accord pour tenter d'harmoniser les tarifs des frais d'équipement des terrains et zones de construction, afin d'éviter que des disparités n'existent dans ce domaine entre les deux collectivités publiques. Les problèmes dus aux liaisons routières ainsi que ceux relatifs à l'aménagement du territoire pour la zone interville ont également fait l'objet d'information et d'échanges de vues.

Enfin, cette réunion a également permis à l'exécutif de La Chaux-de-Fonds de prendre congé de Rolf Graber, président du Conseil communal du Locle, qui cessera son activité à la fin du mois de février. Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds s'est plu à rappeler que la collaboration avec M. Graber a toujours été excellente et lui a souhaité un plein succès dans sa nouvelle orientation professionnelle.

Les deux Conseils concluent enfin «qu'ils se plaisent à souligner leur unité de vue sur tous les objets mis en discussion, ainsi que la qualité des relations existantes». (comm/Imp)

Un Conseil général décidément éclectique

Des avions aux heures supp'

Dans une séance décidément éclectique, le Conseil général du Locle a donc accepté à l'unanimité les garanties financières en faveur de l'aéroport des Eplatures. Tout autre chose encore à l'ordre du jour, le problème des heures supplémentaires...

Oui unanime pour autoriser le Conseil communal à participer à l'augmentation du capital-action d'ARESA, Aéroport régional des Eplatures S.A. ainsi qu'à garantir solidairement avec la commune de La Chaux-de-Fonds des emprunts en faveur d'ARESA à concurrence de 2.645.000 fr. pour l'amélioration de l'infrastructure et des installations de l'aéroport et de 480.000 fr. pour la construction d'un hangar.

Rémy Cosandey (CC) a notamment indiqué que l'année 95 a été une année record pour les

vois d'affaires (2500 sur 13.000 mouvements d'avions) malgré une conjoncture assez morose. «C'est dire que l'aéroport des Eplatures constitue un atout précieux pour la promotion économique».

L'allongement de la piste permettra à des avions venant des USA d'atterrir aux Eplatures; mais dans le sens est-ouest, il faudra une escale en raison du régime des vents contraires soufflant sur l'Atlantique-Nord. D'autre part, si le nouveau hangar de stationnement n'est pas construit par des privés, c'est que les autorités désirent garder entièrement le contrôle de l'aéroport.

M. Cosandey a encore précisé que Swisscontrol ne deviendra pas propriétaire des installations du contrôle aérien; il paiera les charges mais le matériel reste la propriété d'ARESA.

Par interpellation, Lucette Matthey (soc) demandait dans quelle mesure le Conseil communal pouvait freiner les abus en matière d'heures supplémentaires. Mme Matthey rappelait que bien que 170.000 personnes soient touchées par le chômage en Suisse, on y effectuait plus de 500 millions d'heures supplémentaires chaque année.

Pour Remy Cosandey, il fallait faire la part entre les cas justifiés et les abus. La loi sur le travail est très précise en la matière. Elle stipule notamment que le travail supplémentaire ne peut dépasser deux heures par jour sauf pendant les jours chômés ou en cas de nécessité, ni 220 heures par année civile.

L'autorité cantonale peut autoriser temporairement le travail le dimanche en cas de besoin urgent dûment établi, à

condition que les travailleurs y consentent et que leur soit versé un supplément de salaire d'au moins 50 pour cent.

Cela dit, les décisions et sanctions incombent au canton, voire à la Confédération. La commune ne peut qu'effectuer des contrôles et dénoncer des abus éventuels.

Le Conseil communal, concluait M. Cosandey, «a la conviction que les entreprises locales jouent correctement le jeu». Ce qui le préoccupe, c'est que des entreprises recourent de plus en plus à la main-d'œuvre temporaire, donc relativement mal protégée. Lors d'une prochaine rencontre avec l'Association patronale, l'exécutif lui demandera d'intervenir auprès de ses membres afin de réduire au maximum les heures supplémentaires. (cld)

Douanes

M. Kilchoer promu

Le commandement du Corps des gardes-frontière du III^e arrondissement des douanes indique que le directeur général des douanes, en accord avec le chef du Département des finances, a décidé de nommer le premier lieutenant Maurice Kilchoer, chef du secteur des gardes-frontière du canton de Neuchâtel, au grade de capitaine.

Le capitaine Kilchoer est entré dans l'administration des douanes en 1973, au poste des Verrières-Route. De 1980 à 1990, il a travaillé en qualité de spécialiste EVA (équipe vérification auto) avant d'être attribué au bureau du secteur du Locle comme chef de service. Depuis le 1^{er} août 1993, il exerce la fonction de chef de secteur des douanes-frontière du canton de Neuchâtel.

Cette nomination intervient après que le capitaine Kilchoer eut suivi avec succès tous les cours de formation inhérents à sa fonction. C'est bien sûr la reconnaissance de l'excellent travail qu'il a effectué dans le canton de Neuchâtel. (comm)

NAISSANCE

De la patience, de l'amour,
un gros ventre et:
le bonheur d'accueillir

LOÏC

Maurice Joël

né le 3 février 1996
à la Maternité du Locle

Sandrine et Raymond
EPPNER-SAINTPÈRE
Cent Pas 6
2400 Le Locle

Merci au Dr Birkas et son équipe.

132-782799

A fond du Chauffaud au Mont-Châteleu

Une autoroute blanche

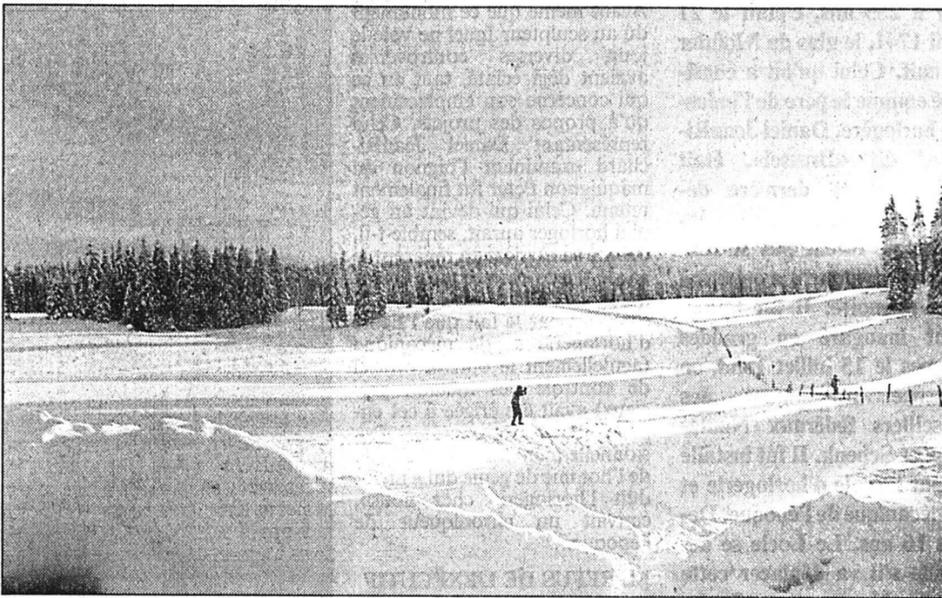
Le Chauffaud prend froid mais c'est bon pour le ski nordique disposant jusqu'au Mont-Châteleu, et au-delà, d'un ruban blanc qui se faufile entre les sapins.

La piste maîtresse du val de Morteau est un itinéraire labellisé par son appartenance à la GTJ (Grande Traversée du Jura). Du Chauffaud aux Gras, sur 20 km, cette autoroute nordique flirte en permanence avec la frontière suisse, mais nous vous invitons à vivre la section Le Chauffaud-Le Châteleu, soit 14 kilomètres après vous avoir présenté la liaison Le Châteleu-Les Cernets via Les Gras.

Le Chauffaud, hameau de Villers-le-Lac, est lové dans une combe froide à 1058 mètres d'altitude. Son église ravagée par un incendie en janvier 1985 et reconstruite depuis présente un style toscan unique dans la région.

«Village de neige», Le Chauffaud réunit presque les atouts d'une ministration avec un téléski, un gîte du club alpin (restauration et location de skis) et la ligne de départ de la célèbre GTJ.

Le bonheur blanc commence déjà dans le pré avant de se poursuivre en forêt mais, très rapidement, la piste, tout en bénéficiant prend définitivement ses aises. Bien que tracée à proximi-



Du côté du Meix-Lagor
Un paysage pour fondeurs contemplatifs.

(Impar Prêtre)

té de la frontière, la GTJ ne voyage pas dans la clandestinité, préférant se montrer à visage découvert.

A l'image des acteurs Aurore Clément et Bruno Cremer qui, tournant dans les neiges du Chauffaud «Regard dans le miroir», se témoignaient avec fougue leur amour mutuel entre deux prises!

ÉCOUTER LE SILENCE

La piste, sans être difficile, présente un profil plutôt montant jusqu'à la station familiale de ski alpin du Mont-Meusy, mais quelques descentes permettent de récupérer. Au pied du Mont-Meusy, skieurs alpins et fondeurs partagent le même espace sur quelques dizaines de mètres comme ils se retrouvent d'ail-

leurs au bar ou à la table de l'auberge de «La Pierre à Feu».

Le ronronnement des téléskis se fait de plus en plus sourd au fur et à mesure que le fondeur s'enfonce dans la nature en direction du Gardot. La solitude reprend ses droits, rompue par la rencontre d'autres usagers, mais qu'il est bon, sur cet itinéraire pâturé en été par les mont-

béliardes et les chevaux comtois, de goûter et d'écouter le silence.

Le hameau franco-suisse du Gardot, aux portes de la vallée sibérienne de La Brévine, est au carrefour d'un dense réseau transfrontalier de ski nordique.

Mais notre objectif de départ est le Châteleu encore à 30 minutes de glisse. A ce niveau de l'excursion, ceux qui présument de leur capacité respiratoire ou musculaire ont la possibilité de revenir sur leurs pas ou alors de faire la boucle de quatre km Le Meix - Lagor (ferme auberge) - Gardot et retour.

Les fondeurs plus résistants peuvent sans autre aller au terme de l'aventure mais ni du voyage ni de l'effort car, une fois rendu au Châteleu, le retour exige une petite heure.

PISTE REPOSANTE

Du Gardot aux Charmottes, la piste est relativement reposante à l'exception de quelques bosses et faux plats, et le paysage est toujours égal à lui-même, majestueux et envoiement, plus champêtre que forestier aussi.

Des Charmottes, le sommet du Châteleu, culminant à 1309 mètres, est en vue, mais les quelques 500 mètres de pistes à gravir ne s'avèrent pas aussi aisément et goulument que le chocolat chaud ou le jambon-rôsti servis, là-haut, à la ferme auberge de la famille Faivre. (pr.a)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Pierrefontaine
Les Varans

Le feu dans l'église

En cours de rénovation, l'église de Pierrefontaine Les Varans a été endommagée par un incendie dimanche en fin de journée. Les premiers éléments de l'enquête laissent penser qu'il s'agit d'un sinistre d'origine accidentel. Le feu se serait déclaré dans une armoire contenant des cierges. Les flammes se sont ensuite propagées à un autre meuble, à une toile ainsi qu'au retable placé vers l'autel. Une épaisse fumée s'est dégagée du brasier et a endommagé une grande partie du bâtiment qui faisait l'objet d'une rénovation importante. Une enquête est menée par les gendarmes pour tenter de comprendre les causes du feu. L'hypothèse d'une imprudence semblait hier privilégiée par les enquêteurs. (p.sch)

Goumois

Cartes de pêche

Les cartes de pêche 1996 de la Franco-Suisse sont mises en vente dans les endroits habituels depuis le 25 janvier au prix de 440 FF plus les timbres (230 FF). La carte jeune a été fixée à 160 FF timbre compris. Les dépositaires des cartes: Ets Lautner à Montbéliard, «Au Pêcheur» à Voujeaucourt, La Chipotte à Goumois, Le Moulin-du-Plain à Goumois, l'Hôtel du Lion d'Or à Damprichard, Tabac-Presses Julian à Charquemont, «Au Trappeur» à Maiche, auberge Etang du Moulin à Bonnetage, district de Saignelégier. (pr.a)

Villers-le-Lac
Vierge Marie

Le pèlerinage de prière «Notre Dame de France» passera à Villers-le-Lac les 6 et 7 février. Les personnes qui souhaitent accueillir la Vierge Marie à la faveur d'une soirée de prière, d'amitié et d'espérance peuvent contacter le 81.68.11.73 ou 81.68.92.57 ou encore 81.83.17.86. (pr.a)

Tribunal correctionnel de Besançon Maastricht mène en prison

L'Europe c'est bien, mais des voyages à Maastricht pour la mauvaise cause peuvent conduire en prison! Un Mortuaire de 20 ans en fait la cruelle expérience.

Ce délinquant condamné une première fois il y a 15 jours à deux mois d'emprisonnement ferme pour vol de véhicule et trafic de stupéfiants, s'est vu infliger hier au Tribunal correctionnel de Besançon une nouvelle peine de six mois de prison, dont trois avec sursis.

C'est l'épilogue d'une affaire qui trouve son point de départ dans la nuit du 20 au 21 janvier aux Fins. L'intéressé vole une R5 et se rend à Besançon où il percute un véhicule après avoir brûlé un feu rouge. De retour à Morteau, il est interpellé vendredi dernier par la gendarmerie locale qui obtient aussi des aveux complets sur son activité de trafiquant de drogue.

HASCHISCH

Ce jeune homme reconnaît en effet s'être rendu une douzaine

de fois à Maastricht en 1995 pour s'approvisionner en haschisch et autres stupéfiants.

Les gendarmes mortuaires l'ont présenté samedi au Parquet et jugé hier en comparution immédiate, il a été incarcéré de suite à la maison d'arrêts de Besançon.

Il devra donc purger cinq mois de prison ferme, mais l'addition risque encore de s'alourdir puisqu'en février, cet individu devra répondre de ses actes pour une autre affaire similaire. (pr.a)

Mystérieux incendies à Moirans-en-Montagne Un pyromane interpellé

Un pyromane présumé a été interpellé dimanche soir à Moirans-en-Montagne. Il a reconnu sept incendies volontaires depuis novembre dernier dans ce village, a annoncé hier à Lons-le-Saunier le procureur Marie-Christine Tarrare. Il était toujours entendu hier après-midi.

Le suspect est un familier de la famille Raffin où plusieurs des treize feux inexplicables jusqu'à

présent se sont déclarés. Un incendie le 20 janvier chez Jean-Pierre Raffin avait provoqué la mort d'une quinquagénaire et d'un pompier venu à son secours.

Des scènes d'hystérie avaient éclaté dimanche soir à Moirans-en-Montagne, après un troisième incendie ayant mis à vif les nerfs des 2000 habitants. Cette affaire avait provoqué la curiosité des médias, mais aussi

de nombreux promeneurs venus d'Alsace, de Suisse ou d'Allemagne, qui avaient profité du dernier week-end pour visiter le site.

La société nationale d'électricité EDF avait été en cause en raison de la mise en service récente d'une ligne haute tension enterrée sous le quartier touché. EDF a toujours nié une quelconque responsabilité. (ats, afp)

Besançon

Le Web coupé du monde

Les avatars de l'informatique du Web café, actuellement emprisonné, continuent. Vendredi soir un huissier est venu récupérer le matériel informatique.

Faute d'ordinateurs, le cybercafé de Besançon qui a défrayé la chronique fin janvier est désormais débranché. Le propriétaire du matériel, une grande surface bisontine, a en effet obtenu vendredi la restitution de son bien alors que Pascal Barbraud, l'informaticien du lieu, est toujours incarcéré pour abandon de famille.

Le réseau internet vivait il y a tout juste quinze jours au rythme de la bombe lancée par ce Bisontin provocateur. «Le grand secret» ouvrage de l'ancien médecin de Mitterrand publié une semaine après sa mort et tout de suite interdit par la justice française, devenait en principe consultable gratuitement par tout abonné d'Internet.

Pascal Barbraud qui gérait le parc informatique de ce café branché bisontin avait en effet décidé de scanner le livre et de le mettre à disposition dans sa bibliothèque informatique.

Désarroi de la famille de l'exprésident, des éditeurs, mais aussi des juges qui n'ont pas en l'état actuel de la législation de

moyens de lutte contre cette forme moderne de parasitage. L'initiative était vite qualifiée de géniale, dans la mesure où elle révélait une énorme défaillance.

Mais son instigateur avait un sérieux revers à son imagination. Quelques jours après son coup d'éclat, il se retrouvait derrière des barreaux.

Un tribunal l'avait condamné en 94 à trois mois de prison ferme pour abandon de famille et non-paiement de pension alimentaire. Qu'on l'a instamment prié de venir purger.

S'il évolue avec brio dans l'univers virtuel de l'informatique, Pascal Barbraud semble avoir les pires difficultés à se mouvoir légalement dans celui, de l'argent.

Le parc d'ordinateurs qui faisait les beaux jours du Web n'a en effet pas été réglé à une grande surface bisontine qui s'est empressée de le récupérer.

A la suite d'une requête, le juge a en effet donné gain de cause au magasin Carrefour-Valentin. Vendredi en fin de journée, un huissier, accompagné d'un commissaire de police, a donc saisi le matériel, en l'absence de la licence. En effet le lendemain, son épouse Mme Barbraud déposait une plainte pour vol au commissariat de la ville. (p.sch)

IMMOBILIER

A LOUER

à la rue des Beaux-Arts nord,
à Neuchâtel
à l'usage de bureaux
ou d'appartement.

magnifique logement

comprenant 3 chambres à coucher,
grand living avec cheminée, cave.
Faire offre sous chiffre 0 28-40751 à
Publicitas, case postale 1471,
2001 Neuchâtel 1 28-40751

A louer au Locle, près du centre
appartement de 3 1/2 pièces avec garage
Libre dès le 1er avril 1996. Faire offre
sous chiffre Z 132-782757 à Publici-
tas, case postale 151, 2400 Le Locle.
132-782757

LE LOCLE

Votre futur logement
Refait à neuf

Bloc cuisine moderne, vitrocérame,
lave-vaisselle, sanitaires neufs, etc.
4 pièces. Mensualité Fr. 738.- + ch.
3 pièces. Mensualité Fr. 601.- + ch.
038/24 57 31 28-40372

A louer au Locle

Appartement 4 pièces

Grande cuisine,
salle de bains. Coditel.
Date d'entrée à convenir.

Pour renseignements:

Restaurant
Le Perroquet
039/31 67 77 132-782482

LE LOCLE A vendre

petit immeuble locatif comprenant
4 appartements rénovés et 1 garage.
Situation: proximité du centre ville.
Pour tous renseignements, s'adresser
à GÉRANCIA & BOLLIGER SA
avenue Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds
039/23 33 77

UNPI

132-782733

A LOUER

au Locle, rue des Envers 48-50
dans ancien immeuble entièrement
renové avec ascenseur, appartements
neufs de

3 1/2 PIÈCES (78 m²)

Fr. 1000.- + charges

4 PIÈCES (92 m²)

Fr. 1100.- + charges

Centre ville, cuisine agencée avec
lave-vaisselle. Libre tout de suite ou à
convenir. 28-41159

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

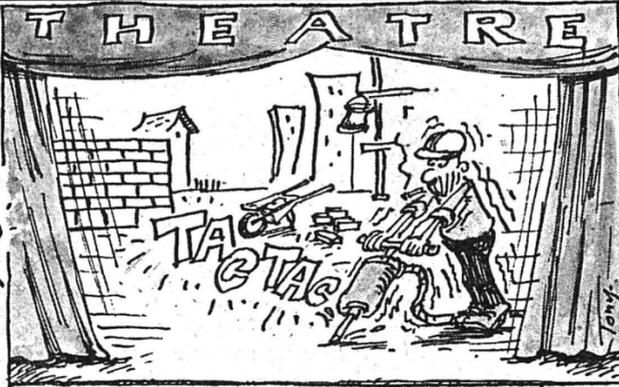
Le Théâtre au Conseil général de Neuchâtel

Crédit tremplin

En accordant, hier soir, un crédit de 3.500.000 francs, le Conseil général de Neuchâtel, unanime, a donné à l'exécutif de la ville l'outil qui permet d'entreprendre l'étude relative à la construction du Théâtre régional.

Un nouveau pas a été franchi hier soir, à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, en faveur de la construction du Théâtre régional. Un pas qui mène vers une situation plus claire, non seulement pour le Conseil communal de la ville, mais pour les communes qui seront ses partenaires dans la construction puis la gestion du futur Théâtre régional.

Aucune réserve n'a été émise sur la formule qui va permettre d'aller de l'avant, c'est-à-dire, l'investissement de 500.000 francs dans l'étude de construction (sur les 3,5 millions qui constitueront la part de la ville au capital d'une société immobilière) et ceci avant même que se soit formée cette société, maître de l'ouvrage.



En revanche, beaucoup de questions ont été formulées et le directeur des affaires culturelles, André Buhler, n'a pu généralement qu'émettre des réserves dans ses réponses. Donner des précisions à l'état actuel du projet aurait tenu de la divination.

Combien des 17 communes qui pourraient adhérer idéalement à la société immobilière et au syndicat chargé de la gestion du théâtre vont-elles le faire en réalité? Difficile à dire, quand il faut obtenir l'accord d'un législatif et ne pas se faire stopper ensuite par un référendum!

Mais maintenant que la ville s'est lancée, «les autres vont suivre»... En matière de chiffres, André Buhler est aussi resté sur la réserve, mais il a répété que le projet ne doit pas dépasser les 25 millions au maximum pour le bâtiment, y compris les travaux de démolition».

COMPLÉMENTARITÉ

La politique culturelle du futur théâtre sera développée en collaboration avec d'autres villes de la région «et pour commencer avec le Théâtre de La Chaux-de-

Fonds» et celui de Bienne également. On cherchera à favoriser la complémentarité des institutions. Les contacts avec le Théâtre populaire romand seront notamment développés. Pour les troupes de théâtre amateur, les sociétés et associations des communes partenaires, «les prix de location seront très favorables».

L'esthétique du projet a aussi inquiété. «La hauteur correspond au règlement d'urbanisme et aux gabarits. L'ensemble s'intègre dans son environnement.» Au vote, le Conseil général a accepté à l'unanimité des 35 mem-

bres présents le crédit de 3.500.000 francs (dont 500.000 pour l'étude du projet) et l'octroi d'un droit de superficie de 4000 m² à la société immobilière (pour 90 ans).

A l'issue de ce vote, le législatif a encore pris acte du rapport annuel d'information concernant la réalisation de l'initiative populaire «Pour une politique sociale du logement», d'une motion relative à la mise à disposition de parcelles de jardin et d'un postulat concernant le transport des vélos sur le réseau des TN. AT

Rédaction
NEUCHÂTEL
Tél: 038/24 34 76
Fax: 038/24 34 67

BRÈVE

Perce-Neige

Un beau chèque

Le produit intégral de la tombola organisée lors du dîner de Noël des employés de la câblerie de Cortailod a été versé à l'institution des Perce-Neige, afin de l'aider à poursuivre son action en faveur des personnes moins favorisées.

(comm)

Bevaix

Plans et façades

Réuni en séance vendredi soir, le Conseil général de Bevaix devra approuver les plans et règlement d'aménagement communal. Il discutera ensuite deux demandes de crédits: 19.500 francs pour la réfection des façades intérieures du temple, et 12.000 francs pour la rénovation de celles de la chapelle du cimetière. Enfin, suite à une question du groupe radical, il sera question d'une éventuelle planification des séances du Conseil. (se)

Atelier pour chômeurs: trois machines au Cameroun

«Passerelle»: le pont est jeté

A Neuchâtel, «Passerelle» est un atelier d'occupation technique pour chômeurs. Vendredi dernier, il a jeté un premier pont vers d'autres hommes: trois machines, entièrement révisées par ses soins, sont parties pour le Cameroun. Premier bilan.

«C'était un soulagement, raconte Albert Pages, ça faisait longtemps qu'on attendait ce moment». Ce moment, c'était vendredi quand l'atelier «Passerelle», à Neuchâtel, a enfin vu partir trois de ses machines entièrement réparées. Direction: le Cameroun.

Là-bas, via une organisation d'aide, elles serviront à construire des machines pour fabriquer des aliments. Après une année de fonctionnement, Passerelle jette ainsi, comme promis, un premier pont sur le tiers monde.

Organisé par le syndicat FTMH, soutenu par l'Ofiamt, cet atelier d'occupation technique pour chômeurs récolte en effet des machines usagées auprès des entreprises de la région. Réunissant une large gamme



«Passerelle»

Trois machines entièrement révisées pour l'Afrique. (Impar-Galley)

de capacités, l'atelier se charge de les remettre en état pour les envoyer ensuite là où elles peuvent retrouver une nouvelle vie. Réussi, le pari en promet d'autres. «Nous sommes en tractations avec d'autres organismes d'entraide», indique Albert Pages, responsable de l'atelier.

Première passerelle entre les hommes, premier bilan. Le but premier de l'atelier consiste à réinsérer des chômeurs dans l'industrie, «leur trouver un travail digne de leurs capacités». En une année, l'atelier qui fonctionne comme une entreprise, mais sans but lucratif, a engagé 27 personnes dans ses différents secteurs (mécanique, serrurerie, électricité, bureau, etc).

Onze d'entre elles, soit plus d'un tiers, ont retrouvé un emploi et travaillent actuellement dans une entreprise.

Le bilan est somme toute très positif. Mais, entre les mots, on a l'espoir de faire mieux. Cela supposerait un dialogue et des contacts plus serrés encore avec les entreprises de la région. Jusqu'à présent, une dizaine «ont joué le jeu» en se constituant partenaires de «Passerelle». Pour que l'atelier puisse établir, comme il le souhaite, une collaboration «au niveau même de l'embauche», le cercle des entreprises doit s'élargir. (se)

Ecole de recrues de Colombier

Petite volée 1996

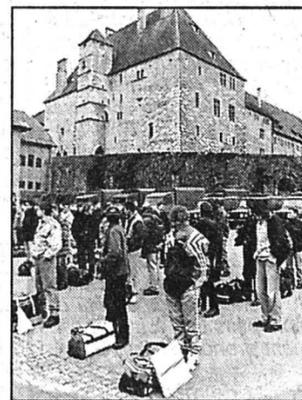
Pour l'Ecole de recrues d'infanterie de Colombier, c'est une relativement petite volée qui fera ses premières armes sur la place neuchâteloise. Alors que 215 appelés avaient été convoqués hier, ce sont 188 jeunes gens qui se sont présentés hier au château de Colombier. Au terme de la visite médicale, ils sont encore 171 à devoir faire leurs classes militaires.

Les recrues proviennent de toute la Suisse romande. Le plus gros «bataillon» est vaudois avec 63 jeunes gens, accompagnés de 27 Jurassiens, 25 Genevois, 20 Neuchâtelois, 18 Juras-siens, 11 Valaisans et sept Fribourgeois. C'est la première fois que l'on dénombre un contingent valaisan à Colombier. Ces hommes sont répartis en deux compagnies, l'une de fusiliers et l'autre «efa» (engins filoguidés antichars).

Les cadres seront formés de six commandants de compagnie, sept chefs de section, trois fourriers, deux sergents-majors et un médecin. Pas moins d'une soixantaine de caporaux suivent actuellement leur école de sous-

officiers qui durera encore trois semaines (six au total selon l'ordonnance d'Armée 95).

Quant à l'école de recrues, elle ne dure plus que 15 semaines au lieu de 17. Ajoutons que l'Ecole de Colombier est commandée par le colonel EMG Claude Godet. BLN.



Avec armes et bagages
Premier jour sous les drapeaux. (Henry)

Peinture Place à la couleur

Plâtrerie - Peinture

Tél. 039 28 95 14
Fax 039 28 95 41

LUIS ALVAREZ

Alexis-Marie-Piaget 29

La Chaux-de-Fonds

plâtrerie-peinture maîtrise fédérale

AGATTONI

11, av. Léopold-Robert 039/23 57 03 la chaux-de-fonds

ENTREPRISE DE PEINTURE

Gianni et Fabio ANGELUCCI

Bureau
Combe-Grieurin 37
Tél. 039/23 77 69
La Chaux-de-Fonds

Rue du Tertre 4
Tél. 039/31 57 17
Le Locle

IMMOBILIER

96 RUE DE LA PAIX

Appartement de 2 pièces à vendre. Il est équipé d'une cuisine agencée, salle de bains et WC. Situation: rez-de-chaussée sup. Pour tous renseignements, s'adresser à GÉRANCIA & BOLLIGER SA avenue Léopold-Robert 12 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 33 77

MEMBRE UNPI

132-782732



A louer tout de suite

superbe appartement neuf de 5 pièces

3 chambres à coucher, grand séjour avec cheminée, salle à manger, cuisine agencée en chêne, salle de bains, WC et douche séparés, 2 balcons. Dans un immeuble au nord-est de la ville, dans un quartier tranquille, à proximité des transports publics. Possibilité de places de parc dans un garage collectif. Loyer mensuel: Fr. 1500.- + charges. ☎ 039/28 32 55. 132-78670

ST-IMIER, route de Tramelan 1

À LOUER

pour le 1er mai 1996 ou à convenir

APPARTEMENT DE DEUX CHAMBRES

hall, salle de bains, cuisine agencée

Loyer Fr. 326.- + acompte de chauffage Fr. 65.-.

Pour traiter, s'adresser à:



Fiduciaire de gestion et d'informatique SA
Avenue Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 63 60 132-782608

FINANCE

Veillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No. _____
NPA/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____
J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

Aggrès à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

039-23 16 12

BANQUE Xprocrédit

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre f de la LCB). Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

Coup de force libéralo-radical pour les ouvertures de magasins «Nocturnes» hebdomadaires à l'arraché

La modification de la Loi sur la police du commerce proposée hier aux députés en ouverture de session devait être une simple formalité. C'était sans compter les velléités libérales des partis bourgeois qui ont réussi un coup de force en faisant passer le principe d'une ouverture hebdomadaire tardive des magasins. Au grand dam d'une gauche dénonçant le «viol des principes fondamentaux de la paix sociale». A moins d'un référendum, les magasins du canton pourront donc prochainement ouvrir jusqu'à 20 h chaque jeudi soir.

Des soldes et liquidations que concernait la modification de la loi cantonale sur le commerce,

on a fait bien peu de cas hier. Le débat a d'emblée été dynamité par deux amendements libéraux: une version «soft» demandant la possibilité d'une ouverture des magasins jusqu'à 20 h le jeudi soir, et une autre, nettement plus «hard», donnant la même licence tous les soirs de la semaine.

Soutenu par le radical Pierre Meystre, le libéral Claude Bernoulli, directeur de la CNCI et aussi auteur d'un projet de loi encore pendant sur le même sujet, a défendu le premier amendement au nom de l'évolution des mœurs des consommateurs - 67% des gens y sont favorables, selon un sondage de la FRC - mais aussi au nom de la défense du petit commerce. Concurrence des magasins des autres cantons nettement moins «ringards» en la matière, irrésistible attrait des commerces d'outre-frontière, échoppes à

horaires «libres» s'ouvrant dans les gares ou stations-service: il faut donner au petit commerce neuchâtois les armes pour se battre afin de lui permettre de se maintenir dans les petites villes et villages. Une ouverture tardive par semaine suffit. Aller plus loin, comme le propose le deuxième amendement du libéral Pierre-Alain Brand, est un piège, les grandes surfaces peuvent répartir leurs ouvertures tardives entre leurs diverses succursales, pas les petits commerces, a estimé le député Bernoulli en invitant le Grand Conseil à ratifier son seul amendement.

Version «soft» ou «hard», la gauche a explosé: «Coup de force méprisant contre les principes fondamentaux de la paix sociale», a pesté le socialiste Serge Mamie, par ailleurs secrétaire de l'organisation syndicale FTCA. «On propose des me-

sures sans consultation. Inadmissible!» Appuyé par son camarade de parti Claude Borel, le socialiste a rappelé que le personnel de vente est hostile dans sa majorité à une aggravation de ses horaires. Et de demander le renvoi en commission au nom de la décence politique et morale, afin d'établir un règlement clair d'application et de contrôle.

Pour le Groupement des petits partis (GPP), Claudine Staehli-Wolf a déploré l'esprit du «tout, tout de suite», consacré par la proposition libérale. Le renvoi se justifie, il s'agit d'un enjeu de société, a estimé la députée soutenue par le popiste Alain Bringolf qui a fustigé cette «folle course poursuite» suscitant des interrogations jusque dans les rangs bourgeois.

Willy Haag (PRD), mais surtout Jacques Béguin (lib), en leur nom personnel, avaient en

effet émis de sérieux doutes sur cette mesure la qualifiant même «d'appel à l'égoïsme plutôt qu'à la solidarité».

Le conseiller d'Etat Maurice Jacot estimant la proposition libérale susceptible de répondre aux besoins et à l'évolution du marché, le Grand Conseil a fini par ratifier la loi amendée dans sa version «soft» par 55 voix contre 42. Auparavant les députés avaient refusé la deuxième proposition libérale, retenue comme trop extrémiste, ainsi qu'un sous-amendement socialiste de dernière minute destiné à n'autoriser ces ouvertures tardives qu'aux seuls signataires d'une convention collective.

Dans quelques semaines, les magasins neuchâtois pourront donc ouvrir jusqu'à 20 h tous les jeudis. Pour autant que d'ici là un référendum ne soit pas déposé, ce à quoi on réfléchit déjà dans les rangs syndicalistes.

C. P.

BRÈVES

150e de la République Dimanches sans voiture?

Dans le cadre des célébrations du 150e anniversaire de la République neuchâtoise prévues pour 1998, l'écologiste Laurent Debrot demande, par voie de motion déposée hier, d'étudier la possibilité d'instaurer un ou des dimanches sans voiture afin de favoriser une flexibilité et des activités spontanées dans le canton et laisser à l'ensemble de la population un souvenir durable et positif de ce jubilé.

(cp)

Assermentations

Deux Chaux-de-Fonnières

En ouverture de séance, le Grand Conseil a procédé à l'assermentation de deux nouveaux députés en remplacement de Daniel Vogel (rad) et Didier Berberat (soc), tous deux démissionnaires à la suite de leur élection au Conseil national. La socialiste Martine Voelin, technicienne en radiologie, et le radical Willy Geiser, agriculteur, tous deux de La Chaux-de-Fonds, ont ainsi pu prendre place à côté de leurs pairs une fois leur serment prononcé. (cp)

Projet de mise en protection du Doubs Renvoi en commission

Le projet de loi du socialiste Willem portant sur la mise en protection du Doubs a été renvoyé en commission législative plutôt que devant une commission spéciale comme le proposait l'auteur du projet. La décision a été prise par 48 voix contre 41.

(cp)

Fonctionnaires

Appel au compromis

Par voix d'interpellation et au moment où le nouveau règlement des fonctionnaires est publié dans la Feuille officielle, le socialiste Michel Schaffter s'étonne qu'aucune mesure d'amélioration de leurs conditions de travail ne soit mentionnée en compensation de l'effort consenti et de la perte d'un certain nombre d'éléments de sécurité en matière de garantie de l'emploi et d'évolution salariale. Véritable congé de maternité, réduction de l'horaire à 40 heures, surcompensation des heures supplémentaires... l'Etat devrait montrer l'exemple en tant qu'employeur en jouant la carte de la concertation et du compromis, estime le député.

(cp)

Loi sur les forêts: premier examen réussi

Renvoi en commission refusé

Salué par tous les partis sur le fond et dans ses intentions, le projet de loi cantonale sur les forêts, dont les députés ont abordé hier l'examen, a été l'occasion du dépôt d'une kyrielle d'amendements. La manière dont l'esprit du rapport avait été traduit dans divers articles de la nouvelle loi apparaissant comme insuffisante à certains. Le renvoi en commission a cependant été évité.

Pour les socialistes, par la voix de Jacques-André Maire, le texte de loi n'est pas à la hauteur des espérances suscitées par le rapport. En particulier, l'aménagement des lisières boisées, la réglementation du trafic dans la forêt ainsi que l'organisation encore trop morcelée posent tou-

jours problème. Mais surtout, il faut soumettre le futur plan d'aménagement et de gestion de la forêt à la sanction publique par une procédure de mise à l'enquête, ce que le projet de loi ne prévoit pas, seule une consultation étant envisagée. Autant de raisons qui justifient pour un renvoi en commission, a estimé le député socialiste en le demandant formellement.

C'est aussi cette même nécessité d'une sanction publique qui a incité le représentant du GPP, Jean-Carlo Pedrol, à plaider en faveur du renvoi: «Un tel plan ne doit pas être fait des seuls techniciens, mais bien devenir l'expression d'une volonté populaire». Et l'écologiste de dire son étonnement face à l'élargis-

sement du subventionnement des propriétaires privés sous prétexte que la forêt n'est plus rentable: «On cède à une pression lobbyiste».

Les radicaux et leur porte-parole Walter Willener ont aussi retenu comme un peu «flous» quelques-uns des articles proposés. Il convient de réduire les restrictions imposées à la circulation des cyclistes en forêt, éviter l'excès de signalisation et prévoir un allègement supplémentaire de la gestion des forêts par une réduction du nombre d'arrondissements forestiers. Mais tout cela ne justifie pas le renvoi en commission, a estimé le député. La loi consacre en effet un équilibre bienvenu dans la multifonctionnalité de la forêt. Le rôle social, économique et pro-

ducteur de l'espace boisé est assuré. Tout au plus faut-il encore assouplir certains articles, d'où les amendements radicaux.

Même discours dans les rangs libéraux par le biais de Jean-Gustave Béguin. L'appui aux propriétaires privés ainsi que l'atténuation des différences entre eux et les propriétaires publics consacrés par la nouvelle loi sont très positifs. Mais on n'est pas allé assez loin dans la restructuration et la libéralisation. La loi peut toutefois être acceptée moyennant quelques retouches.

Au nom du Conseil d'Etat, Pierre Hirschy a répondu aux diverses interrogations suscitées par ce premier débat. La forêt ne procure certes qu'un revenu

pour l'instant «misérable», mais le bois connaît un regain d'intérêt dans la construction comme dans le chauffage. Et le projet proposé permettra de poursuivre la promotion économique du bois en harmonie avec la multifonctionnalité de la forêt. Quant au nombre d'arrondissements, il devrait passer de 8 à 6. Si les amendements sont certes nombreux, a reconnu P. Hirschy, ils tournent autour de quatre thèmes principaux qui pourront être abordés en plenum. Inutile donc de renvoyer en commission.

Par 46 voix contre 31, c'est finalement ce point de vue qui a prévalu. Les députés reprendront donc ce matin le projet de loi en deuxième débat. (cp)

Mandat de la commission prolongé jusqu'en 1997

Un malaise nommé «Europe»

On critique suffisamment les vaines querelles oratoires des députés pour ne pas rendre hommage à ces derniers lorsqu'ils élèvent le niveau du débat et délibèrent en vertu des grands principes démocratiques. Ainsi, coup sur coup, hier après-midi, le Grand Conseil neuchâtois a fait preuve d'une remarquable maturité politique.

Et pourtant, il s'est attaqué en priorité à un sujet ingrat s'il en est pour la Suisse à l'heure actuelle, nous voulons nommer l'Europe. Il s'agissait en l'occurrence de statuer sur le sort de la Commission «Europe», sur recommandation de la Commission législative.

En guise de préambule, il fut rappelé que cette commission avait été constituée en juin 1992 avec l'ambitieux programme de préparer la votation sur l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen (EEE). Si la République plébiscita littéralement cet accord à quelque 80%, la désillusion fut à la mesure des espoirs placés dans ce traité, à la suite de son rejet par le peuple suisse et la majorité des cantons. La commission «Europe» conserva son enthousiasme et maintint le cap. En outre, dans une résolution votée le 1er février 1993, le Parlement demanda de poursuivre les travaux

d'adaptation du droit fédéral et neuchâtois au droit européen; de s'engager en faveur de la coopération intercantonale, régionale, transfrontalière et internationale; enfin d'examiner toute mesure concrète propre à soutenir les régions qui souffriraient le plus du refus de l'EEE.

Les années passant et le rêve d'une proche intégration à l'Europe s'éloignant d'autant, la commission «Europe» a rédigé un projet de loi visant à créer une commission permanente des affaires extérieures, forte de quinze membres. Au terme de quatre séances, la commission législative a renoncé au projet de loi pour se rabattre sur un projet de décret dont le but est de fixer la poursuite des travaux de la commission «Europe», en redéfinissant plus clairement son mandat et en le limitant au printemps 1997, soit à la fin de la législature.

MANQUE D'INFORMATION

Les divers porte-parole des groupes (MM. Rollier, pour les libéraux-PPN; Châtelain pour les radicaux, Pedrol pour les petits partis et Mme Deneys pour les socialistes) ont tous mis en exergue le malaise existant à propos des «relations extérieures» du canton.

On s'est surtout plaint du

manque d'information et de transparence de la part du Conseil d'Etat. Le Parlement fut souvent placé devant le fait accompli, notamment la création de l'Espace économique du Plateau central (ou Mittelland). Les députés estiment que le Conseil d'Etat les court-circuite toujours davantage dans le cadre de ses multiples conférences ou associations (Conférences intercantionales, Mittelland précisément, Communauté de travail du Jura, Association des régions d'Europe, etc.) Bref, le Grand Conseil a la désagréable impression de n'être même plus consulté et de ne jouer que le rôle de Chambre d'enregistrement.

AUTRE SON DE CLOCHE

C'est un autre son de cloche qui vient du banc du gouvernement par la voix de son président Pierre Dubois. Il y a certes multiplication d'instances suprêmes: il est d'autant plus difficile d'informer les députés, alors que le Conseil d'Etat est déjà submergé de paperasses transmises par fax, «cette invention du diable».

Il n'en reste pas moins que les compétences du Grand Conseil seront scrupuleusement respectées: en matière de concordat (par exemple sur les marchés publics), c'est le Parlement qui se

prononcera; quand il doit être consulté, il le sera. Pour le reste, Pierre Dubois se dit prêt à accepter le projet de décret, tout en promettant une meilleure infor-

mation. Au vote d'ensemble, le projet de décret est accepté par 91 voix contre neuf (dont sept oppositions des petits partis).

Bl.N.

Espace du Plateau central: déficit démocratique?

Rattachée au débat sur la Commission «Europe», la motion Didier Berberat et Jean-Jacques Delémont sur l'association du Grand Conseil et de la population aux travaux de l'Espace économique du Plateau central (EEPC) fut développée par le second des cosignataires, mais sous forme de postulat.

C'est dans une forme de plaidoyer vigoureux que le député socialiste a soutenu la nécessité de créer une interface entre le gouvernement et le Parlement. De plus en plus d'objets dépassent les limites étroites des cantons. Il n'est que de voir les projets de transports publics, de routes nationales, de formation et de tourisme pour se persuader que les décisions se prennent à un échelon supérieur. Or le motionnaire a l'impression que ces décisions se prennent par un petit cénacle de ministres et de quelques grands commis de l'Etat sans que le peuple et ses représentants soient consultés. Il y a là, de l'avis de J.-J. Delémont, un grave danger de déficit démocratique et informatif. D'où sa proposition d'intensifier l'information, de créer une commission parlementaire et un Conseil économique du Mittelland.

Les autres groupes accueillent le postulat avec les plus expresses réserves, les radicaux et les libéraux-PPN proposant d'ailleurs de l'amender en supprimant la proposition d'un Conseil économique de l'EEPC. Quant au Conseil d'Etat, Pierre Dubois annonce qu'il acceptera le postulat sans enthousiasme, en proposant le rejet du Conseil, pour des raisons évidentes d'organisation, puisque les cinq cantons adoptent des critères différents dans les compétences de leurs délégués. Au vote, le postulat amendé (donc sans création de Conseil économique) est approuvé par 56 voix contre 45. (Bl.N.)

«Marathon» ou «Défi Val-de-Travers»

La course de toute une région

Septante-deux kilomètres à pied pour 2000 mètres de dénivellation. Voilà qui aura de quoi user les souliers. Présenté hier soir à Môtiers par une équipe enthousiaste et passionnée, le «Défi Val-de-Travers» promet déjà d'être l'une des compétitions les plus belles, mais aussi l'une des plus dures, de l'agenda des courses. Elle servira en tous les cas de trait d'union entre onze communes et tutoiera les dix points les plus touristiques de la contrée. Que tous ceux qui ne craignent pas les efforts de longue durée s'annoncent. Ils ne seront pas déçus.

baguette magique? – ils concoctent depuis presque deux ans ce fameux «Défi Val-de-Travers», qui veut être le symbole de toute une région. Au début, ils n'étaient qu'une poignée. Aujourd'hui, ils sont 250, tous bénévoles qui, le jour j, soit le samedi 17 août prochain dès 8 heures, au départ de Fleurier, seront sur le terrain pour accueillir des sportifs de tous les horizons.

DÉJÀ MILLE COUREURS

«Pour notre première édition, nous tablons sur la participation de mille joggeurs, afin d'assurer une organisation optimale», explique Patrick Christinat, chef du projet. En chiffres, il se résume en 28 mois d'effort, un nombre incalculable de séances, beaucoup de litres de sueur, seize postes de ravitaillement, 12 postes de samaritains, la présence des ambulanciers du Valion aux endroits à risque, de physiothérapeutes et masseurs à disposition des coureurs à quelques points stratégiques du parcours. La course elle, se conjugue en 72 kilomètres, 2000 mètres de dénivellation, 730 mètres



Les gorges de la Poëta-Raisse

Ce site fait partie des 72 kilomètres que comprend le «Défi Val-de-Travers».

pour le point le plus bas et 1607 mètres pour le plus haut.

Tout cela à parcourir en un temps limite de 14 heures. Toutefois, ceux qui ne se sentiraient pas aptes à fournir une pareille performance ont la possibilité de ne faire «que» le Marathon, 42 kilomètres pour 800 mètres

de dénivellation. Sans entrer dans trop de détails, le tracé (25% de goudron, 45% de chemins forestiers et 30% de sentiers pédestres) passe par la piste cyclable sise entre Boveresse et Couvet, la mine d'asphalte de Travers, les bords de l'Areuse près de Noiraigue, les «Qua-

torze contours», la cascade de Môtiers, les gorges de la Poëta-Raisse, le Chasseron, les hauts de la Robella sur la commune de Buttes, La Côte-aux-Fées, Les Verrières, Les Bayards, avant de redescendre sur Fleurier, via Saint-Sulpice.

UNE MONSTRE SOIRÉE

Les participants seront accueillis le vendredi déjà avec, en guise de bienvenue, une «pasta party» de derrière les fagots. Samedi soir, après l'effort, un monstre gala-concert est prévu à la patinoire de Fleurier. Au programme, de la gastronomie avec une paella géante; de la musique avec «Britannicus Système», un groupe vallonnien, et Yan Massera dans un mémorial Elvis Presley; de l'élégance enfin avec «New look», un défilé de mode de charme. Pour Christelle Melly de l'Association région Val-de-Travers, «cette manifestation est une occasion unique pour faire valoir les multiples potentialités touristiques de la contrée». Selon Patrick Sandoz de Tourisme neuchâtelois, «elle offre également des perspectives transfrontalières non négligeables».

PAF

Rédaction

VAL-DE-RUZ

Tél: 038/53 16 46

Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/61 38 77

Fax: 038/61 36 82

BRÈVES

Boudevilliers

Etat civil

L'état civil de Boudevilliers a fait preuve l'an passé d'une intense activité, avec un record de 429 naissances enregistrées, soit 19 de plus qu'en 1994. Le doyen, qui vit au home Vert-Bois de Fontainemelon, est Oscar Tinguely, qui avouera 96 ans dès le 5 août. Demain, Lise Guyot fêtera ses 90 ans et le 23 mai, Jeanne Balmer entrera aussi dans sa 90e année. (jm)

Chévard-Saint-Martin

La fanfare précise

La fanfare L'Ouvrière de Chévard-Saint-Martin a remanié récemment son comité, en élisant notamment Stéphane Sartori comme nouveau président. Ce dernier sera assisté de Pierre-Alain Berthoud, vice-président, de Rémy Conrad, caissier, de Christian Gurtner, secrétaire, et des membres Christine Hurni, Olivier Kohli et Thierry Steiner. (e)

NAISSANCE

Aujourd'hui, l'arc-en-ciel revêt ses plus belles couleurs: nous accueillons avec toute notre tendresse notre petite

ELÉA

le 4 février 1996

Catherine et Philippe ZIMMERLI
Caroline et Johan.

Maternité de Landeyeux

Lisière 4, 2052 Fontainemelon

Là-haut, une étoile brille
et veille.

28-41308

Club de sauvetage: une année 1995 riche en émotions

Rendez-vous national très réussi

Les membres du Club de sauvetage du Val-de-Ruz se sont récemment réjouis de leur année 1995, mouvementée selon leur président Claude-Yvan Vuilleumier, mais riche. Le point fort de cette activité débordante a été l'organisation des championnats de Suisse à la piscine d'Engollon, en août dernier.

Le travail considérable du comité d'organisation a été récompensé par un très grand succès, comme l'a témoigné le résultat comptable. Ce qui permettra au club d'offrir au syndicat de la piscine un portail de sortie qui sera installé du côté est du périmètre des installations, vers le Bois d'Engollon.

Pour remercier la septantaine de personnes qui ont travaillé à la bonne tenue de ces championnats, la société leur offrira un week-end de ski dans les Alpes.

Tous les moniteurs actifs ont participé à un cours de formation qui s'est déroulé sur trois semaines. Un supercross nautique de sept disciplines a également connu un beau succès en fin d'année chez les jeunes sauveteurs. Comme l'année passée,

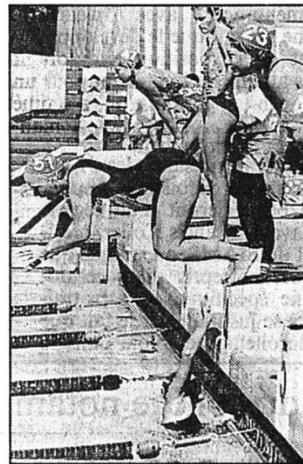
les 12 heures nautiques ont connu une forte participation d'enfants et d'adultes.

Le chef technique Daniel Boichat a annoncé que le 8 avril dernier, sept moniteurs avaient suivi le cours de moniteurs pour la jeunesse, à Clarens. Trois équipes de jeunes sauveteurs ont également participé au championnat de Suisse jeunesse à Glaris les 17 et 18 juin.

NOUVEAU PRÉSIDENT

Le programme d'activité 1996 a déjà débuté le 6 janvier, avec les cours. Les 12 heures de natation auront lieu début septembre à Cernier et en 1997, le club organisera la rencontre romande. Olivier Stauffer a donné tout le détail des comptes qui, comme le budget pour 1996, ont été acceptés. La société compte un effectif de 112 membres, tous en possession du brevet de sauvetage.

En fonction depuis 17 ans au comité dont une dizaine d'années vice-président et président, Claude-Yvan Vuilleumier a demandé à être remplacé. Après l'élection d'Olivier Girard, il a reçu le titre de président d'honneur alors que, sur proposition du comité, le caissier Olivier Stauffer a été nommé membre d'honneur. (mh)



Club de sauvetage

Une année 1995 réussie. (E)

● Composition du comité: Olivier Girard, président; Marin Aymon, vice-président; Daniel Boichat, chef technique; Olivier Droz, chef du matériel; Stéphane Nicole, caissier; Céline Flückiger, secrétaire; Nicole Droz, joies annexes; Odile Wagner et Stéphane Simon-Vermot, membres.

Fontainemelon: rencontre des chorales

La passion du chant

La 21e rencontre des chorales du Val-de-Ruz, vendredi soir, a montré combien il faisait bon chanter dans la salle de spectacles de Fontainemelon. Combles pour l'occasion, les locaux ont accueilli dix sociétés, et seuls manquaient à l'appel le chœur mixte paroissial catholique qui ne participe que tous les deux ans et La Tarentelle de Savagnier qui avait tout de même envoyé une délégation d'une dizaine d'auditeurs.

A tour de rôle, les chorales ont interprété deux chants de leur répertoire. Le nombre de chanteurs se maintient dans la plupart des sociétés du district, et est même en augmentation ici et là. Les portions montagneuses du Val-de-Ruz, bien que peu peuplées, arrivent à posséder deux chorales mixtes composées de beaucoup de jeunes chanteurs.

C'est le cas du chœur mixte des Gens d'En-Haut, un ensemble de la région de La Joux-du-Plâne dirigé par Mary-Paule Zwahlen, et de l'Echo de la Combe-Biosse, du Pâquier, placé sous la houlette de Françoise Pétremand.

Ce concert a vu encore la participation du chœur des dames paysannes, dirigé par Mary-

Paule Zwahlen, de l'ensemble mixte de La Côtère et Engollon, placé sous la baguette de Maurice Sunier, et du Jodler club Echo du Val-de-Ruz, dirigé par Ernest Eicher.

LE CRODO DES CORFRANOS

Ont également chanté le chœur mixte de Coffrane, avec au pupitre Gaston Lebet, le chœur d'hommes de Chévard-Saint-Martin, avec comme chef Charles-André Huguenin, Corfrano, dirigé par Yvan Deschenaux senior, La Clé des Chants, sous la baguette de Jean-Bernard Vurlod et L'Union chorale de Dombresson-Villiers, ensemble masculin placé sous la direction de Myriam Rordorf.

Cette jeune directrice se présentait pour la première fois au public du Val-de-Ruz. Sa prestation a été fort appréciée, tant avec sa société que dans la direction des chœurs d'ensemble hommes. Gaston Lebet a tenu également la baguette pour les pièces d'ensemble mixtes.

Quatre œuvres ont eu l'honneur d'un bis, et les choristes se sont ensuite retrouvés à la salle de gymnastique pour continuer de fraterniser. Le bénéfice de cette soirée est destiné au home Mon Foyer de Dombresson. (mh)

OFFRES D'EMPLOI

ADIA
039/23 63 83
Av. Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds

Une société de renom de la place cherche un

COMPTABLE

Notre client désiretrait une personne connaissant la comptabilité analytique et financière, flexible et méthodique dans son savoir-faire. Agé de 30 à 40 ans, venant d'un milieu industriel et désireux s'investir à longue échéance.

Conditions d'engagement de premier ordre.

Notre mandant se réjouit de recevoir votre postulation par notre intermédiaire.

Pour tout renseignement et sans engagement de votre part, M. De Bortoli traitera votre dossier en toute discrétion.

Sponsor officiel du HCC

Systeme de Qualité Certifié
ISO 9002/EN 29002
Reg. N° 11735-01

BIS SERVICE
TRAVAIL FIXE ET TEMPORAIRE

VOUS ÊTES MÉCANICIEN OU DE FORMATION TECHNIQUE?

Vous avez envie de changer d'environnement, un travail administratif dans un bureau vous passionnerait?

Alors vous êtes le candidat que nous recherchons:

Nos exigences sont les suivantes:

- très bonnes connaissances de la langue allemande;
- aisance dans les contacts téléphoniques;
- intérêt certain pour travailler avec un support informatique.

Nous vous offrons un poste stable évolutif dans une entreprise neuchâteloise.

Nous vous prions de prendre contact rapidement avec **Josiane ARENA, par téléphone**, afin de fixer un rendez-vous dans les plus brefs délais.

12, RUE SAINT-HONORÉ 2000 NEUCHÂTEL 038/25 28 00

is méca

AUTOMATISATION
Rue de l'Helvétie 283
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/257 111

Pour nos centres de production de La Chaux-de-Fonds et du Locle, nous recherchons activement pour entrée en service au plus vite ou date à convenir:

Mécaniciens-monteurs et/ou metteurs au point

CFC ou titre équivalent, avec expérience en automatisation si possible

Electroniciens (MAET)

pour travaux de câblage

Pour ces postes: Suisses ou permis valables.

Nous offrons:

- salaire en fonction des compétences;
- horaire variable.

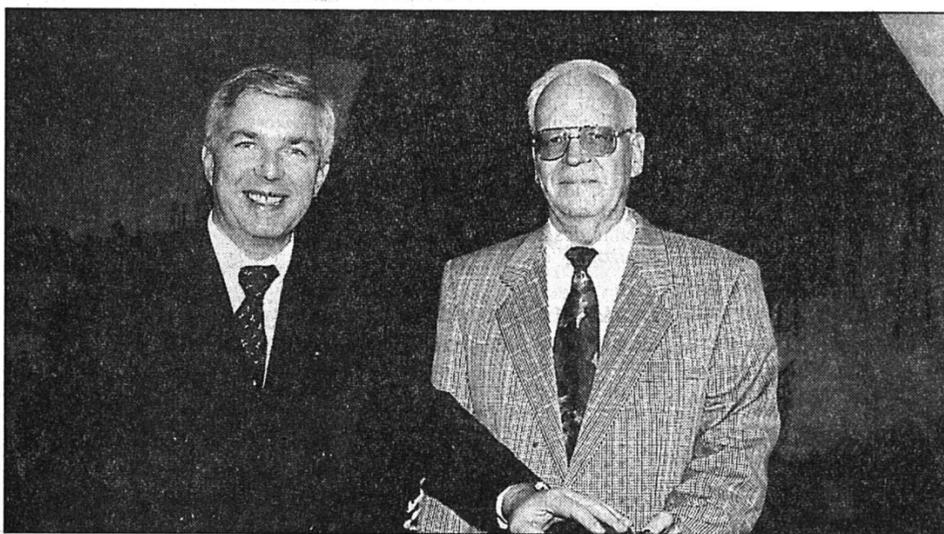
Si vous avez envie de vous joindre à un groupe industriel en forte croissance, spécialisé dans l'automatisation, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre postulation. Notre service du personnel attend avec intérêt votre dossier de candidature avec les documents usuels. Discrétion assurée.

132-782754

Moutier: grandes lignes du SIAMS 96 dévoilées

Séduction du décolletage

Dans un premier temps, la volonté du Salon des industries de l'automatisme, de la mécanique et de la sous-traitance (SIAMS) était de révéler aux clients potentiels mais aussi à la population, un savoir-faire régional. Aujourd'hui, ce rendez-vous prévôtois a une vocation essentiellement professionnelle. Sans négliger les autres composantes de son appellation, le SIAMS mettra du 28 mai au 1er juin un accent particulier sur la sous-traitance. Avec notamment une action ciblée dans le domaine du décolletage.



Nouvelle infrastructure exploitée

Grâce à la Salle omnisports de Moutier, le SIAMS – ici représenté par son président Francis Koller et son directeur Walter Schmied – pourra parfaitement servir les intérêts du décolletage.

Le SIAMS est une manifestation suffisamment importante pour que chacune de ses éditions donne matière à une analyse approfondie. D'autant plus que ce rendez-vous ne remplit que tous les deux ans l'agenda des manifestations industrielles.

Le SIAMS 94 a été ponctué d'une appréciation globalement positive, ne serait-ce que parce il avait su intéresser 9300 visiteurs professionnels. Deux détails empêchaient toute euphorie. Le sol de la halle juxtaposée à la patinoire avait valu quelques désagréments aux exposants. Plus embêtant, les confidences des patrons de petites entreprises actives dans le décolletage avouant que l'importance de l'investissement personnel réclamé par cette exposition les incitait à remettre leur participation en question.

LES LIMITES DU DÉVELOPPEMENT

Le goudronnage de la place où sera montée la halle complémentaire et l'implication du Centre technique du décolletage et du taillage (CTDT-CIP) ont

permis d'apporter les correctifs nécessaires.

La possibilité d'étendre ce salon à la Salle omnisports prévôtoise représente un parfait complément à une infrastructure jugée un peu juste en 1994. Quelque 310 exposants se répartiront à fin mai les 4300 m² de surface nette utilisable.

Directeur du SIAMS, Walter Schmied enregistre cette double augmentation avec plaisir, même s'il sait que le développement de l'exposition a désormais atteint ses limites.

CINQ DOMAINES VISÉS

Parmi ces exposants, les 41 entreprises de décolletage annoncées bénéficieront d'un régime de faveur. Francis Koller, président du SIAMS, a expliqué que l'effort entrepris dans ce domaine spécifique de sous-traitance se justifiait par le fait que le décolletage emploie dans le

seul Jura bernois près de 4500 personnes dans 120 entreprises.

Établi de concert avec l'association des fabricants de décolletage et taillage (AFDT) engagée par l'intermédiaire de son Centre technique (CTDT-CIP), le concept élaboré privilégie deux axes. Il permet aux petites entreprises de participer au salon ou tout au moins d'y être représentées par l'intermédiaire de vitrines. Il incite les donneurs d'ordres, clients des exposants décolleteurs puisqu'ils recourent à leurs services pour la réalisation de produits finis, à venir les visiter.

Responsable du CTDT-CIP, Jean Beeler a mené une enquête pour déterminer les secteurs principaux dans lesquels les décolleteurs régionaux évoluent. L'horlogerie précède la connectique et l'automobile. Les départements «médical-dentaire» et «robinetterie-raccords» complètent le tableau.

À CHAQUE JOUR SON SAVOIR

Chacun de ces domaines aura droit à sa journée d'animation spécifique au SIAMS. Toutes auront pour objectif de favoriser les contacts entre les décolleteurs et les 1500 acheteurs invités, européens dans leur grande majorité. Ces contacts n'en resteront pas aux formules de politesse. Francis Koller révélait que l'action décolletage menée au salon s'inscrivait dans une démarche qui doit convaincre, notamment par des visites dans les entreprises, les responsables des achats de grandes sociétés du savoir-faire des décolleteurs régionaux.

Plus de 10 ans après sa conception, le SIAMS garde parmi ses priorités celle d'être proche des petites entreprises de la région, objectif qu'il a d'ailleurs consigné dans un slogan.

(nic)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Dominique EGGLEER
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVES

Bienne

93 emplois en danger

La fabrique de roulements SKB SA, à Bienne, va cesser ses activités à fin septembre. Cette filiale du groupe Roulements miniatures RMB occupe actuellement 93 personnes. La société cherche un repreneur. Si aucune alternative à la fermeture n'est trouvée, SKB entend mettre en place un plan social.

Villeret

Un nouveau pasteur

C'est à l'unanimité qu'à la fin de l'année dernière l'assemblée de la paroisse réformée a choisi Adrien Morel comme nouveau pasteur de Villeret. Né en 1944 à Saint-Imier, le pasteur a passé toute sa jeunesse dans la cité de l'Erguël. Après avoir fait ses études de théologie à l'Université de Neuchâtel, il a exercé son ministère dans diverses paroisses. Il fut notamment intérimaire comme suffragant à l'Eglise suisse de Londres en 1968, pasteur de la Paroisse française de Thoune de 1968 à 1974, pasteur à Reconviiler de 1974 à 1985 et enfin en poste à la Paroisse de Bévilard de 1985 à aujourd'hui. Marié et père de trois enfants, désormais majeurs, Adrien Morel débutera son activité à Villeret le 1er mai prochain. Outre son ministère pastoral à 60% à Villeret, il exercera d'autres fonctions au sein de l'Eglise bernoise. Il sera notamment membre de la Commission des examens de théologie et président de la Commission des stages, de consécration et d'agrégation de l'arrondissement jurassien. (mw)

Villeret: au voisinage du collège notamment

Danger pour les enfants

Le Conseil municipal se préoccupe de sécurité; celle des enfants ne lui semble plus garantie, la circulation routière ayant augmenté nettement.

Depuis quelque temps déjà, l'Exécutif local est en contact avec l'Office de la circulation routière, en ce qui concerne l'amélioration de la sécurité des piétons au voisinage immédiat du collège. Mais les propositions faites par les autorités de Villeret, pour la pose d'une nouvelle signalisation «enfants», n'ont pas été agréées par le canton.

Ayant eu connaissance de l'expérience tentée dans plusieurs communes de la région, notamment celle de Sonvilier, le Conseil municipal envisage de

confier une étude globale, quant à la sécurité dans la localité, au bureau RWB, de Porrentruy. Un devis vient d'être requis à cet effet.

VILLERET SUR «TAXCARD»

Le Conseil municipal a décidé tout récemment de diffuser des «taxcards» consacrées à la localité et qui porteront une superbe vue de la Combe-Grède. Une action inédite dans la région.

Dans le même ordre d'idées, signalons qu'une brochure est actuellement en cours de réalisation, qui servira à présenter la commune, aux nouveaux arrivants notamment.

Jusqu'ici, élections et votations communales étaient régies par le règlement communal d'organisation. Or, parallèle-

ment à la révision de ce texte, un nouveau règlement communal a été élaboré pour les scrutins.

Riche de quelque 70 articles, ce nouveau règlement modifiera les données au niveau du renouvellement de l'exécutif, les partis n'étant plus condamnés à présenter une liste complète pour faire le plein de suffrages; on ne prévoyait pas, en effet, de véritables suffrages de partis.

CHERCHE CONTRÔLEUR

Signalons enfin que le Conseil municipal a pris acte, avec regret, de la démission présentée par André Gonseth en qualité de contrôleur des brûleurs à mazout, fonction qu'il assumait depuis 1988. Il appartient à l'exécutif de lui trouver au plus vite un remplaçant. (mw)

Saint-Imier: patineurs sous tension

Tests et Coupe romande

Deux manifestations de patinage, au programme de la glace d'Erguël; public chaleureusement invité.

Le mercredi 14 février, la relève du CP Saint-Imier vivra un après-midi important. Les plus jeunes membres présenteront en effet les diverses figures qui constituent les conditions de passage des tests internes. Une tension légitime, pour des spor-

tifs qui méritent une large soutien.

Mais auparavant, soit ce dimanche, le club local organisera la 21e Coupe romande de l'ARP, une épreuve ouverte à tous les patineurs et patineuses n'ayant pas pris part à une finale de championnat suisse, mais ayant réussi certains tests.

Deux membres du CPSI, Cynthia Richard et Alexandra Gamard, se présenteront pour l'occasion devant les juges, en

programme d'interprétation et en programme libre.

Un spectacle de qualité, plein de fraîcheur, attend le public de cette compétition. (sp)

● **Dimanche 11 février, Patinoire d'Erguël, Coupe romande; compétition de 9 h à 17 h 10, remise des prix à 17 h 30. Entrée libre.**

● **Mercredi 14 février, tests internes, dès 16 h.**

Juges d'instruction

Gare au 7 mai

La Commission de justice du Grand Conseil bernois vient de fixer, au 7 mai prochain, le délai d'inscription pour les élections des 37 juges d'instruction cantonaux et régionaux.

Dans le canton de Berne, les tâches des juges d'instruction étaient assumées essentiellement, jusqu'ici, par les présidents de tribunal de chacun des districts. Par ailleurs, il existe un service des juges d'instruction spéciaux, qui s'occupe des dossiers complexes en matière de criminalité économique, pour l'ensemble du territoire cantonal.

Dans le cadre de la réforme judiciaire, il est prévu de créer quatre régions d'instruction et 26 postes de juges au total. Les affaires de criminalité économique, de drogue et de crime organisé incomberont désormais à un service cantonal de juges d'instruction, doté de onze postes de juges.

Le Grand Conseil élira l'ensemble des 37 juges d'instruction, lors de sa session de juin prochain. La Commission de justice a donc fixé au 7 mai le délai d'inscription à ces élections.

Le week-end précédent, le peuple aura élu les membres des treize nouveaux tribunaux d'arrondissement. S'agissant des élections des juges d'instruction, les groupes parlementaires représentés au Grand Conseil proposeront des candidats. De plus, ces élections feront l'objet d'une publication dans la Feuille officielle et dans les feuilles d'avis.

(oid)

Communes bernoises

Rentabilité et efficacité

Même si elle n'en est que dans sa phase de démarrage, la nouvelle gestion publique (NGP) laisse entrevoir d'intéressantes perspectives. Dans l'attente qu'une consœur du Jura bernois les rejoigne, les sept communes alémaniques qui appliquent ce concept à titre expérimental réorganisent en profondeur leur administration.

Comment gérer une commune de manière plus rentable et efficace? La nouvelle gestion publique est-elle applicable aux petites et moyennes communes? Depuis un an et demi, sept communes bernoises pilotes cherchent, en concertation avec le canton, à répondre à ces questions. Certaines d'entre elles viennent de poser les jalons de la NGP.

OPTIMALISER LES PRESTATIONS

Elles ont notamment demandé à leurs citoyens de se prononcer sur quelques nouveautés importantes et les réactions ont été très positives. Toutes les assemblées communales ont dit oui à de nouvelles formes d'organisation, condition préalable à toute application de la NGP.

Ce concept a pour premier principe de demander à la commune de définir clairement ses attributions (par exemple: bibliothèque, cimetière, piscine, forêt, eaux) et de préciser le prix qu'elle entend payer pour ses prestations. Loin de se prononcer sur des montants budgétaires ponctuels, la commune adopte désormais un budget global pour chaque produit.

L'administration doit ensuite fournir la prestation demandée avec les moyens qui ont été mis à sa disposition. En contrepartie, elle a toute latitude quant à la manière d'atteindre ces objectifs. Cette liberté accordée doit permettre aux administrations d'appliquer les principes de la gestion d'entreprise. A terme, cette option doit se traduire par une baisse du prix des prestations et par une amélioration de leur qualité.

UNIQUE EN SUISSE

Une information spécifique sur la NGP sera donnée ce printemps aux communes du Jura bernois. Cette séance permettra d'examiner si une expérience pilote peut aussi être lancée dans cette région.

Comme ce procédé est unique en Suisse, et que de ce fait les références manquent, sa mise en place débouche, dans une première phase, sur une surcharge de travail. Pour soulager quelque peu les communes, plusieurs groupes de travail ont été institués.

Ils sont spécialisés dans les questions suivantes: enquête auprès des citoyens et clients, instruments de gestion, vue d'ensemble et définition complète des produits, comptabilité analytique et enregistrement du temps de travail.

Puisque des aspects essentiels de la NGP sont à cheval entre l'administration et la politique, il est indispensable que les représentants des autorités et les cadres de l'administration participent conjointement aux travaux.

Parmi les principaux enseignements de l'expérience menée jusqu'ici, une idée s'impose: celle de l'autonomie plus grande que le canton doit accorder aux communes, afin de leur permettre de fonctionner comme des entreprises soucieuses de rentabilité. (Imp-oid)

Radio Jura bernois

6.00 Flash. 6.10 Amorce. 6.30 Flash. 6.45 Jeu. 6.55 RJBulle. 7.00 Journal. 7.30 Flash. 8.00 Flash. 8.30 Flash. 8.45 RJBulle. 9.00 Flash. 9.03 Bariolage. 9.15 RJBulle. 9.30 Chronique TV. 10.00 Jeu de la cabine. 11.30 L'apéro. 11.45 Qui dit quoi. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 Animation, musique AV. 13.00 A l'occasion. 13.40 Naissances. 13.50 RJBulle. 14.00 100% musique. 16.00 Flash. 16.03 Métronomie. 16.15 CD de la semaine. 16.45 Chronique TV. 17.00 Flash. 17.30 Top 40. 17.45 Jeu. 18.00 Journal. 18.30 Antipasto Misto. 19.00 Flash. 19.03 100% musique.

Pour le télébob révolutionnaire de Georges Donzé

Un envol international

Le remonte-pente révolutionnaire conçu par le Tramelot Georges Donzé et installé en première sur les pistes des Breuleux connaît un envol international. Des Alpes suisses mais aussi de la France voisine ou du Canada, on se presse au portillon pour découvrir cet engin et le tester. La presse, les images de la télévision ont servi de tremplin à cette invention qui a l'avantage de la simplicité. Hélas, la neige a fait défaut pour les démonstrations.

L'inventeur, qui ne s'attendait pas à un tel engouement, doit mettre les bouchées doubles pour faire face. Il part en fabrication alors qu'il cherche encore une maison pour la commercialisation d'un produit breveté qui va glisser, à n'en pas douter, autour du monde...

Georges Donzé, maître mécanicien, a profité de sa retraite pour peaufiner son télébob. Après trois ans de test, ce dernier a avalé ses premières rampes aux Breuleux.

SIMPLICITÉ

Ce remonte-pente, ouvert aussi bien aux lugeurs qu'aux skieurs,



Le premier «télébob» installé aux Breuleux
Un intérêt même outre-Atlantique.

(Impar-Gogniat)

est d'une simplicité effarante. C'est ce qui fait sa force. Le système repose sur deux piliers mobiles sans pilier intermédiaire. Sa portée, selon la pente, peut aller de 120 à 160 mètres.

Un moteur peu gourmand en énergie actionne le câble, de

quoi tirer 600 personnes à l'heure. Coup de génie de l'installation: c'est la corde de votre luge, dotée d'une astuce technique, qui s'accroche au câble tracteur. Ici, pas de file d'attente, pas besoin de responsable pour mettre un archet sous les fesses... Pas non plus besoin de

responsable à l'arrivée du télébob.

Votre corde, en toute sécurité, se décroche toute seule en haut de la pente. Vous la glissez dans la poche avant de descendre la piste. Les enfants des Breuleux qui ont testé l'installation ont savouré ce progrès technique.

Une seule personne, en bas de pente, peut surveiller l'installation et l'arrêter en un instant en pressant sur un bouton.

UN ENVOL?

Dans les journaux à la mi-décembre, à la télévision peu après, le télébob du Tramelot a suscité un vif intérêt. D'emblée Georges Donzé a reçu des demandes du Jura vaudois et des Préalpes, de stations valaisannes et des Diablerets.

Avant que les Français du Pays de Gex ne se manifestent. Comme l'invention a passé sur TV5, les Canadiens ont dressé l'oreille et une maison de Montréal s'est approchée de l'inventeur de Tramelan.

Demain, c'est Canal+ qui se propose de faire un reportage. Faut-il encore que la neige soit là pour les démonstrations...

«Je ne m'attendais pas à un tel succès» nous confie Georges Donzé qui a décidé de se lancer dans la fabrication en attendant de trouver la maison prête à commercialiser son produit.

L'inventeur ne cesse par ailleurs de peaufiner sa trouvaille. Il a songé, un temps, à un enrouleur pour la corde d'accrochage. Il y a renoncé. «Trop compliqué» dit-il. «Il est vrai que la force de son invention tient à sa simplicité. Une invention qui décolle...» Mgo

BRÈVES

Télési des Genevez Les sept fondateurs

Dans notre édition de lundi, une ligne de la légende photo illustrant l'inauguration du télési des Genevez a sauté. La liste des fondateurs de la coopérative n'était pas complète. La voici dans son entier: Pauline Gigandet, Frédy Berberat, Ignace Rebetez, Martine Pala, Jeanne-Antide Hoehn, Maryline Vuilleumier alors que Dominique Mauron était absent ce jour-là. (mgo)

Black et Decker Cellule de crise dissoute

Suite à la délocalisation de l'entreprise américaine Black et Decker à Delémont vers Albano en Italie, l'Etat jurassien et les syndicats ont mis en place une cellule de crise. Celle-ci a permis d'atténuer les effets des licenciements. Aujourd'hui, cette cellule est dissoute. Sur les 178 personnes mises à pied par Black et Decker, 121 ont retrouvé un emploi. (mgo)

AGENDA

Cours et brevet d'attelage

La Société jurassienne d'attelage va mettre sur pied dans le courant des mois de mars-avril un cours pour les personnes désirant passer le brevet d'attelage ou qui désire simplement se former à l'attelage. Il est possible de s'inscrire jusqu'au 15 février au plus tard auprès de Martine Oppliger à Courtételle où tout renseignement est fourni au (066) 22.65.06 ou au 21.52.27 (mgo)

J'ÉCOUTE 1008 FRÉQUENCE JURA

10.05 Pronostics PMU. 10.15 Odysée du rire 10.30 Infoplus rediffusion. 11.00 Flash FJ. 11.05 Eldorado. 11.15 Jouer n'est pas gagné 11.30 Pronostics PMU. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Juramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Sur le pont Moulinet 13.00 Troc en stock. 13.30 Juke-box. 14.00 Flash FJ. 14.05 Juke-box 15.00 Flash FJ. 15.05 Juke-box 16.00 Flash FJ. 16.05 Sortie de secours. 17.00 Flash FJ. 17.00 Flash FJ. 17.05 Sortie de secours. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.20 Question de temps. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Question de temps. 19.00 Les RV de l'accordéon ou haut de gamme ou si on chantait. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Les ensoirées. 0.00 Trafic de nuit.

Colère des comptes à Goumois

Prêt à descendre à Morépoint!

Jean-Marie Aubry, maire de Goumois, entend bien descendre à Morépoint pour demander... des comptes. Avant que le Conseil communal in corpore ne suive son chemin pour réclamer des explications claires. Motif de cette colère: les comptes 95 de la cité du bord du Doubs qui n'ont jamais été si mauvais. Ce sont les dépenses liées du canton - social-santé-école - qui font exploser les coûts. Goumois boit la tasse et est prêt à abandonner la gestion d'une commune pourtant bien gérée. Le Doubs roule des eaux brunes.

Fidèle à son habitude, Goumois est la première commune du Jura à boucler ses comptes 95 sous la férule de son caissier Claude Brischoux. Cette commune sert donc d'indicateur.

Et l'indicateur est carrément au rouge. Sous la présidence d'Etienne Gigon, 17 citoyens présents hier soir l'ont bien senti. Les comptes 95 présentent 428.000 francs de charges et 362.000 francs de produits soit un découvert de 66.000 francs, du jamais vu sur les bords du Doubs.

Certes, un cas de prise en charge sociale, une faillite (perte d'impôt) et un partage d'impôt ont provoqué une baisse de rentrées de 43.000 francs. Mais le malaise est ailleurs.

La participation communale aux trois postes cantonaux: santé publique - aide sociale et instruction - s'élève à 202.000 francs alors que Goumois encaisse pour 155.000 francs d'impôts.

Est-ce une situation saine? «Les postes communaux tiennent le budget, on essaye de gérer au mieux, quasi en bénévolat et on se fait avoir par le canton!» avance Jean-Marie Aubry qui va réclamer des explications au Service des communes.

Le Conseil communal attend également des éclaircissements sur cette situation intenable à long terme. «Si cela ne s'arrange pas, on va dire au canton de gérer notre commune.» Bref, un coup de gueule qui en dit long sur le climat régnant dans les petites communes.

Goumois avait un second point à l'ordre du jour. Les citoyens ont voté... un emprunt de 80.000 francs pour refaire cinq tronçons de route. Mgo

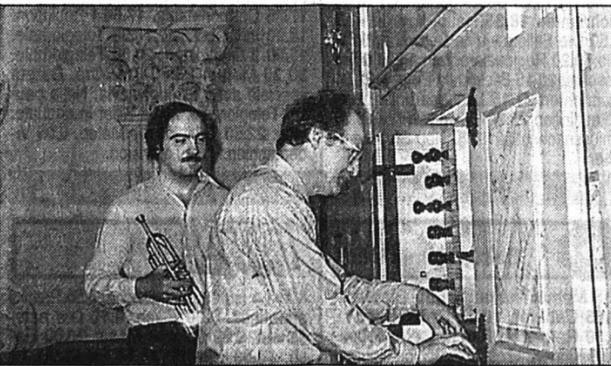
Avant-première aux Pommerats

Trompette et orgue d'église

C'est à une sorte d'avant-première et à une inauguration que sont conviés les mélomanes dimanche prochain aux Pommerats. En effet, Paul Flückiger à l'orgue et Maurice Bernard à la trompette donneront un récital à l'église du lieu.

Il s'agit d'un prélude dans la mesure où les deux musiciens joueront des œuvres de J.-S. Bach et ceci pour annoncer l'événement musical majeur que va représenter en mars prochain à Porrentruy «La Passion de saint Matthieu». Les interprètes ont choisi la tribune des Pommerats qui, en matière de concert, sera ainsi inaugurée après la réfection de l'orgue.

Le public est chaleureusement convié à cette heure de musique qui sert de prétexte aux dernières informations touchant «La Passion de saint Matthieu»



En concert à l'église des Pommerats

Paul Flückiger à l'orgue et Maurice Bernard à la trompette. (Impar-Gogniat)

qui sera exécutée les 15 et 16 mars en l'église des Jésuites sous la direction de Michaël Radulescu, avec huit solistes, deux chœurs et deux orchestres regroupant des musiciens chevronnés de toute l'Europe.

Bref, un événement musical.

Mgo
● Eglise des Pommerats, dimanche 11 février à 17 heures. Concert de trompette et orgue. Entrée libre. Collecte pour la Saint-Matthieu.

Câblés des Franches-Montagnes

Du neuf dans l'écran

Deux nouvelles sur le front des câblés des Franches-Montagnes. Alors que la société Tic S.A. sise à Saignelégier va étendre son réseau sur Montfaucon, il est possible désormais de capter 29 programmes sur la montagne. Dernière chaîne en date, Canal+ vient s'ajouter à un choix déjà très large. Et malgré le coût élevé de cette chaîne, la demande est forte...

Deux maisons se partagent le Haut-Plateau pour la TV câblée. Franditel à Saint-Imier a équipé Le Noirmont et Les Breuleux. Tic S.A. à Saignelégier s'est occupé des Bois, de Saignelégier, de Muriaux, des Emibois et du Bémont. C'est le tour aujourd'hui de Montfaucon. Les travaux débutent. Il en va d'un investissement de 300.000 francs pour Tic S.A.

29 CHAÎNES AU CHOIX

Du nouveau également du côté des nouvelles chaînes. Le télé-

spectateur a désormais le choix entre 29 programmes. De quoi avoir le tournis. Pour cinq d'entre elles (RTL, Télé Monte-Carlo, CNN, RTL Plus et Rai Due), il était nécessaire d'équiper les anciens appareils d'un «tuner» pour les capter. Ce n'est plus nécessaire avec les TV qui ont moins de cinq ans d'âge.

Parmi les nouveautés, on relèvera la chaîne américaine CNN (Informations) et Ma Chaîne Music qui diffuse des clips vidéo.

Depuis quelques jours également, Canal+ débarque sur la montagne. Seuls les distributeurs agréés peuvent louer le décodeur.

Le tarif est assez élevé. Moyennant une caution de 120 francs, il vous en coûtera 45 francs par mois.

Cela n'empêche nullement les mordus de sport et de films de se ruier sur cette chaîne.

Mgo

Afflux de réfugiés?

Exercice pratique

En application de la nouvelle loi sur l'organisation militaire, le canton du Jura mettra sur pied en novembre prochain un exercice de simulation d'un afflux de réfugiés obligeant à prendre des mesures d'accueil particulières.

Il se déroulera sous la direction de «l'Etat-major cantonal de conduite» que préside le chancelier cantonal Sigismond Jacquod et engagera le 19e Régiment territorial qui compte une majorité de soldats jurassiens.

L'exercice abordera les mesures à prendre en vue de l'hébergement de réfugiés affluant en masse, des soins à prodiguer, des camps d'accueil à mettre sur pied. Il impliquera la participation de membres de la Protec-

tion civile, des pompiers, des secouristes et se déroulera pendant deux jours.

L'objectif d'un tel exercice est d'évaluer la collaboration entre les institutions civiles et militaires et de prendre conscience des questions qu'une telle situation pourrait engendrer.

NOUVEAU

C'est la troisième fois qu'un tel exercice se déroule dans le canton depuis l'entrée en souveraineté. Les situations simulées diffèrent à chaque fois afin d'aborder toutes les éventualités possibles.

Le choix de celles-ci ne découle pas uniquement de la probabilité de survenance, mais intègre aussi d'autres critères.

V. G.

Suisse romande

8.50 Rosa (R) 9.10 Top models (R) 9.30 Temps présent (R) 10.35 Magellan (R) 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Marc et Sophie 12.15 Le miracle de l'amour. Le pendule 12.45 T.J.-midi 13.00 Mademoiselle 13.30 Au nord du 60e parallèle. Ces liens qu'on ne peut pas rompre 14.15 La chronique d'un amour impossible. Film britannique de David Wheatley (1989) Avec Owen Teale, Clare Holman 16.00 La croisière s'amuse. Souvenirs, souvenirs 16.50 Pingu 16.55 Les Babibouchettes et le Kangouroule 17.00 Spirou 17.25 Lois et Clark - Un amour de parfum 18.15 Top models 18.40 Rigolot 18.50 T.J.-titres. Météo régionale/Météo neige 18.55 T.J.-régions 19.15 Tout sport 19.20 Le retour du Dodo 19.30 T.J.-soir.

20.00 Météo
20.10 A bon entendeur Spécial ski

20.40 Comédie, comédie: D'une femme à l'autre

Film français de Charlotte Brandström (1993) Avec Carole Bouquet, Christopher Walken
Une femme, brimée dans son cœur de romancière, quitte son mari écrivain pour épouser son amant éditeur. Ce dernier deviendra jaloux de son succès, au point de vouloir briser sa carrière. Carole Bouquet et Christopher Walken et Jonathan Pryce: jalousie conjugale et cabale littéraire.

22.25 NYPD Blue Retour aux sources
23.10 T.J.-titres

23.15 Tabou

Mon fils est resté prisonnier de l'autisme.

23.40 T.J.-nuit
23.50 La vie en face Altitude, alcool et adultère
0.40 Bulletin du télétexte

Suisse 4

6.00 Euronews. 8.30 World Economic Forum. 9.50 Euronews. 10.10 World Economic Forum. 11.10 Euronews. 15.30 Worle Economic Forum. 19.00 Genève Région. 19.30 Helena. 20.00 Il était une fois... les découvreurs. 20.25 Extrême limite. 20.50 Sortie libre. 21.40 Météo régionale/T.J. Soir/Tout sport/Genève Région (R). 22.25 Best of... culture. 23.10 COM 96 23.40 Euronews.

Allemagne 1

15.00 Tagesschau. 15.03 Juliane + Andrea. Talk und Ratgeber. 15.55 Jürgen Fliege antwortet. 16.00 Tagesschau. 16.03 Fliege. Talkshow zu aktuellen Themen. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. Boulevard-Magazin. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Verbotene Liebe. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Sterne des Südens. 19.53 Wetter. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Peter Strohm. 21.05 Familie Heinz Becker. 21.35 Globus. Forschung und Technik. 22.05 Halverorden's Spott-Light. 22.30 Tagesschau. 23.00 Boulevard Bio. 0.00 Ellen. 0.25 Nachtmagazin.

La Première

7.30 Journal. 7.40 Le microphage. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.55 Point de mire. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse allemande. 8.25 Histoire d'en parler. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Livre. 8.50 Juste ciel. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicteurs. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp'monde. Carnets de route. 13.25 Zappy end. Jeu. 14.05 Bakélite. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Trafic. 20.05 Les sublimes. 22.05 La ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit.

France 1

6.00 Mésaventures 6.30 TF1 info 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 A tout! Spip 8.28 Météo 8.30 Télé shopping 9.03 Météo 9.05 Riviera 9.40 Merci Sylvestre 10.45 Le médecin de famille 11.40 La roue de la fortune 12.15 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.35 Météo 13.38 Femmes 13.40 Les feux de l'amour 14.30 Dallas 15.25 Rick Hunter, inspecteur choc 16.15 Une famille en or 16.50 Club Dorothée 17.30 La philo selon Philippe 18.00 Les années fac 18.25 Le miracle de l'amour 19.00 Agence tous risques.

20.00 Journal
20.30 Résultats des courses / La minute hippique
20.45 Météo

20.50 Ciné mardi: Son alibi

Film américain de Bruce Beresford (1989) Avec Tom Selleck, Paulina Porizkova
Un romancier, en panne d'inspiration, se choisit pour muse une jeune femme, vedette d'un retentissant procès, et lui fournit un alibi factice. Ses ennuis ne font que commencer.

22.30 L.M.I., le magazine info
23.45 Les rendez-vous de l'entreprise
0.00 L'hôtel des passions
0.55 TF1 nuit / Météo
1.05 Reportages (R)
1.35 TF1 nuit
1.45 Concert F. Mendelssohn
2.45 TF1 nuit
2.55 Les aventures du jeune Patrick Pacard (6/fin)
3.45 TF1 nuit
3.55 Mésaventures
4.20 TF1 nuit
4.30 Histoires naturelles
5.00 Musique
5.10 Histoires naturelles

R.T.L.

14.30 Kojak. 15.20 Eurofilms. 16.10 Rintintin Junior. 16.35 Arnold et Willy. 17.00 Starsky et Hutch. 17.55 Doublé gagnant. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Mes deux papas. 19.20 Popeye. 19.30 Charles s'en charge. 19.55 La vie de famille. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 La dernière danse. Film américain de Tony Bill (1989). Avec Dudley Moore, Mary Tyler Moore. 22.25 Leader. 22.30 Le temps d'une romance. Film américain de Jane Wagner (1978). Avec John Travolta, Lily Tomlin. 0.05 Météo (R). 0.10 Télé-achat. 0.25 Les amants du Tage. Film français de Henri Verneuil (1953). Avec Daniel Gélin, Françoise Arnoul.

ZDF Allemagne 2

15.05 logo. Nachrichten von A. Zebra. 15.15 Wickie...und die starken Männer. 15.40 Gesundheits-Tip. 15.45 heute. 15.50 Unsere Hagenbecks. 16.35 Jede Menge Leben. 17.00 ZDF-Abendmagazin. Mit heute-Nachrichten. 17.45 moment mal - Neues aus dem ZDF. 17.55 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Sterne des Südens. 19.53 Wetter. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Peter Strohm. 21.05 Familie Heinz Becker. 21.35 Globus. Forschung und Technik. 22.05 Halverorden's Spott-Light. 22.30 Tagesschau. 23.00 Boulevard Bio. 0.00 Ellen. 0.25 Nachtmagazin.

Espace 2

6.10 Matinales. 9.05 env. Chant libre. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Passé composé. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.00 En quête de disques. 20.05 Le son des choses. 21.05 Fiction. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Notturno.

France 2

6.05 Des jours et des vies 6.30 Télématin 8.35 Amourusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.30 Matin bonheur 11.10 Flash info 11.15 Motus 11.50 Pyramide 12.15 Un livre, des livres 12.20 Les Z'amours 12.55 Météo 12.59 Journal 13.35 Météo 13.45 Derrick 14.50 L'enquêteur 15.40 Tiercé en direct d'Enghien 15.55 La chance aux chansons 16.35 Des chiffres et des lettres 17.05 Un livre, des livres 17.10 Quoi de neuf docteur? 17.35 La fête à la maison 18.05 Les bons génies 18.40 Qui est qui? 19.15 Bonne nuit les petits 19.20 Studio Gabriel 19.59 Journal.

20.40 Météo

20.50 Le grand film du mardi: Est-ce bien raisonnable?

Film de Georges Loutner (1981) Avec Miou-Miou, Gérard Lanvin
Un journaliste intrépide et un truand en cavale s'associent pour découvrir la vérité sur la mort suspecte d'un savant. L'enthousiasme des interprètes et la galerie de personnages pittoresques suffisent à rendre agréable cette petite comédie policière.

22.40 Un livre, des livres
22.45 Ça se discute Les Français ont-ils mauvaise réputation?
0.20 Journal
0.30 Météo
0.35 Le cercle de minuit
1.50 Studio Gabriel (R)
2.20 Tarata (R)
3.30 24 heures d'info
3.45 Pyramide (R)
4.10 Les Z'amours (R)
4.40 Aventuriers de la dent Crolles
5.05 Délireclair
5.20 La chance aux chansons (R)
5.50 Dessin animé

TV 5 Europe

12.35 Journal télévisé de France 3. 13.00 Paris Lumières (R). 13.30 Le monde est à vous (R). 15.00 On aura tout vu (R). 15.30 Des dames de coeur (R). 16.00 Journal. 16.15 Bibi et ses amis. 16.45 Fa Si La chanter. 17.15 Studio Gabriel. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.25 Grand Jeu. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 Paris Lumières. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. 22.00 Météo des cinq continents. 22.05 Journal télévisé de France 2/Météo internationale/Jeu. 22.35 Bas les masques. 23.50 Viva. 0.30 Journal/Météo internationale/Jeu.

SWF Allemagne 3

12.45 TV-Tips 13.00 Treffpunkt 13.30 LL - Aus Lothringen und Luxemburg 14.00 Die Christianisierung 14.30 Wasser 15.00 Hit-Clip 15.25 Extratref 15.30 Mutter und Sohn 16.00 Tests und Tips für Ernährung und Haushalt 16.30 Jugendwelten? 17.00 Mathematik Integralrechnung 17.30 Sesamstrasse 18.00 Kinderstation 18.25 Unser Sandmann 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Die Fallers - eine Schwarzwaldfamilie 19.20 Regionalprogramm 20.00 Tagesschau 20.15 Blickpunkt Europa 21.00 Nachrichten 21.15 Landesprunkszung in Reutlingen 23.30 Gewagtes Alibi 0.55 Schlussnachrichten 1.10 Non-Stop-Fernsehen

Suisse alémanique

9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.15 Music-Special. 11.10 Ratgeber: Recht, Geld, Arbeit. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta. 14.05 Globus - Das Reisemagazin: Die Westantarktis - das letzte Paradies. 16.00 Welle 1. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Ihr Musikwunsch. 19.30 SiggSaggSugg - Die Sendung für Kinder. 20.00 Memo Reprise. 20.03 25 Frauenporträts zu 25 Jahren Frauenstimmrecht. 22.00 A la carte. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

France 3

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.20 Alana ou le futur imparfait 8.45 Un jour en France 9.35 Hercule Poirot 10.30 Couleur pays 10.55 Montagne 11.25 La cuisine des mousquetaires 11.45 Le 12/13 13.05 Keno 13.10 Tout en musique 13.40 Les enquêtes de Remington Steele 14.48 Le magazine de l'Assemblée 15.00 Questions au gouvernement 16.05 Brigade criminelle 16.30 Popeye 16.40 Minikeums 17.45 Je passe à la télé 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa Si La chanter
20.35 Tout le sport

20.50 Les 3es Victoires de la musique classique

22.55 Météo
23.00 Soir 3
23.10 Couleur pays
0.50 Saga-cités (R)
1.20 Sidamag (R)
1.40 Dynastie
2.25 Musique graffiti



D'UNE FEMME À L'AUTRE - Avec Carole Bouquet TSR-20.40

Suisse alémanique

15.40 TAFmusik. 16.00 Drei Damen vom Grill. 16.25 rätselTAF. 16.45 Lässig, cool und scheu (1/12). Geschichten über Kinderfreundschaften. 17.10 1, 2 oder 3. Ratespiel für Kinder. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Marienhof. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Der Alte. 21.05 Kassensturz. 21.35 Brennpunkt. Anmerkungen zur Zeitgeschichte mit Erich Gysling. 21.50 10 vor 10. 22.20 Club extra. Weltwirtschaftsforum in Davos. Otto C. Honegger im Gespräch mit Nicolas Hayek und David de Pury. 23.40 Nachtbulletin/Météo. Programmorschau/TextVision.

Suisse italienne

7.00 Euronews. 7.45/8.15/8.45 Tempo in immagini. 11.15 Textvision. 11.20 Piccola Cenerentola. 12.00 Baci in prima pagina. 12.30 Telegiornale/Sport/Il mondo del lavoro. 12.45 Street Legal. 13.40 Wandin Valley. 14.30 Amici miei. 14.45 Luna piena d'amore. 15.25 Agli ordini di papà. 16.05 Ricordi. 16.30 La scelta pilotata. 17.00 Volpe, Tasso e compagnia. 17.35 Cartoonmania. 17.50 I Robinson. 18.20 Indizi bestiali. 18.55 Telegiornale. 19.00 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Era. Ora. Serata speciale sulla Ex-Jugoslavia. Nella pausa: Telegiornale. 21.55 Killer in agguato. Film. 22.50 Telegiornale/Météo. 0.05 Videofashion. 0.30 Textvision.

RTN

8.45 Le jeu du pied gauche. 8.50 Petites annonces. 9.00 Flash. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 10.00 Flash. 10.03 L'invité. 11.00 Flash. 11.10 L'invité. 11.33 PMU. 11.35 De choses et d'autres. 11.45 Carré d'As (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.00 des Hauts et des Bas. 12.15 Journal. 12.30 Magazine Info. 12.55 Flashwatt. 13.10 Anniversaires. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash. 15.00 Flash. 16.00 Flashinfos. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Journal. 18.30 Magazine des chorales. 19.00 Magazine classique. 19.30 Juke Box (jusqu'à 6.00).

La Cinquième

11.00 Eurojournal. 11.30 Le sens de de l'orientation. 11.55 Le journal du temps. 12.00 Atout savoir. 12.30 Les secrets de la mer rouge. 13.00 L'oeil et la main. 13.30 Attention santé. 13.35 Déclics services. 14.00 Le réseau des métiers. 14.05 Hainak Inuit, du Groenland à la Sibérie. 15.00 Arrêt sur images. 16.00 Gérer nos ressources. 16.30 Rintintin. 17.00 Cellulo. 17.30 Les enfants de John. 18.00 Alphabets de l'image. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Oisillons qui ne volent pas. 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série. La réponse 19.30 7 1/2. Magazine d'information.

20.00 Baby it's you (6/fin)
20.30 8 1/2 le journal

20.45 La vie en face: Sibérie, terre sauvage

Les fantômes du goulag (2/4)

21.45 Thema: L'élan des lents ou la découverte de la lenteur
Eloge de la lenteur
Documentaire
22.55 Moi den o
23.35 Le pilote et l'enfant

M 6

9.00 M6 express 9.05 M6 boutique 9.30 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.35 Infos-conso 10.40 Capital 6 10.45 M6 express 10.50 Les rues de San Francisco Temps mort 11.45 M6 express/Météo 12.00 Ma sorcière bien-aimée 12.25 La petite maison dans la prairie. Le gérisseur 13.25 Main basse sur Hawaï. Téléfilm américain de Fred Walton. Avec Kevin Kilner, Maggie Han. 15.10 Deux flics à Miami. Faits l'un pour l'autre 16.05 Boulevard des clips 16.30 Hit machine 17.05 Une famille pour deux. Fanny a un gros Q.I. 17.35 L'étaillon noir. Le choix 18.05 Raven. Retrouvailles 19.00 Code quantum. Un saut sans filet 19.54 6 minutes/Météo

20.00 Notre belle famille Noël n'est plus ce qu'il était
20.35 Le mardi c'est permis: E=M6 junior

20.50 Cancoon - Xtabai, la reine serpent

Téléfilm français de Paolo Barzman
Avec Caroline Tresca, Philippe Caroit, Dominique Paturel
Produit par M6, ce film retrace, sur fond de mythologie maya et de trafics divers, les aventures trépidantes d'un couple d'archéologues divorcés. Aux côtés de Dominique Paturel, ex-d'Artagnan des années 60 et de Philippe Caroit, on retrouve l'ancienne animatrice Caroline Tresca, qui apporte à l'intrigue toute sa fraîcheur et sa spontanéité.

22.30 La rage d'aimer
Téléfilm canadien de Francis Mankiewicz
Avec Kate Nelligan, Kenneth Welsh
0.40 Zone interdite
2.25 Best of français
4.25 Culture pub
4.50 Boulevard des clips

Autriche 1

14.05 Am Dam Des. 14.20 Die Rätselburg. 14.30 Die Ketchup-Vampire. 14.55 Artefix. 15.05 The Popeye Show. 15.25 Mini-Zib. 15.35 Raumschiff Enterprise Das nächste Jahrhundert. 16.25 A-Team. 17.15 Golden Palace. 17.40 Wer ist hier der Boss? 18.10 Dr. Quinn Aertin aus Leidenschaft. 19.00 Roseanne. 19.30 Zeit im Bild und Kultur. 19.53 Wetter. 20.00 Sport. 20.15 Universum: Der Nil Fluss der Götter. 21.05 Selfman. 21.10 Emergency room. 22.00 Verliebt in die Gefahr. Spielfilm. 23.50 Zeit im Bild. 23.55 Kap der Angst. Thriller 1.55 California Clan. 2.40 Schiefkog täglich. 3.40 Willkommen Oesterreich. 5.35 Paradiese der Tiere

RTP Portugal

9.45 Notícias. 10.00 Praça da alegria. 13.00 Jornal da tarde. 13.30 Na paz dos anjos. 14.00 Cozinha das nossas ilhas. 14.30 Musical. 15.30 7o direito. 16.00 Espeleologia. 16.30 Noticias dos Açores e da Madeira. 16.50 Os dias uteis. 18.00 RTPi. 19.00 Sinais. 19.30 86-60-86. 20.00 Telegiornal. 20.30 Roseira brava. 21.20 Moedas de troca. 21.30 Malta gira. 22.30 Remate. 22.45 Lendas e narrativas. 23.15 Grande noite. 0.15 Acontece. 0.30 Na paz dos anjos. 1.00 24 horas.

Eurosport

10.25 En direct: Biathlon: Championnats du monde, Ruhpolding. 7.5 km dames par équipes. 11.30 EuroGoals. 12.30 Biathlon. 12.55 En direct: Biathlon: Championnats du monde, Ruhpolding. 10 km messieurs par équipes. 14.00 Patinage artistique, San Jose. 16.00 Danse sportive. 18.00 Biathlon. 19.00 Motoneige. 20.00 Aerobic. 21.00 En direct: Boxe: Combat pour le titre britannique poids super coqs 23.00 Snooker: Ligue européenne. 0.30 Catch.

CANAL ALPHA +

19.00 Journal cantonal. 20.01 Découvertes: Pays-Bas - Un pays à découvrir. 20.30 Journal cantonal. 21.10 Bâtons rompus avec Jean Baudraz. Histoire suisse et dimension de la foi. 21.30 Journal cantonal. 22.00 A Bâtons rompus. 22.30 Découvertes: Pays-Bas. 23.00 A Bâtons rompus.

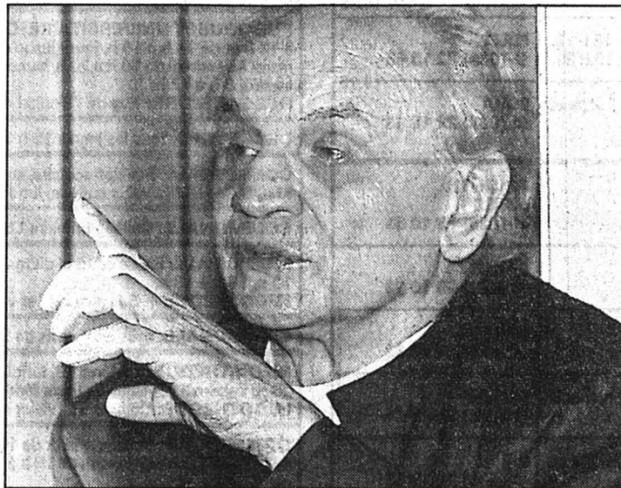
Correspondance: Journet - Maritain et les questions du siècle

«Un dialogue précieux»

La guerre d'Espagne, la montée des totalitarismes ou l'antisémitisme. Tels sont les thèmes abordés dans la correspondance entre le cardinal Charles Journet et son ami Jacques Maritain entre 1920 et 1973. Le premier de six tomes, qui comprend 305 des 1774 lettres actuellement répertoriées, vient de paraître à Fribourg.

La publication de ces lettres est un événement. Le théologien et le philosophe ont dialogué en abordant tous les problèmes de leur temps, a expliqué Anton Scherrer, directeur des Editions universitaires de Fribourg, en présentant le premier tome publié avec les éditions St-Paul, à Paris. Ce travail n'aurait pas été possible sans la Fondation Charles Journet et son président Pierre Mamie, ancien évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

Ancien secrétaire de l'abbé Journet, Mgr Mamie est en fait l'exécuteur testamentaire du théologien, qui a fortement influencé les années précédant Vatican II et le Concile lui-même



Mgr Pierre Mamie, enfant de La Chaux-de-Fonds Secrétaire de l'abbé Journet: «Je faisais les poubelles...» (asl)

(1959-1965). Alors que Raïssa Maritain classait systématiquement tous les écrits, œuvres et correspondances de son mari Jacques, l'abbé Journet répondait à ses interlocuteurs, puis jetait les missives. «Il ne gardait rien, même pas les lettres manuscrites du pape Paul VI. Je faisais les poubelles pour les conserver», témoigne Mgr Mamie.

Ces lettres sont publiées aujourd'hui «pour faire connaître ce trésor à celles et ceux qui cherchent la vérité», dit Mgr Mamie, qui a entrepris ce travail de longue haleine aussi à la demande expresse des papes Paul VI et Jean Paul II. Cette correspondance «offre un dialogue précieux et rare d'un philosophe et d'un théologien: deux grandes voix catholiques de notre

siècle abordant en témoins et en acteurs passionnés» toutes les questions de leur temps.

Les deux hommes ont ainsi très vite vu les dangers du national-socialisme, alors que l'Eglise catholique estimait avec d'autres que le péril était le communisme. «Ils ont eu une vision prophétique en voyant où allait mener le national-socialisme: aux camps d'extermination, à la Shoa, au franquisme, mais aussi à l'intégrisme religieux d'aujourd'hui, avec le monde arabe ou l'affaire d'Écône», commente Pierre Mamie. Le tome II abordera plus spécialement cette question, avec les guerres d'Espagne et d'Éthiopie.

L'amitié entre les deux intellectuels fut toujours sans faille, même s'il y eut des désaccords, notamment sur l'Etat juif, «la terre d'Israël». Maritain, dont l'épouse Raïssa était fille de Juifs russes émigrés, considérait que l'occupation de la Palestine d'aujourd'hui relève du «droit divin». Journet estimait cette lecture «excessive». (ats)

● «Journet-Maritain. Correspondance», volume I, 1920-1929, Fondation du cardinal Journet et Editions universitaires de Fribourg et Edition St-Paul/Paris

Jazz

Le «Jazz à Bâle/Off Beat» a vingt ans

Le festival «Jazz à Bâle/Off Beat» fête cette année son 20e anniversaire. Pour marquer l'événement, les organisateurs ont prévu des concerts tout au long de l'année avec une brochette de vedettes telles que Herbie Hancock, Larry Coryell et McCoy Tyner. Le guitariste Larry Coryell a ouvert les feux des festivités samedi à l'Atlantis. Charlie Haden est attendu le 6 mars. Le festival du 20e anniversaire est prévu du 26 avril au 4 mai avec notamment Herbie Hancock, Irakere, Georges Gruntz, Elvin Jones, John Scofield et Steve Swallow. La fête se poursuivra les 26 et 27 juin avec McCoy Tyner, Michael Brecker et Bob Berg. D'autres concerts sont prévus en novembre.

«Jazz à Bâle» est né en 1976. Il s'appelle «Off Beat» depuis 1989.

(ats)

THÉÂTRE DES ENFANTS

La Grenouille joue «Désordres»



Au programme de sa saison 95/96 du Théâtre des enfants, le TPR a inscrit un spectacle présenté par le Théâtre de La Grenouille (Bienna). Il s'agit d'une compagnie professionnelle bilingue, qui se produit depuis dix ans et joue ses propres créations en allemand ou en français.

D'une durée d'une petite heure, s'adressant aux enfants dès l'âge de cinq ans, «Désordres» met en scène l'incroyable histoire de la petite Julie, qui sort de son lit tandis que tout le monde dort le dimanche matin. Que fait-elle alors? Ni plus ni moins que sa valise, avant de s'en aller comme une grande dans un vieil autobus sacrément bruyant. Mais, brusquement, la belle promenade imaginée prend une tournure inattendue: une terrible secousse se fait sentir et voilà que le bus se fait emporter dans les nuages, au moyen d'un énorme crochet... C'est que Junior, ce dimanche-là, se promène précisément avec sa canne à pêche.

Interprétée dans tous les registres par Arthur Baratta, «Désordres» a été présenté à Bienna voici un an, au grand bonheur de tous les enfants qui ont pu le voir. L'histoire emmène les spectateurs dans un monde invraisemblable et merveilleux, proche des livres d'images et empreint de poésie. Cornelia Koch en a conçu les décors magiques, Charlotte Haldi la mise en scène. (sg)

● La Chaux-de-Fonds, Théâtre de Beau Site, samedi et dimanche 10 et 11 février, 17 heures

Concours

Question: Comment s'appelle l'interprète, conteur, chanteur de «Désordres»?

Après dépouillement des réponses justes parvenues à L'Impartial, Service de promotion, 14, rue Neuve, jusqu'à mercredi 7 février à minuit, le cachet postal faisant foi, 10 lecteurs recevront un double billet d'entrée gratuit pour l'une ou l'autre des représentations.

Au marché cette semaine La fine échalote

Le domaine de l'utilisation de l'échalote est aussi large que celui de l'oignon, mais l'échalote a un goût plus fin et plus doux. En outre, sa durée de conservation est plus longue que celle de l'oignon.

Il n'y a pas de grande cuisine sans les échalotes, qui sont à la base de toutes les sauces classiques, qu'il s'agisse de beurre blanc, de Bercy ou de béarnaise. De plus, elles apportent dans les salades et les crudités une touche unique, raffinée, beaucoup plus subtile que l'oignon.

Originaire du Turkestan, cette plante bulbeuse, proche parente de l'ail et de l'oignon, fut tôt prisée des cuisiniers levantins. Elle tire son nom latin (*Allium ascalonicum*) d'une ancienne cité de Palestine, Ascalon, d'où elle partit voici bien des siècles à la conquête des palais gourmands. L'échalote est cultivée en France, en Belgique et en Hollande essentiellement.

Bien fermes à l'achat, les échalotes fraîches ne se vendent

guère plus de quelques semaines en été, mais de bonnes techniques de conservation par le froid permettent de vendre des échalotes de bonne qualité toute l'année.

Les amateurs ont une prédilection pour l'échalote grise, odorante, au goût subtil et prononcé. Son défaut: une conservation délicate. Originaire de Bretagne, l'échalote demi-longue poire, se conserve jusqu'à fin avril, début mai. C'est la plus classique.

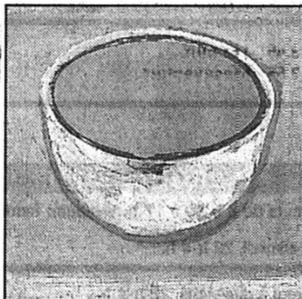
L'échalote est apéritive et renferme des sels minéraux. Riche en composés soufrés, elle est assez bien supportée même par les personnes ayant un système digestif fragile. Elle est peu nutritive (25 kcalories aux 100 grammes) ce qui, compte tenu de la quantité utilisée dans un plat, peut être considéré comme négligeable. Elle incite à consommer plus de crudités et de salades et on dit qu'elle prédispose au sommeil... (ap)

Deux découvertes à la Galerie Numaga La série, la minutie

Poursuivant sa vocation de découvreur, Gilbert Huguenin a prêté ses cimaises à deux jeunes artistes qui réalisent ainsi, à Auvernier, leur première exposition d'envergure ou personnelle.

C'est le cas de Mindy Dubin, new-yorkaise installée à Paris depuis deux ans qui, à l'encre, à la gouache, au pastel, présente des compositions d'une grande délicatesse, empruntant pour une bonne part au monde organique. A l'évidence, elle doit l'examiner, mieux, le scruter, avec le regard émerveillé de l'enfant qu'elle est encore quasiment. Sous sa main naissent des coquillages, des glands de chêne, des parcelles d'un univers vivant parfaitement et mathématiquement organisé, représentés par des sortes de filets aux mailles rythmées subtilement, par la grâce d'un travail extrêmement minutieux. D'autres œuvres font penser à l'Afrique, ou à un bouclier rituel, un œil ou une somptueuse coupole de basilique.

Philippe Proutheau exploite, quant à lui, un thème unique, en

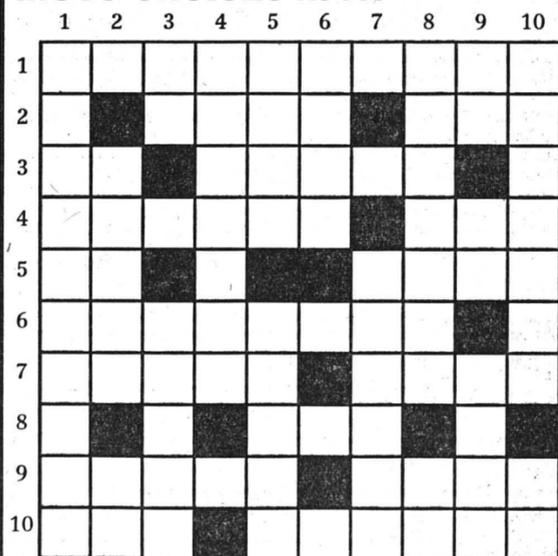


Philippe Proutheau Variations sur le bol. (sp)

série. Soit autant de variations chromatiques et formelles à partir d'un objet utilitaire parfaitement ordinaire: le bol. Un bol et son contenu prétextes à l'étude de la courbe et de l'ellipse, en suspension dans le format carré, rarement sur une surface (table? plateau?) horizontale. Mais, si l'artiste s'intéresse au bol, il expérimente surtout et avant tout la peinture-matière, huile enrichie de pigments naturels. En juxtaposant ses couleurs, il cherche et trouve des sonorités audacieuses parfois, harmonieuses souvent, sur des fonds d'une grande richesse, due à des superpositions de pâte, des grattages, essuyages, craquelages, successifs, du plus bel effet. C'est un peu comme si le bol était posé sur une fresque ancienne. Au-delà, les mystérieux contenus des bols cornés de blanc évoquent des yeux. Saisissant et de grande qualité. (SG)

● Auvernier, Galerie Numaga, jusqu'au 3 mars

MOTS-CROISÉS No 766



Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 765:

Horizontalement: 1. Kilomètres. 2. Abîmée. 3. Ob - Inès - Pu. 4. Sol - Eu - Lob. 5. Quoi - Scier. 6. Utile - Anse. 7. Ion - Ns - Ait. 8. En - Aven - Et. 9. Trouée. 10. Excellents. Verticalement: 1. Kiosquière. 2. Bouton. 3. La - Loin - Tc. 4. Obi - El - Are. 5. Mine - Envol. 6. Emeus - Seul. 7. Tes - Ça - Née. 8. Re - Lina - En. 9. Poésie. 10. Soubrettes. ROC 561



Bloc'nat

Pour ornithologues-détectives

On pourrait sans mal admettre l'expression «innocent comme un oiseau». Pourtant, certains naturalistes se lancent aux troupes des volatiles de toutes plumes comme autant de criminologues pistant des suspects. Tout est bon pour établir que telle ou telle espèce a ses quartiers dans un lieu donné: des traces de pas sur un sol tendre, une plume égarée, des restes de repas, qu'il soit de chair ou de pulpe, une «pelote de déjection» (ces parties d'aliments non digérées restituées par le bec), ou encore une simple fiente. Et aussi les nids, bien sûr.

Ils se sont mis à quatre, Roy Brown, John Ferguson, Michael Lawrence et David Lees, pour établir une somme de tous ces menus indices qu'un représentant de la gent ailée sème inconsidérément au long de ses activités. Le résultat tient en un ouvrage de 232 pages, richement illustré, «Reconnaitre les plumes, les

traces et les indices des oiseaux», paru chez Bordas, collection Nature, en 1995. Le chapitre consacré aux plumes représente près de la moitié de l'ouvrage: il rassemble 900 dessins en couleur et concerne 190 espèces parmi les oiseaux d'Europe.

Relevons que le chapitre final est consacré à un indice qui ôte tout espoir de rencontrer l'individu qui l'a abandonné: le crâne. Les boîtes crâniennes avec le bec «y attaché» sont détaillées pour 200 espèces.

Ce guide, rassemblant de nombreuses informations jusqu'à présent disponibles pour les seuls spécialistes, est une occasion, pour les naturalistes amateurs d'enrichir leurs excursions. Il est aussi l'occasion de se rappeler ce que les documentaires animaliers tendent à nous faire oublier: l'histoire naturelle, c'est souvent une bonne part de petites traces. Et de patience... (jlr)

CINÉMAS

RÉPULSION (de R. Polanski avec C. Deneuve), 16 ans, mardi à 18 h, mercredi et jeudi à 20 h 30. LE COUTEAU DANS L'EAU (de R. Polanski), 16 ans, mardi à 20 h 30, mercredi et jeudi à 18 h.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
MONEY TRAIN (de J. Ruben avec W. Snipes), 16 ans, tous les jours à 18 h et 20 h 30, mercredi aussi à 15 h 45.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
X, Y, DRÔLE DE CONCEPTION (de J.-P. Lilienfeld avec C. Célerié, P. Braoudé, J.-F. Balmer), 12 ans, tous les jours à 18 h 15 et 20 h 45, mercredi aussi à 15 h.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
MA FEMME ME QUITTE (de D. Kaminka avec T. Lhermitte), 12 ans, tous les jours à 18 h 15. SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, tous les jours à 20 h 15, mercredi aussi à 15 h 30.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
BABE, LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, mardi, mercredi et jeudi à 14 h 30 et 16 h 45. DEAD MAN (de J. Jarmusch avec J. Depp), 16 ans, tous les jours à 20 h 30 en V.O.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
Fermé jusqu'au 15 février, pour cause de travaux.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
Fermé jusqu'au 15 février, pour cause de travaux.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
Fermé jusqu'au 15 février, pour cause de travaux.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
STRANGE DAY (de K. Bigelow avec R. Fiennes), 18 ans, tous les jours à 15 h et 20 h, toutes les séances en V.O.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
IL POSTINO (de M. Radford avec Ph. Noiret), pour tous, tous les jours à 15 h et 20 h 30, en italien. FRANTIC (de R. Polanski), tous les jours à 17 h 45 en V.O.	BIO ☎ (038) 28 10 55
SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
BABE LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, mardi à 14 h 30 et 16 h 45. FAIR GAME (de A. Sipes avec W. Baldwin), 16 ans, tous les jours à 20 h 45.	REX ☎ (038) 28 10 77
MA FEMME ME QUITTE (de D. Kaminka), 12 ans, tous les jours à 20 h 45. LES TROIS FRÈRES (de et avec Les Inconnus), pour tous, tous les jours à 15 h et 18 h.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
LE PRÉSIDENT ET MISS WADE (de R. Reiner avec M. Douglas), pour tous, mardi à 20 h 30.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: fermé jusqu'au 23 février pour cause d'entretien. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: vendredi et samedi, 22 h-4 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB: lundi à mercredi, jusqu'à minuit.	LE LOCLE
THÉÂTRE: «Salle d'attente», de et par Marc de Hollogne, Théâtre du Pommier, à 20 h 30.	NEUCHÂTEL
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Sunstore, Métropole Centre, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200 400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Espace santé, pharmacie Coop, Pont 6, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Winkler, rue de l'Hôpital, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 089/240.55.45, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dzewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: Collège 11 (vieux collège), mardi et jeudi 16 h à 17 h 30.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELEMONT
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux», jusqu'au 26.2.96. Mercredi, samedi, dimanche, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «La chauve-souris et l'homme», jusqu'au 18.2.96. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattienier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. L'affiche en Suisse romande durant l'entre-deux-guerres, jusqu'au 10.3. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. Maja Zürcher, gravures sur bois, jusqu'au 3.3. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes, ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. André Siron, rétrospective, jusqu'au 18.2. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Égypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h. DE L'AREUSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
J.-C. MEIER. Henri Meyer, jusqu'au 16.3. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. DU MANOIR. René Duvillier, jusqu'au 24 février. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. VILLA TURQUE. Graziano Spinosi, peinture-sculpture, jusqu'au 29.2.96. Sur rendez-vous, ☎ 039/223 131. SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Éplattienier. Lundi-samedi 14-18 h. UBS. Willy Schreyer, aquarelle et dessin, jusqu'au 1.3.96. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DITESHEIM. Gabriel Kantor, dessin, gravure, jusqu'au 3.3. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DU PEYROU. Georges Piaget, sculptures et collages, jusqu'au 22.2. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. «Sophie et Babette», jusqu'au 17.3. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Anne Monnier, peinture et J.-P. Devaud, céramique, jusqu'au 11.2. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. Ursula Salathe, peinture, Valentine Mosset, céramique, jusqu'au 24.2. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 2. Logovarda, peinture, jusqu'au 24.2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h.	NEUCHÂTEL
2016. Blanc invite Jaspas, peinture, jusqu'au 18.2. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h.	HAUTERIVE
COÏ. France Giovannoni-Berset, gravures, craies, encres, dessins, jusqu'au 25.2. Mardi-dimanche 15 h 30-18 h 30.	PESEUX
M.-L. MULLER. Laurent Chabolle, sculpture. Jusqu'au 25.2. Jeudi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	CORMONDRECHE
JONAS. Gilbert Piller, peinture, jusqu'au 11.2. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	PETIT-CORTAILLOD
NUMAGA. Mindy Dubin, Philippe Proutheau, peinture, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
CHÂTEAU. Stella Challandes, peinture, jusqu'au 25.2. Mardi-dimanche 8-22 h.	VAUMARCUS
TILLEUL. Veralli, peinture, jusqu'au 18.2. Jeudi-vendredi 17-20 h, samedi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	MOUTIER
CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS. Les peintres d'Erguel, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 14-18 h.	SAINT-IMIER
PAUL-BOVÉE. Veroga Morais, peinture, jusqu'au 25.2. Vendredi-dimanche 15-19 h.	DELEMONT
SOLEIL. Gravures de l'atelier de Moutier, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 9-23 h.	SAIGNELÉGIER

Echecs: championnat cantonal 1996

Victoire du favori

En l'absence des «grands» du canton que sont Gallagher, Leuba, Bex ou autres Antonin Robert, le championnat cantonal individuel 1996 s'est déroulé à l'hôtel du Vignoble de Pesieux, les week-ends des 20/21 janvier et 3/4 février.

Classement: 1. F. Delay, 6 points. 2. B. Uzelac, 5,5. 3. M. Martre, 5. 4. Cl. Juvet, 5. 5. A. Porret, 5. 6. R. Guyot, 5. 7. P.-A. Jaton, 5. 8. E. Zahnd, 4,5. 9. C. Langel, 4,5. 10. Cl. Gigon, 4. 11. G. Treller, 4. 12. M. Janko, 4. 13. M. Bilat, 4. 14. F. Cihan, 4. 15. H. Muharemovic, 4. 16. P. Koelbli, 4. 17. D. Besson, 4.

Meilleur Elo à 0-1600: P. Wurz 3 1/2. Meilleur Elo à 1600 - 1800: C. Langel 4 1/2. Meilleur Elo à 1800 - 2000: B. Uzelac 5 1/2.

BLITZ DU CEN

C'est sans aucun problème que le GMI Gallagher a remporté le premier tournoi blitz de l'année, joué au Club d'échecs de Neuchâtel, en prenant le meilleur en finale sur Roland Hauser. Dix-huit joueurs seulement ont pris part à cette compétition qui s'est déroulée au meilleur des neuf rondes, suivie du traditionnel tour final KO.

Les favoris Gallagher, Hauser, Uzelac et Zahnd se qualifiaient au détriment de respectivement Janko, Juvet, Coste et Dubois.

Gallagher battait Zahnd en 1/2 finale, tout comme Hauser face à Uzelac. F.D.

Trente-six joueurs ont pris part à cette journée magnifiquement organisée par l'Association cantonale sous la houlette de son dévoué président Laurent Marchon.

Favori du tournoi en fonction de sa cotation Elo, Fabrice Delay s'est vu décerner le titre de champion cantonal 1996 en remportant le tournoi avec six points sur sept parties. Défait à la quatrième ronde par Boris Uzelac, Delay a ensuite gagné ses trois dernières parties pour remporter, seul en tête, ce titre cantonal.

Derrière, la lutte a été acharnée pour les places d'honneur. Grâce à la victoire ultime de Renaud Guyot sur Edy Zahnd, Uzelac se retrouvait seul à la seconde place avec 5 1/2 points suite à son nul face à Juvet.

Derrière, on retrouve cinq joueurs avec cinq points.

FAITS DIVERS

Neuchâtel

Entre autos

Une automobiliste de Neuchâtel, Mme C. T., circulait rue de Monruz en direction de Saint-Blaise avec l'intention de bifurquer à gauche pour emprunter la rue de Champréveyres. Au cours de cette manœuvre, son auto heurta celle de M. M. P., de Saint-Aubin, qui circulait en sens inverse. Dégâts.

TÉMOINS

Neuchâtel

Le conducteur de la voiture blanche qui, le vendredi 2 février à 16 h 30, a quitté la station service Mosset, rue des Parcs 147, et qui a coupé la route à une voiture qui circulait dans cette rue en direction est, provoquant de ce fait un accident, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel, tél. (038) 24 24 24.

La Chaux-de-Fonds

Le conducteur de la voiture rouge inconnue, qui circulait rue de la Charrière en direction du centre-ville, dimanche 4 février vers 1 h 15, et dont l'auto a heurté le rétroviseur d'une voiture qui circulait en sens inverse, à la hauteur de l'immeuble No 64, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28 71 01.

La Chaux-de-Fonds

Samedi 3 février vers 15 h 30, au guidon d'un cycle, M. N. R., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue du Stand en direction nord. Dans l'intersection avec la rue de la Serre, pour une raison indéterminée, il chuta lourdement. Blessé, il a été transporté par ambulance à l'hôpital. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28 71 01.

DÉCÈS

Neuchâtel

Mme Karen Loppacher, 1937
M. Serge Monin, 1926

Delémont

M. André Sommer, 81 ans
Mme Marie Corbat-Lovis, 89 ans

Soyhières

M. Basile Zuber, 67 ans

Moutier

Mme Suzanne Fridelance, 96 ans

CHAUFFAGE

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(température extérieure moyenne et degrés-jours)

SEMAINE DU 29.1.1996 AU 4.2.1996

Neuchâtel (ville)	0,5°C	136,8 DJ
Littoral ouest	0,9°C	133,5 DJ
Littoral est	0,1°C	139,6 DJ
Val-de-Ruz	-2,3°C	156,4 DJ
Val-de-Travers	-1,5°C	150,2 DJ
La Brévine	-2,8°C	159,9 DJ
Le Locle	-0,6°C	144,5 DJ
La Chx-de-Fds	-2,4°C	156,7 DJ
Vue-des-Alpes	-3,5°C	164,2 DJ

Les chiffres publiés ci-dessus permettent de surveiller la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments. La première colonne correspond aux températures moyennes hebdomadaires enregistrées dans le canton. Les «degrés-jours» donnent une indication sur les besoins théoriques de chauffage. Vous pouvez demander au Service cantonal de l'énergie (tél. 038 39 67 20, fax: 038 39 60 60) un formulaire simple et des explications nécessaires au calcul de la «Signature énergétique» d'un bâtiment.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure, où le Seigneur viendra.
Matth. 26: 41

Monsieur Georges Parel, son épouse Evelyne et leurs enfants, à Chenex/France; Monsieur Jean-Louis Parel, à Auvernier, son amie Marie-Claude Liengme, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Madeleine PAREL
née MANGIN

leur chère maman, grand-maman, enlevée à leur tendre affection dans sa 81e année, dimanche 4 février.

La cérémonie funèbre ainsi que l'incinération auront lieu au Centre funéraire de Montoie à Lausanne, jeudi 8 février 10 h 30.

Domicile de la famille: Monsieur Jean-Louis Parel
Graviers 30 - 2012 Auvernier

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

28-41405

LE LOCLE

Repose en paix.

Monsieur et Madame Eric Knoepfel, à Genève, et famille;
Monsieur et Madame Serge Fleury, en France, et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur René KNOEPFEL

leur cher papa, beau-père, grand-papa, parent et ami, enlevé à leur affection, dans sa 82e année.

LE LOCLE, le 4 février 1996.

Le culte sera célébré le mercredi 7 février, à 10 h 30, à la Maison de Paroisse du Locle, suivi de l'incinération sans cérémonie.

Le défunt repose à la chambre mortuaire de La Résidence, Billodes 40.

Adresse: Billodes 40 - 2400 Le Locle.

Veillez penser au Home médicalisé La Résidence, ccp 23-1573-6.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

132-782849

FC TICINO ET SECTION VÉTÉRANS

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Madame Madeleine JORAY

maman d'André Joray,
président de la société.

132-782815

LES MEMBRES DE L'AMICALE DES CONTEMPORAINS DE 1915

ont le profond regret de vous faire part du décès de leur ami

Monsieur Frédéric VÖGELI

132-782856

LES CONTEMPORAINES 1915

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Madeleine JORAY

leur dévouée présidente.

132-782816

LE CLUB ALPIN SUISSE

Section La Chaux-de-Fonds a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Edgar COSANDIER

membre vétéran
entré au CAS en 1959
dont il gardera le meilleur souvenir.

132-782795

L'UNION SPORTIVE LES PONTS-DE-MARTEL

a le chagrin de faire part du décès de

Madame Madeleine JORAY

mère de M. Rémy Joray, membre dévoué.

Pour les obsèques se référer à l'avis de la famille.

132-782856

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA VALLÉE DE LA BRÉVINE (SEVAB)

a la tristesse de faire part du décès de

Madame Charles GIROUD

maman de M. Charles-André Giroud,
secrétaire du Comité de direction.

132-782814

La famille de

Madame Berthy KÄMPFER

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

Société éditrice et imprimeur:

L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14

2300 La Chaux-de-Fonds

☎ (039) 210 210 Rédaction

☎ (039) 210 310 Administration

Fax: Rédaction 039 - 210 360

Tirage contrôlé (REMP)

28.143 ex.

Régie des annonces: Publicitas



La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410
Le Locle ☎ (039) 311 442

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

La réflexion des experts

Dans «L'Impartial» du mardi 23 janvier 1996, sous le titre «l'école et l'estomac», a été évoqué le projet d'implantation d'un restaurant au sein de la future Ecole technique des Montagnes neuchâteloises.

supprimées, suite à des problèmes d'organisation et de rentabilité. Je fais confiance aux jeunes qui sauront choisir chez les restaurateurs, dans les snacks ainsi que dans les supermarchés de la ville. Des menus équilibrés à bon compte sont proposés dans la télépub régulièrement.

Laissez aux jeunes le plaisir de sortir en ville. Oubliez de flirter avec un nouveau dépassement budgétaire.

P. Ledermann
Le Locle

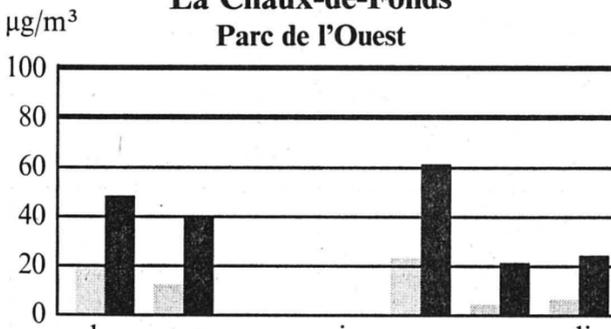
L'imagination pour claquer l'argent des contribuables est sans limite. A deux pas de la nouvelle école technique, il y a un grand réfectoire d'usine qui fonctionne. Les dernières années, plusieurs cantines ont été

ENVIRONNEMENT

La qualité de l'air

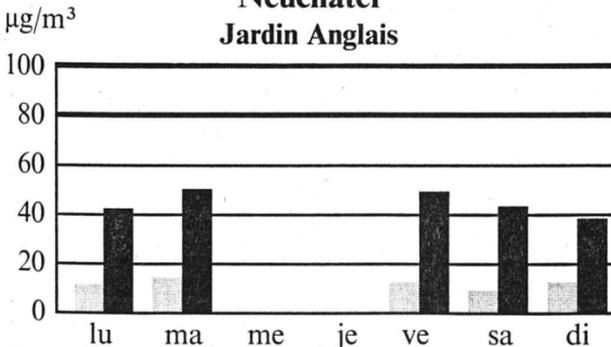
du 29 janvier au 4 février 1996

La Chaux-de-Fonds
Parc de l'Ouest



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 68 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

Neuchâtel
Jardin Anglais



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 48 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

■ SO₂ (Dioxyde de soufre)
■ NO₂ (Dioxyde d'azote)

● µg/m³ = microgramme par mètre cube
● 100 = limite SO₂
● 80 = limite NO₂

(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)

La Bosnie entre guerre et paix

Le deuil suspendu des femmes de Srebrenica

A Tuzla, entre espoir et réalité, les réfugiés de Srebrenica se prennent à rêver d'un retour sur leur terre. Mais pour nombre d'entre eux, l'absence de nouvelles définitives concernant les hommes restés à l'arrière eux lors de la chute de l'enclave en juillet dernier constitue toujours un obstacle psychologique insurmontable.

Par
André LOERSCH

Les femmes, on les avait vues, en juillet dernier, sous les feux de l'actualité de nos chaînes satellites, hagarées, désespérées, perdues.

On les avait vues, abasourdis et comme résignées, entassées dans des autobus en partance pour Tuzla, apostrophées par le général serbe Ratko Mladic.

On les avait entendues – était-ce réel? – remercier le général qui leur assurait qu'il ne leur serait fait aucun mal, peu avant qu'elles ne partent, laissant derrière elles leurs hommes, dont on ne sait combien errent encore dans les bois des environs de Srebrenica ou de Tuzla, combien sont emprisonnés, combien enterrés dans des fossés communes.

TRAGÉDIE EN DIRECT

C'était en juillet dernier, après l'une des dernières et des plus spectaculaires tragédies, abondamment documentée et commentée, de la guerre en ex-Yougoslavie. Peu avant que la communauté internationale ne fasse preuve d'une détermination qui allait favoriser quelques mois plus tard la signature d'un plan de paix pour la Bosnie, tout en renforçant, dans le même temps, le sentiment général d'incompréhension face aux raisons avancées, près de quatre années durant, pour justifier sa propre inertie.

Le bilan de cette inaction-là n'est toujours pas exactement défini: 5000 personnes d'une colonne d'environ 15 000 personnes s'étant enfuies de Srebrenica attaquée pour rejoindre Tuzla à pied manquent encore à l'appel. De même que les 3000 hommes faits prisonniers par les Serbes dans la base des Nations Unies de Potocari et dont certains témoignages directs indiquent qu'ils auraient été exécutés et ensevelis en masse.

SENTIMENT DE VIDE

Six mois plus tard, à l'ombre des



Les femmes de Srebrenica
Entre l'espoir et la résignation

(Photo A. Loersch)

centres d'accueil de Tuzla, avec l'aide de psychiatres et de psychologues locaux ou étrangers, les quelque 35 000 femmes et enfants de Srebrenica tentent d'apprivoiser ce sentiment de vide qu'ils portent en eux.

Comme de nombreux autres réfugiés, la plupart de ces victimes de la dernière heure, malgré les atrocités dont elles ont souvent été témoins, nourrissent l'espoir vague mais profond d'un retour sur leur terre, d'un retour à quelque chose qui les rapprocherait – un peu, un tout petit peu – de leur vie d'avant. Un espoir qu'est venu ébranler la nouvelle, en automne, de la signature de l'accord de paix de Dayton. C'est que la répartition territoriale du plan ne remet pas en cause les brutales conquêtes serbes, en été dernier, des anciennes enclaves et «zones protégées» de Zepa et Srebrenica, dans l'est de la Bosnie, qui font aujourd'hui partie de l'entité désormais officiellement reconnue et appelée «Republika Srpska».

«Certains prennent aujourd'hui conscience que leur rêve de retour ne se réalisera peut-être jamais», relève Zlata Nisic, psychologue à Tuzla.

NOMBREUX TRAUMATISMES

Déjà l'abandon de cet espoir de retour à la résignation face à l'absence de nouvelles des hommes restés derrière eux, la liste est longue des traumatismes que les réfugiés de Srebrenica doivent et devront affronter.

Il y a bien entendu l'enfer qu'ils ont traversé, les scènes dont ils ont été témoins, l'angoisse, les meurtres, les morts, les suicides. Mais «le principal problème psychologique aujourd'hui, le principal obstacle au dialogue que nous tentons d'instaurer avec eux, consiste en l'absence de nouvelles de ceux que l'on appelle les disparus», souligne Irfanka Pasagic, neuropsychiatre active dans le traitement des réfugiés.

L'ESPOIR

En cette absence, les réfugiés de Srebrenica vivent encore dans l'espoir – renforcé par l'arrivée à Tuzla, au mois de décembre, d'un petit groupe d'hommes ayant survécu près de cinq mois dans les forêts entre Srebrenica et Tuzla – que leur fils, frère,

visager le vivre ensemble avec les Serbes, les réfugiés de Srebrenica font, assure-t-elle, preuve d'une étonnante lucidité, s'attachant à différencier ceux qu'ils appellent les «Tchetniks», membres selon eux d'unités spéciales venues de Serbie ou du Monténégro et responsables des pires crimes de cette guerre, et les Serbes, avec qui ils ont toujours vécu.

«Ils mentionnent souvent les exemples de Serbes qui les ont aidés, souligne ainsi Mme Pasagic.

Et c'est d'ailleurs parce que Musulmans et Serbes ont toujours vécu ensemble qu'ils peuvent ainsi faire cette différence».

Mais si aucun désir de vengeance n'habite apparemment les réfugiés de Srebrenica, ces derniers n'en répètent pas moins leur souhait que soient punis les responsables des crimes qu'ils ont subis, un acte symbolique, un préalable indispensable à un éventuel retour sur le territoire de la «Republika Srpska».

LONG PROCESSUS

Très spécifique, la situation des réfugiés de Srebrenica constitue néanmoins un exemple révélateur de la complexité de la question du retour des personnes déplacées en Bosnie (évaluées à quelque deux millions et demi).

Le processus sera évidemment long, qui comprendra, sur le plan matériel, le déminage et l'évaluation des conditions de vie ou de survie dans les régions concernées, sur le plan politique l'information des réfugiés sur leurs droits et les conditions réelles de leur retour, l'évaluation ou l'obtention de garanties concernant leur sécurité.

Et ce n'est guère avant le printemps, selon les responsables du Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) que commenceront les premières démarches.

Comme tant d'autres dispositions contenues dans le plan de paix, la mise en œuvre de ce processus dans le délai imparti aux forces placées sous le commandement de l'OTAN pour contribuer à l'application des mesures de Dayton (environ un an) représentera évidemment un véritable défi dont l'enjeu politique global a trait, en dernière analyse, à l'unité de la Bosnie.

Celle-ci, déjà mise à mal par les termes de l'accord de paix de Dayton qui la consacre en même temps que sa division, pourrait en effet, en cas de non-retour d'un nombre significatif de réfugiés, définitivement relever d'une pure chimère.

LE VOTE DES PERSONNES DÉPLACÉES

Sans doute décisive pour l'unité future de la Bosnie, la question du retour des réfugiés et personnes déplacées constitue également un enjeu politique de poids dans la perspective des futures élections prévues dans les accords de Dayton. Ces élections devraient avoir lieu dans les six à neuf mois à compter de l'entrée en vigueur – en décembre 1995 – du plan de paix. Si chacun sera censé voter dans la municipalité dans laquelle il avait été recensé en 1991, sur demande, celui qui n'habite plus le même endroit pourra voter dans son lieu de résidence.

Tuzla, ville fréquemment décrite comme un modèle d'alternative et d'ouverture en Bosnie, et où le processus de démocratisation sera sans nul doute suivi avec une attention particulière, pourrait bien sentir tout le poids de cette disposition. Les habitants de la ville aiment à le rappeler: en 1990, les électeurs de la municipalité avaient établi une exception notable à la règle ambiante en accordant une majorité de leurs voix (64%) aux partis non-nationalistes. Mais la situation a désormais changé du tout au tout. Tuzla se distingue aujourd'hui par le nombre élevé de réfugiés originaires des campagnes et localités avoisinantes – Zvornik, Bijeljina, Doboj, Srebrenica, notamment – que la ville a accueillis au cours des trois ans et demi de guerre. Généralement considérés comme pro-SDA (le Parti d'action démocratique du président bosniaque Alija Izetbegovic), ces réfugiés (qui représentent officiellement quelque 270 000 personnes sur une population totale d'environ 700 000 personnes pour le canton de Tuzla), pourraient ainsi contrebalancer le courant pluraliste qui était apparu avant-guerre.

Le retour des réfugiés de Bosnie

Le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) estime à pas moins de un million le nombre de personnes déplacées à l'intérieur même de la Bosnie. Ce sont elles qui devraient faire l'objet de la première phase d'un plan de retour étalé sur deux ans et qui ne devrait pas démarrer avant le printemps prochain. La deuxième phase concernera les personnes réfugiées dans les diverses républiques de l'ex-Yougoslavie (près de 640 000). Enfin, l'ultime étape prévoit le retour des personnes réfugiées dans d'autres pays d'Europe (environ 700 000 personnes).



Centre d'accueil à Tuzla

Des milliers de femmes et d'enfants tentent d'apprivoiser le sentiment de vide qu'ils portent en eux depuis leur séparation brutale d'avec leurs maris, leurs frères et leurs pères.